T 4
674

CHR[illegible]

LES CABLES SOUS-MARINS ALLEMANDS

PLON
NOURRIT ET Cie
ÉDITEURS

1915

4

LA RIVALITÉ ANGLO-GERMANIQUE

LES CABLES SOUS-MARINS ALLEMANDS

PAR

CHARLES LESAGE
INSPECTEUR DES FINANCES
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

T. 674

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1915

Tous droits réservés

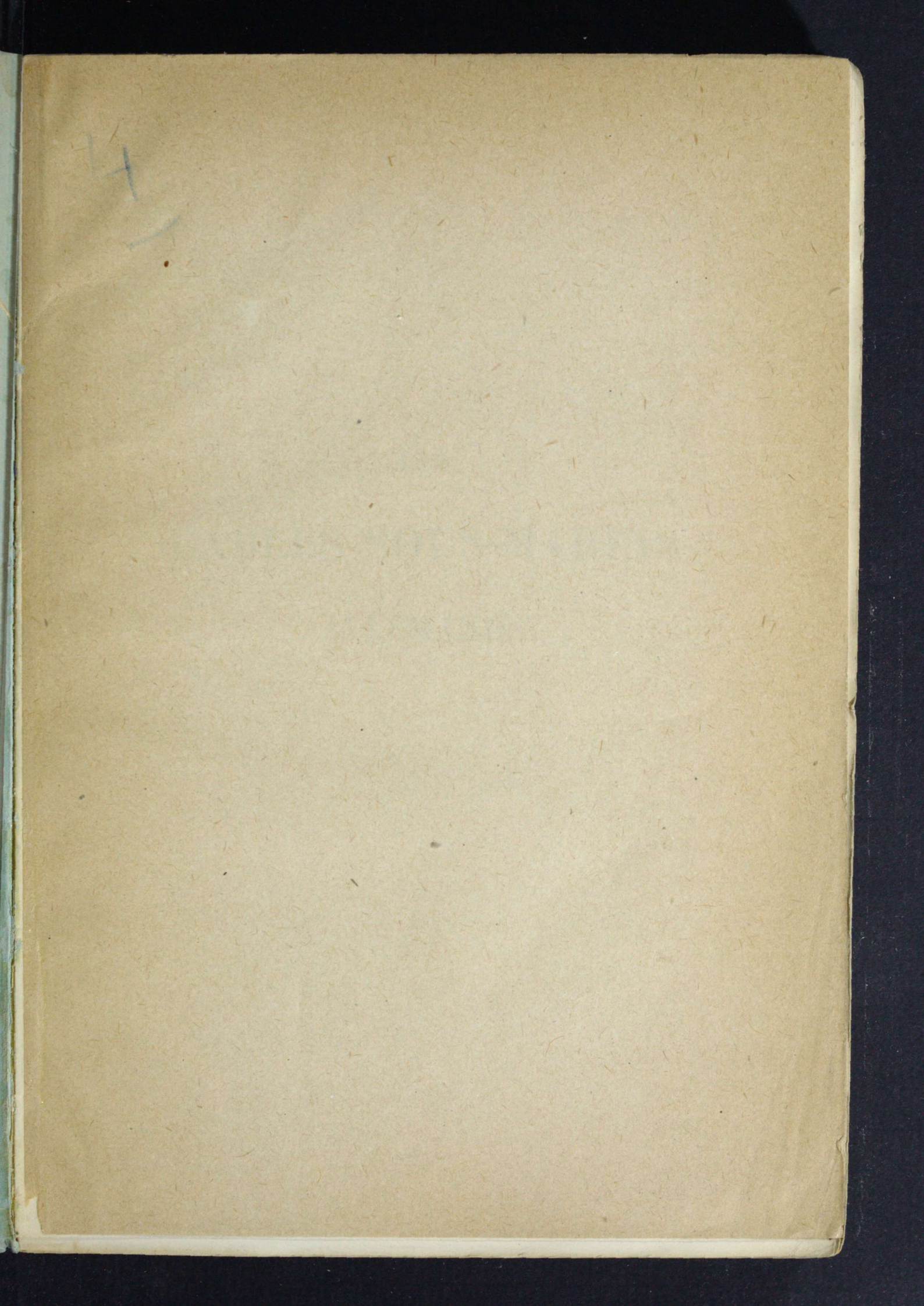

LES

CABLES SOUS-MARINS

ALLEMANDS

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'Invasion anglaise en Égypte. — **L'Achat des Actions de Suez** (novembre 1875), par M. Charles Lesage, Inspecteur des Finances, professeur à l'École des sciences politiques. Un volume in-16 ..... 3 fr. 50

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 21021

LA RIVALITÉ ANGLO-GERMANIQUE

LES CABLES SOUS-MARINS ALLEMANDS

PAR

CHARLES LESAGE
INSPECTEUR DES FINANCES
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

T. 674

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1915

Tous droits réservés

Copyright by Plon-Nourrit et Cie, 1915.

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

AVANT-PROPOS

Rara temporum ea est felicitas, ubi sentire quæ velis, et quæ sentias dicere licet.

TACITE, *Hist.*, lib. I, cap. I.

Ce petit livre était entièrement achevé quand l'Allemagne déchaîna la guerre dont la froide histoire attend l'issue en souriant.

Je le fais imprimer, tel que je l'avais écrit, sans y rien changer. Quelle que soit, en effet, la lumière que les événements actuels projettent sur l'avenir, ils ne modifient en rien les rares jugements que j'ai portés sur le passé.

J'avais trois objets en vue, quand je décidai d'écrire, pour mes amis et mes élèves, cet essai d'histoire politique.

Je voulais, en premier lieu, décrire avec quelques détails un des moyens d'expansion de l'impérialisme allemand. Il me semblait, en effet, que si l'on avait exposé, en France, avec talent, les conceptions générales et aussi les résultats politiques et commerciaux du *Deutschtum,* on avait un peu négligé les instruments qu'il employa pour atteindre ses fins. Les télégraphes sous-marins sont un de ces instruments; et, de tous, c'est peut-être celui dont l'étude a été la plus délaissée.

J'ai été obligé de considérer spécialement ce sujet comme un épisode du conflit général engagé depuis une vingtaine d'années entre l'Allemagne et l'Angleterre, c'est-à-dire entre les deux impérialismes d'Occident. Quand l'Empire résolut, en effet,

d'organiser un réseau national de câbles sous-marins, ce fut en vue de soustraire à l'hégémonie télégraphique de l'Angleterre ses relations avec tout ce qui dans l'univers représente un intérêt allemand, de quelque nature qu'il soit. La Grande-Bretagne s'opposa à la réalisation de ce plan, mais sans grande vigueur. L'ambition du *Deutschtum* n'étant point injustifiée, l'impérialisme britannique estima probablement qu'il ne serait pas de saine politique de la briser. Peut-être aussi a-t-il su la versatilité de la France dans ses tractations télégraphiques avec sa voisine de l'Est, et a-t-il hésité à engager à fond contre celle-ci une lutte où il ne pouvait vaincre qu'alliée à celle-là.

Ma seconde raison de considérer avec attention la télégraphie sous-marine des Allemands, fut qu'à tort ou à raison, je crus discerner dans leur réseau de l'Océan

Pacifique, sinon la première application, du moins les origines d'une méthode internationale d'exploitation propre au vingtième siècle. Cette méthode consiste, pour des puissances rivales, qui à cause de leur rivalité même ne peuvent s'approprier un pays étranger qu'elles convoitent, à y organiser en commun quelques grandes compagnies privées, où chacune d'elles aura des délégués officiels. L'administration de ces compagnies est donc mixte, d'abord en ce sens qu'elle représente des intérêts privés et des intérêts gouvernementaux ; ensuite, en ce sens qu'il y a, parmi les administrateurs, des mandataires de plusieurs États. Quant à l'objet de ces associations commerciales, c'est toujours l'exploitation de richesses ou de biens dont la production ou la détention a une valeur économique telle qu'ils confèrent à qui les possède presque une puissance politique.

Ces sociétés semblent avoir des analogies avec les grandes institutions internationales créées dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, comme la Commission européenne du Danube, l'Administration des chemins de fer et des télégraphes d'Égypte, etc... Mais ces analogies sont en surface. En effet, on a donné aux organisations internationales auxquelles je fais allusion la forme de services publics et leur objet initial fut exclusivement la satisfaction d'intérêts privés. Les associations constituées suivant la conception nouvelle ont, au contraire, la forme de sociétés commerciales, et si leur objet est d'intérêt privé, le but immédiat, patent ou secret, de ceux qui les créent, est tout politique.

La compagnie qui fut fondée, sous la raison sociale *Die Deutsch-Niederländische Telegraphengesellschaft,* en vue de poser et d'exploiter des câbles sous-marins dans l'Océan Pacifique, me parut être la

première société constituée à peu près suivant la méthode que j'essaie de définir. Créée en exécution d'un traité signé à Berlin le 24 juillet 1901 par les plénipotentiaires de l'Allemagne et des Pays-Bas, elle est une société anonyme ordinaire, mais sur laquelle les deux États exercent des pouvoirs extrêmement étendus, et à laquelle ils garantissent des revenus fort appréciables. Ici, il n'y avait pas de territoires à conquérir ; mais il y avait un instrument de domination à forger et l'Allemagne pensa qu'il serait commode à elle de se faire aider par une voisine complaisante et faible qui n'en monopoliserait jamais l'usage.

La constitution de la *Deutsch-Niederländische* fut suivie d'applications plus éclatantes et plus précises de la méthode nouvelle : mais cette société m'a paru offrir un intérêt spécial comme premier essai de la politique qui allait créer, en 1907, la

Banque impériale du Maroc (1), en 1908, la Compagnie du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba (2), et s'épanouir enfin dans l'accord franco-allemand du 9 février 1909.

Je n'ignore pas les différences de toute nature qu'il y a entre l'arrangement germano-hollandais de 1901, qui a un objet si spécial, et l'accord franco-allemand de 1909 qui avait, au Maroc, une portée illimitée. Il me suffit, cependant, de citer l'un après l'autre un court passage emprunté à chaque texte pour qu'on perçoive la filiation de l'un à l'autre.

La convention germano-néerlandaise du 24 juillet 1901 contenait, dans son article 2, ce qui suit :

(1) La Banque impériale du Maroc fut créée en exécution de l'acte d'Algésiras du 7 avril 1906 (art. 31-58).

(2) La Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien de Djibouti à Addis-Abeba fut constituée dans les conditions prévues dans les articles 6 et 7 de l'arrangement franco-anglo-italien du 13 décembre 1906.

« ... Le Gouvernement impérial allemand et le Gouvernement royal néerlandais *s'engagent à faire de communs efforts pour obtenir l'établissement, par une entreprise allemande-néerlandaise, dont l'administration sera placée sous le contrôle des deux pays contractants,* d'un câble entre Menado et les îles Palau, l'île de Jap, l'île de Guam ou un autre point rapproché du câble américain de l'Océan Pacifique, etc... »

Quant à l'accord franco-allemand, qui n'a que vingt lignes, tout son dispositif tient en une phrase, dont je ne cite que la moitié :

« Le Gouvernement de la République française, etc...

« Et le Gouvernement impérial allemand, etc...

« Déclarent... *qu'ils chercheront à associer leurs nationaux dans les affaires dont ceux-ci pourraient obtenir l'entreprise.* »

Ce que prévoient les deux textes, l'un en vue d'une entreprise particulière, l'autre en vue d'entreprises indéterminées, c'est,

en substance, l'intervention de deux Puissances pour créer en pays étranger une ou plusieurs sociétés de commerce.

A la vérité, les entreprises de cette sorte procèdent d'arrière-pensées politiques qui gênent toujours leur action et abrègent souvent leur existence (1); c'est même leur vice originel, mais c'est aussi la cause du puissant intérêt qu'offrent leurs destinées; — et c'est pourquoi j'ai décrit la naissance et la vie de la *Deutsch-Niederländische Telegraphengesellschaft* (2).

(1) Sur l'échec des entreprises franco-allemandes projetées au Maroc, comme conséquence de l'acte du 9 février 1909, voir André Tardieu, *le Mystère d'Agadir*, Paris, Calmann Lévy, édit., 1912, et Pierre Albin, *le Coup d'Agadir*, Paris, Alcan, édit., 1912.

(2) La Compagnie universelle du canal de Suez a bien quelque analogie avec les sociétés dont je parle, puisque son conseil d'administration renferme trois Anglais, qui représentent la Couronne britannique, laquelle détient 176 602 actions de la Compagnie (depuis 1875). Mais la Compagnie a été créée sans arrière-pensée politique, et quand l'Angleterre devint actionnaire, elle comprit, au bout de peu de temps, qu'il fallait lui maintenir son caractère primitif, c'est-à-dire lui laisser sa dignité de grande entreprise économique universelle, afin qu'elle

Enfin, j'ai constaté, en étudiant le développement de sa politique télégraphique, que l'Allemagne, dans quelques circonstances, s'était entendue avec la France avec une cordialité insolite, et, comme cette politique était dirigée contre la suprématie anglaise, j'ai pensé qu'il était utile d'observer cette singularité.

L'entente télégraphique franco-allemande a été ébauchée, — ne pourrais-je dire conclue? — à l'époque même où l'Allemagne allait réussir à poser entre les côtes hanovriennes et les États-Unis son premier grand câble national, c'est-à-dire vers 1900. On trouve des preuves de ce pacte dans la convention germano-néerlandaise du 24 juillet 1901, laquelle se rapporte aux câbles de l'Océan Pacifique, et

remplit la mission civilisatrice que son fondateur lui avait assignée. Depuis quarante ans, les relations politiques entre la France et l'Angleterre ont varié. La Compagnie de Suez n'a pas manqué un jour à son objet essentiel et à sa devise : *Aperire terram gentibus*.

dans les arrangements franco-allemands de février-mars 1910 qui concernent les câbles de l'Océan Atlantique (sud) et de la Manche. Ces actes ont été passés, les uns avant et — ce qui est surprenant — les autres après la signature des accords franco-anglais du 8 avril 1904. Je donnerai plus loin des preuves précises de ce que j'avance ici en termes généraux, à savoir que l'Allemagne a eu, par moments, l'appui de la France dans sa lutte contre la domination télégraphique de l'Angleterre. Je me borne, dans cet Avant-propos, à signaler le fait; inconnu en France, il est un de ceux qui m'ont déterminé à étudier la formation du réseau sous-marin allemand.

Puis-je, en outre, ajouter ici que les négociations assez anormales dont je parle furent un de ces faits divers qui contribuèrent à induire l'Allemagne en erreur sur la nature vraie des relations de la France

avec l'Angleterre, c'est-à-dire l'incitèrent à croire que l'entente franco-anglaise était peu de chose, moins encore qu'un bout de papier, — puisque aussi bien aucun papier n'en avait jamais recueilli les termes (1). L'erreur était d'autant plus naturelle de la

(1) On comprend bien aujourd'hui à quel *chiffon de papier* je fais allusion. Cependant, comme des erreurs se produisent déjà au sujet de son origine, on me permettra de la rappeler avec précision :

Le 4 août 1914, après avoir vu deux fois dans l'après-midi M. de Jagow, secrétaire d'État pour les Affaires étrangères, et lui avoir déclaré qu'il demanderait immédiatement ses passeports si l'Allemagne ne respectait pas la neutralité de la Belgique, M. E. Goschen, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, se rendit auprès du chancelier de l'Empire, M. de Bethmann-Hollweg : « Je trouvai le chancelier très agité, écrivait le 8 août M. Goschen au Foreign-Office. Son Excellence a commencé tout de suite une harangue qui a duré environ vingt minutes. Il a dit que la mesure prise par le Gouvernement de Sa Majesté britannique était terrible au dernier point; juste pour un mot : *neutralité*, un mot dont en temps de guerre on n'a si souvent tenu aucun compte; — juste pour un bout de papier *(for a scrap of paper)* la Grande-Bretagne allait faire la guerre à une nation à elle apparentée, qui ne désirait rien tant que d'être son amie. » (Despatch from his Majesty's Ambassador at Berlin respecting the rupture of diplomatic relations with the German Government. — *Miscellaneous*, n° 8, 1914.)

part de l'Allemagne que les principaux arrangements télégraphiques qu'elle fit avec la France, ceux de 1910, furent signés peu de temps après l'affaire de Bosnie-Herzégovine, c'est-à-dire à un moment où, aux yeux de l'Allemagne, l'impuissance, sinon l'inexistence de la Triple Entente venait d'être publiquement démontrée : « Les péripéties de la crise bosniaque, écrivit, à la veille de la guerre actuelle, le prince de Bülow (1), marquèrent en réalité la fin de la politique d'encerclement » suivie par la France, l'Angleterre et la Russie.

En d'autres termes, la France donna dans cette circonstance à l'Allemagne une preuve de complaisance qui avait toute l'apparence d'un témoignage de discourtoisie à l'égard de l'Angleterre ; la pré-

(1) Prince de Bülow, *la Politique allemande*, p. 72 de la traduction française de M. Maurice Herbette, Paris, Charles Lavauzelle, édit., 1914.

somptueuse rivale de celle-ci en déduisit, je crois, la preuve que l'entente franco-anglaise n'était point fortement établie, et c'est ainsi que l'Allemagne fut dupe de la bonne grâce de la France envers elle.

Le prince de Bülow (1) a écrit au sujet de l'attitude des Puissances lors du dénouement de la crise de Bosnie-Herzégovine : « La France demeura dans l'expectative et *ne se montra pas désobligeante pour l'Allemagne.* » Je ne sais pas toutes les raisons qu'eut l'ancien Chancelier de qualifier comme il l'a fait les procédés de la France à l'égard de l'Allemagne à cette époque; mais j'incline à croire qu'une de ses raisons fut cet arrangement télégraphique conclu en 1909, signé au commencement de 1910, qui facilita l'exécution du plan des Allemands

(1) Prince DE BÜLOW, *ibid.*, p. 73. — Le texte allemand est encore un peu plus précis : « Frankreich verhielt sich abwartend und *nicht unfreundlich für Deutschland.* »

dans l'Atlantique sud et autorisa l'Administration impériale à faire atterrir à Brest un câble sous-marin venant tout droit d'Emden (Hanovre).

J'ai écrit, il y a quelques années, un essai d'histoire financière (1) sur l'achat par l'Angleterre des 176 602 actions de Suez que l'Échiquier possède encore aujourd'hui. — Frederick Greenwood, le fondateur de *Pall Mall Gazette,* qui avait joué, à l'origine de l'affaire, un rôle important que je relatai, engagea à cette époque dans le *Times* avec M. Henry Oppenheim, autre protagoniste de l'affaire, et M. Lucien Wolf, une polémique au cours de laquelle il dit que j'avais écrit mon étude *angrily,* ce qui signifie à très peu près *rageusement*. Frederick Green-

(1) Une partie de cet essai a été publiée par la *Revue de Paris* en 1905. L'essai entier a paru l'année suivante à la librairie Plon, sous ce titre : *l'Invasion anglaise en Égypte : l'achat des actions de Suez.*

wood ne contestait pas mes affirmations, et je ne crois pas que, sous sa plume, le mot fut un reproche. — Je fus cependant sensible à cette épithète, car j'avais fait un effort sincère pour écrire *sine ira*.

J'aime à penser que l'on ne dira pas de ce nouvel essai ce qui a été dit du premier. Je crains plutôt qu'on ne me reproche la froideur avec laquelle j'ai traité un sujet dont il aurait paru plus naturel que je parlasse avec une émotion moins dissimulée.

Je me suis défié de ma sensibilité.

J'étais un tout petit enfant quand deux officiers allemands vinrent, avec une politesse de conquérants, au commencement de 1871, s'asseoir au foyer de ma famille. Quinze jours durant, ils demeurèrent sous notre toit, leurs uhlans occupant les dépendances de l'habitation. Avant leur arrivée, j'avais vu, la nuit tombée, dans le silence de la campagne, mon père aidé d'un domestique fidèle, portant une lan-

terne sourde, confier à la terre ce que la famille possédait de plus précieux.

Je n'étais guère plus âgé, quand j'entendis mon grand-père raconter, à une soirée d'hiver, les horreurs de l'invasion de 1814 dans nos plaines de Champagne et de Brie, les villages pillés, incendiés, la fuite épouvantée des paysans dans la forêt. Je ne puis oublier la vénération impressionnante avec laquelle il me montra, comme s'il la voyait vraiment de ses yeux, la douloureuse image de sa mère, assise sur le perron de la vieille maison de famille, immobile, au milieu de l'invasion haletante qui continuait sa chevauchée après avoir anéanti tout sur son passage, — hormis cette sainte femme et les sept orphelins qui l'entouraient. — Barbarie d'autrefois, barbarie bénie, qui respectait les mères et les petits enfants !

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Souvenirs lointains et si présents, compagnons trop assidus de ma pensée, qui

m'ont suivi dans mes voyages et mes études, et qui ont fait que, narrant naguère un épisode d'histoire, où mon pays ne joua pas le rôle que j'aurais souhaité, j'écrivis peut-être ce récit *angrily*, comme crut le discerner le fils de cette *happy England*, ignorante de certaines détresses réservées aux tout petits enfants de France. Les événements politiques qui ont ému l'Europe depuis cette époque : annexion de la Bosnie-Herzégovine, *coup* d'Agadir, convention franco-allemande sur le Congo et le Maroc, etc..., ont encore assombri et ce lugubre passé et un avenir qui n'était point riant. Et c'est l'esprit plein de ces émotions, récentes et anciennes, que j'entrepris de décrire froidement la constitution du réseau sous-marin allemand. Le patriotisme est, aussi bien que la politique, le grand corrupteur de l'histoire. Aussi, me défiant de l'amour un peu maladif qu'ont pour leur patrie les Français

de ma génération, je voulus parler de l'œuvre des Allemands comme si elle n'était pas un instrument de la guerre préparée contre mon pays, comme si la France et l'Allemagne n'étaient point des Puissances de la même planète. Mon exposé est-il suffisamment glacé? Je suis mal placé pour en juger. En tout cas, je supplie ceux qui le liront jusqu'au bout de ne point me reprocher ma placidité avant d'avoir médité l'aphorisme si sage adressé par Washington à ses concitoyens au moment où il renonça aux hautes fonctions où l'avaient porté leur admiration et leur reconnaissance. J'ai terminé mon étude en le citant. Qu'on me permette de le redire, en achevant cet Avant-propos : *La nation qui se livre à des sentiments habituels d'amour ou de haine envers une autre devient en quelque sorte l'esclave de sa haine ou de son amour.*

C'est à la lumière de ce précepte qu'après

avoir endormi un instant les souvenirs douloureux de mon enfance, j'ai écrit les pages qui suivent.

Bordeaux, le Jour des Morts, 1914.

LES CABLES SOUS-MARINS

ALLEMANDS

La politique allemande en matière de câbles sous-marins a toujours eu le même but : unir à la mère patrie par des communications télégraphiques rapides et peu coûteuses, d'abord, les fils de Germanie émigrés en Amérique, puis, quand l'Empire devint colonisateur, les escadres et les troupes, les fonctionnaires et les colons essaimés ici et là dans l'Ancien monde (1).

(1) Je ne m'occupe point dans cette étude des petits câbles immergés, soit le long des rivages de la mer, soit dans les fleuves ou les lacs, qu'ils soient télégraphiques ou téléphoniques. Je laisse pareillement de côté les câbles qui relient l'Allemagne à ses voisins d'Europe : Angleterre, Suède, Norvège et Danemark ; ces câbles, qui sont presque tous la propriété commune des nations qu'ils réunissent, n'offrent, en effet, aucun intérêt politique.

Pour constituer ce réseau, dont l'exécution était si difficile, à cause de l'extrême dispersion des territoires à réunir, les Allemands ont adopté successivement deux méthodes, ou plutôt ils ont fait appel, l'une après l'autre, à deux catégories de collaborateurs. Au début, pendant près d'un quart de siècle (1869-1893), ils ont sollicité le concours des grandes compagnies établies en Angleterre. C'était naturel : elles avaient à la fois une grande expérience technique et une grande puissance financière. Au contraire, depuis vingt ans, les Allemands se sont délibérément détournés d'elles, à cause de leur nationalité ; ils ont eu recours à une compagnie danoise, à une compagnie américaine ; alliés aux Hollandais, ils ont fondé une compagnie germano-néerlandaise ; ils ont formé plusieurs grandes sociétés d'exploitation de câbles télégraphiques ; il y a cinq ans, ils ont même imploré le concours

du Gouvernement français, et, qui le croirait? ils l'ont obtenu. En un mot, ils ont tout fait, et ils continuent à tout faire pour exécuter intégralement leur plan, sans la collaboration des Anglais. Le but des Allemands, depuis leur changement de tactique, n'est point d'anéantir le réseau télégraphique dont les Anglais ont enveloppé le globe terrestre : c'est une tâche au-dessus de leurs forces ; ils ne songent point — pas encore du moins — à superposer à l'immense réseau britannique un réseau allemand aussi vaste : il coûterait trop cher. Leur idéal est, comme autrefois, d'établir un lien télégraphique sûr entre toutes les forces germaniques éparses dans l'univers, qu'elles soient militaires, commerciales ou simplement ethniques ; seulement, aujourd'hui et déjà depuis vingt ans, ils veulent achever, sans le concours de l'Angleterre et même malgré elle et contre elle, ce qu'ils ont commencé avec sa collaboration.

PREMIÈRE PARTIE

LA COLLABORATION ANGLAISE

(1869-1893)

I

Dès qu'il fut certain que des câbles électriques pouvaient être immergés entre l'Ancien et le Nouveau monde, le peuple allemand voulut avoir des communications télégraphiques directes avec la grande République américaine, vers laquelle émigraient chaque année tant de ses enfants.

C'est en septembre 1866 que la Compagnie anglaise *Anglo-American Telegraph*

Co réussit, après neuf années d'efforts, à poser au fond de l'Océan le premier câble transatlantique; le point d'atterrissement en Europe était la petite ville de Valentia, située à l'extrémité sud-ouest de l'Irlande. Trois ans plus tard, une compagnie française, *la Société du câble transatlantique français,* immergeait le deuxième câble transatlantique : il partait de Brest.

On n'osait songer, à cette époque, en Allemagne, à établir un câble qui, s'éloignant des côtes du Hanovre, pût atteindre, à travers la mer du Nord, la Manche et l'Océan Atlantique, les lointaines rives d'Amérique ; l'entreprise eût été onéreuse et d'ailleurs techniquement impossible. On en désirait pourtant ardemment la réussite; les relations commerciales de l'Allemagne avec les États-Unis étaient de plus en plus actives; l'émigration des populations germaniques prenait une im-

portance énorme, presque alarmante; l'exode des émigrants en 1866, en 1867, en 1868 fut, en effet, plus élevé (1) qu'il ne l'avait jamais été auparavant, hormis les années exceptionnelles 1852-54. Il semblait qu'une Allemagne nouvelle allait éclore dans ces lointains pays et la vieille Allemagne d'Europe, qui commençait à prendre conscience à la fois de sa personnalité morale et de ses ambitions politiques, tenait à rester attachée à cette jeune colonie par l'instrument nouveau que la science venait de créer.

Le 12 mars 1869, la Confédération de l'Allemagne du Nord accorda à une société privée, *die Vereinigte Deutsche Telegraphengesellschaft,* la concession d'une communication directe entre l'Allemagne et les États-Unis. Cette Compagnie, ayant la

(1) Émigration allemande aux États-Unis :

En 1866	115 892	personnes.
1867	133 426	—
1868	123 070	—

faculté de faire des arrangements avec d'autres entreprises télégraphiques, établit la communication par les moyens suivants : elle posa un câble de 426 kilomètres entre Greetsiel, près d'Emden, dans le Hanovre, et Lowestoft, sur la côte du Suffolk; de Lowestoft, les télégrammes étaient acheminés sur Londres, d'où ils étaient réexpédiés, à travers l'Angleterre et le canal Saint-Georges, sur Valentia, où les prenait l'*Anglo-American Telegraph Co.*

Cette communication compliquée (1) fut établie en 1871 ; à cette époque, elle parut rapide et directe et fut accueillie comme un bienfait. Mais on s'aperçut très vite que toutes les retransmissions dont les

(1) Il existait, depuis 1866, un câble anglais entre Norderney, non loin d'Emden, et Lowestoft. Concédé à la *Reuter Telegraph Co*, il fut ensuite acheté par le Gouvernement anglais, qui en confia l'exploitation à la *Submarine Telegraph Co*. Le câble allemand immergé en 1871 doublait donc celui-ci.

télégrammes étaient l'objet en Angleterre et en Irlande étaient parfois des causes de perte, souvent des causes d'altération, toujours des causes de retard. Ces inconvénients se faisaient sentir d'autant plus vivement que le commerce germano-américain (1) devenait plus actif et que l'émigration allemande elle-même reprenait avec une ardeur extraordinaire le chemin des États-Unis (2). Aussi, dès 1875, l'Administration impériale se préoccupa-t-elle d'établir un câble absolument direct, sans atterrissement, entre l'Allemagne et l'Amérique; mais elle recula devant le prix (32 millions de francs environ) et les risques techniques d'une aussi audacieuse

(1) Commerce entre l'Amérique du Nord et l'Allemagne (importations et exportations réunies) :

En 1880.....	397 353 000	marks.
En 1881.....	371 821 000	—

(2) Émigration allemande aux États-Unis :

En 1880.....	134 040	personnes.
En 1881.....	249 572	—
En 1882.....	250 630	—

entreprise. Enfin, quelques années plus tard, le 15 septembre 1881, elle conclut avec la *Vereinigte Deutsche Telegraphengesellschaft* un contrat par lequel cette société s'engagea à poser dans le courant de 1882 un câble direct entre Greetsiel (Emden) et Valentia (1 585 kilomètres). Cette communication établie, il n'y eut plus entre l'Allemagne et le Nouveau monde qu'une station, celle de Valentia. Ce fut un grand progrès : l'écoulement des télégrammes se fit beaucoup plus rapidement, puisqu'il n'y eut plus qu'une retransmission; on n'eut plus à craindre les interruptions qui se produisaient sur les fils aériens, la communication étant entièrement sous-marine; enfin, les taxes purent être réduites : d'Emden à New-York on payait 1 fr. 70 par mot; on ne paya plus que 1 fr. 30. Lors des fêtes d'inauguration du câble (22 avril 1882), le docteur Stephan, secrétaire d'État, eut soin, dans

son allocution, en parlant des États-Unis, de rappeler que dans ce pays « des millions d'Allemands habitent et produisent » *(Wo Millionen Deutscher wohnen und wirken)*. C'était la justification de l'entreprise.

La *Vereinigte Deutsche Telegraphengesellschaft* ne devait pas rester longtemps en possession de ses deux câbles. Elle avait confié l'exploitation de sa station de Lowestoft à une compagnie anglaise, la *Submarine Telegraph Co,* qui exploitait déjà les câbles établis entre l'Angleterre et les nations voisines du continent : France, Belgique, Hollande et Allemagne. Or, on se plaignait beaucoup de sa gestion ; dans un discours prononcé au Reichstag, le 18 février 1888, le docteur Stephan lui reprocha des retards de transmission de deux à neuf heures. Ces retards étaient dus à deux causes principales : d'abord, la *Submarine Telegraph Co* employait, par

économie, des appareils très médiocres; ensuite, ceux des télégrammes qui devaient passer par les bureaux du *Post Office* anglais (et c'étaient presque tous) étaient transmis à cette administration par tubes pneumatiques. De plus, ces communications télégraphiques si lentes étaient très coûteuses : le tarif de la *Submarine Telegraph Co* comprenait, en effet, un droit fixe de 0 fr. 50 par dépêche et une taxe de 0 fr. 25 par mot; de sorte qu'un télégramme de dix mots coûtait 3 francs.

La présence d'un tel intermédiaire entre l'Administration anglaise et l'Administration allemande ne pouvait être longtemps tolérée ni par l'une ni par l'autre. L'Angleterre annonça qu'à l'expiration des traités passés avec la *Submarine Telegraph Co*, c'est-à-dire le 1er avril 1889, ce serait le *Post Office* qui exploiterait lui-même ses câbles sous-marins après les avoir sou-

dés en quelque sorte à son réseau aérien. La *Submarine* allait donc se dissoudre. L'Allemagne, qui désirait aussi que le câble Greetsiel-Lowestoft fût directement rattaché au réseau anglais, décida d'acheter ce câble à la *Vereinigte*, afin de s'arranger ensuite avec le *Post Office*. Mais la *Vereinigte*, propriétaire du câble Greetsiel-Valentia, signifia qu'elle ne voulait pas vendre un câble sans l'autre. C'est ainsi que la mauvaise exploitation de la *Submarine* et la volonté intransigeante de la *Vereinigte* obligèrent le Gouvernement impérial à acquérir les deux câbles en même temps. L'acte d'achat fut signé le 8 décembre 1887. Le prix, fixé à 6 300 000 marks, égalait presque le capital social (6 600 000 marks). On justifia ce chiffre élevé par les dividendes que la Compagnie avait distribués (6,67 p. 100 en moyenne durant les cinq dernières années), et par l'accroissement que les actionnaires

étaient en droit d'espérer jusqu'à la fin de la concession (1).

L'Administration des postes de l'Empire prit possession des deux câbles le 1er janvier 1889. Je n'aurai plus d'occasion de parler du plus ancien, celui de Greetsiel à Lowestoft (1871); car, dès que l'autre, celui de Greetsiel à Valentia, fut mis en exploitation en 1882, le premier cessa

(1) L'Administration impériale établit ainsi le produit net d'une année moyenne :

RECETTES :

Câble Greetsiel-Lowestoft....	293 392 marks.
Câble Greetsiel-Valentia.....	393 520 —
Prix de location d'un des quatre conducteurs du câble Greetsiel-Lowestoft affermé à l'*Indo-European Telegraph Co*.....	70 000 —
TOTAL.....	756 912 marks.

DÉPENSES :

Frais d'exploitation.....	80 000 marks.
Frais d'entretien.....	80 000 —
TOTAL.....	160 000 marks.

Le bénéfice net d'exploitation est donc de 596 912 marks, soit en chiffres ronds 600 000 marks. Le prix d'achat (6 300 000 marks) correspond ainsi à dix années et demie d'exploitation.

d'être utilisé comme voie télégraphique entre l'Allemagne et le Nouveau monde, n'étant plus qu'un de ces câbles d'intérêt vicinal qui sont hors du cadre de cette étude.

II

Cependant, l'Allemagne est devenue une puissance coloniale. En 1871, quand elle inaugure le câble Greetsiel-Lowestoft, qui, dans sa pensée, n'est que le tronçon allemand de la grande ligne télégraphique Greetsiel-Lowestoft-Londres-Valentia et les États-Unis, elle méprise les efforts de l'Angleterre et de la France pour se constituer un domaine colonial. En 1882, quand elle célèbre la mise en service du câble Greetsiel-Valentia, elle ne possède pas encore un pouce carré hors d'Europe. Mais, en 1884, le prince de Bismarck se convertit à la politique coloniale. Il encourage les sociétés de commerce qui promènent le pavillon allemand dans toutes les mers

et déposent ici et là quelques pauvres familles et de médiocres produits pour la vente aux indigènes. Quelques hardis colons arrivent ensuite, qui imposent de vagues traités à des chefs sans territoire ni autorité; puis, au bout de quelques années, l'Empereur signe avec quelque nation européenne du voisinage une convention qui délimite cette conquête imprécise; et c'est ainsi que rapidement l'Allemagne est devenue une puissance colonisatrice.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Dès qu'un traité a délimité sa possession coloniale, c'est-à-dire dès que ses voisins en ont reconnu la légitimité, un des premiers soins de l'Allemagne est d'assurer aux commerçants, aux fonctionnaires, aux soldats installés dans son domaine nouveau une communication télégraphique. Que cette communication soit étrangère ou allemande, elle n'y attache pas beaucoup d'importance; elle ne tient qu'à son bon fonctionnement. Le traité entre

l'Angleterre et l'Allemagne qui délimite l'Afrique orientale allemande et en fixe définitivement l'étendue est signé le 1er juillet 1890; la même année, la compagnie anglaise *Eastern and South African Telegraph Co,* à la demande de l'Allemagne, relie la nouvelle colonie au réseau télégraphique universel : elle pose un câble de Dar es Salam à Bagamojo et un autre de Bagamojo à Zanzibar, point de jonction avec le réseau universel, puis les met tous deux, pendant vingt ans, moyennant une redevance, à la disposition de l'Administration allemande. — C'est le 5 juillet 1884 que Nachtigal débarque à Bagida, dans le Togo, venant imposer au roi du pays la protection de l'Allemagne. Mais la jeune colonie ne prendra une physionomie germanique que quand un traité du 24 décembre 1885 aura fixé sa limite orientale du côté du Dahomey français et un traité du 1er juillet 1890 sa limite occidentale du

côté de la Côte d'Or britannique. Aussi, dès 1893, l'Administration impériale des postes établit-elle une ligne télégraphique aérienne qui, se dirigeant vers l'ouest, va se souder, à Kittah, au réseau anglais de la Côte d'Or et se trouve par lui en communication avec le réseau général des câbles sous-marins. — Pareillement, c'est dans le courant de la même année 1893 que l'Allemagne, d'une part, conclut avec l'Angleterre un traité qui délimite le Cameroun, et, d'autre part, passe avec la compagnie anglaise *African direct Telegraph Co* un marché en vertu duquel celle-ci établit, moyennant une subvention annuelle de 6 700 £ payable pendant vingt ans, un câble entre Duala (Cameroun) et Bonny (Nigeria), point de raccordement avec les câbles anglais qui apportent les dépêches allemandes en Europe.

En résumé, vers la fin de 1893, terme de la première période de la politique ger-

manique en matière de câbles, l'Allemagne possède, outre d'importants groupements d'émigrés en Amérique, quatre colonies, le Togo, le Cameroun, l'Afrique Orientale et l'Afrique du Sud-Ouest. Les nouvelles des États-Unis lui parviennent par les câbles de l'*Anglo-American Telegraph;* celles du Cameroun, par ceux de l'*African direct Telegraph;* celles de l'Afrique Orientale, par ceux de l'*Eastern and South African Telegraph*. Quant aux messages du Togo, où aucun câble n'atterrit, ils ne peuvent arriver que par les câbles de l'*African direct Telegraph,* après avoir suivi le fil des télégraphes terrestres allemands (du Togo) et anglais (de la Côte d'Or). De l'Afrique allemande du Sud-Ouest, aucun télégramme ne peut être expédié (1).

(1) C'est seulement en 1899, à la suite de la révolte des Hottentots commandés par le fameux Hendrik Witbooi, que l'Administration allemande fit un arrangement

A cette date, les Allemands ont à leur disposition, pour la sauvegarde de leurs intérêts politiques et commerciaux et pour le maintien de leurs relations intellectuelles et aussi de sentiment, les communications sous-marines qu'ils ont tout naturellement désirées et aisément obtenues. Mais elles ne sont pas allemandes, et ce qui commence à exaspérer le peuple allemand, ce n'est pas qu'elles soient étrangères, c'est

avec l'*Eastern and South African Telegraph Co* pour qu'elle posât un câble de raccordement en T (245 kilomètres) qui devait mettre Swakopmund, port de l'Afrique allemande du Sud-Ouest, en communication avec le câble qui relie le Cap à Mossamedès, dans l'Afrique portugaise. Aujourd'hui, la colonie allemande a un réseau télégraphique terrestre qui a plusieurs points de contact avec celui de la colonie du Cap. Ses communications sont donc techniquement bien assurées; mais elles sont encore, aussi bien la voie terrestre que la voie sous-marine, sous le contrôle britannique. Je dois ajouter immédiatement qu'en vertu d'un marché récemment signé, la Compagnie allemande *die Deutsch-Südamerikanische Telegraphengesellschaft* s'est engagée à relier par ses propres câbles l'Afrique du Sud-Ouest à la métropole, dès que le contrat passé par l'Administration allemande avec l'*Eastern and South African* sera expiré (1919).

qu'elles soient anglaises. Avec ce sentiment nouveau naît une politique nouvelle, dont les succès presque ininterrompus sont intéressants à retenir.

III

L'Allemagne, aujourd'hui comme naguère, veut éviter les câbles exploités par des Anglais parce qu'elle pense que cette voie n'est plus pour ses messages suffisamment rapide ni sûre.

Il est évident que, quand le trafic télégraphique allemand doit passer sur des fils anglais, il subit d'abord la priorité des télégrammes officiels anglais, et souvent celle de télégrammes de presse ou même de télégrammes privés ; et, comme les télégrammes officiels ou de presse sont souvent fort longs, la transmission des dépêches allemandes peut être presque indéfiniment retardée. D'autre part, l'acheminement par voie anglaise inspire aux destinataires

des inquiétudes au sujet de l'intégralité du texte. Sans doute, les exploitants de câbles ont intérêt, comme industriels, à contenter leur clientèle afin d'accroître leurs profits; mais ils ont une nationalité, par suite un patriotisme qui, sourdement, les incite à desservir l'étranger, afin de favoriser la politique de leurs gouvernements ou les intérêts de leurs concitoyens. Or, pour desservir le concurrent, le rival, qui sera peut-être l'ennemi de demain, il suffit de lui remettre tardivement des textes tronqués, dont les lacunes seront toujours imputées à l'état électrique ou mécanique du câble; ou bien encore de divulguer habilement sa correspondance. En fait, en est-il ainsi? On l'a toujours démenti, mais on n'a cessé de l'affirmer (1). Ce qui est

(1) Telle société, de nationalité neutre, comme la Grande Compagnie des Télégraphes du Nord, qui est danoise, s'est félicitée, un jour, « de jouir de la confiance de tous les Gouvernements et Administrations dont elle relie les territoires et cela grâce à sa nationalité *passive*

certain, c'est qu'on ne se sert pas longtemps du messager habituel de son rival, sans appréhender qu'il ne soit infidèle ou

et neutre en fait de politique et à la bonne réputation de *discrétion* et d'*impartialité* dont jouit son service depuis plus de trente ans ». (Rapport à l'Assemblée des actionnaires tenue à Copenhague le 28 avril 1900.) Malgré le témoignage de satisfaction qu'elle se décernait ainsi, la Compagnie fut bien obligée, plus tard, de reconnaître que certains expéditeurs de télégrammes, par défiance, évitaient ses lignes. A l'Assemblée du 27 avril 1907, elle avoua que, « depuis le commencement de la guerre entre les deux pays et jusqu'à l'heure actuelle, les correspondances japonaises évitaient les voies de Russie ». Deux années plus tard (24 avril 1909), parlant de la rapidité des transmissions sur la voie Kiachta et sur la voie Wladivostock, elle dit : « Si le public n'y recourt pas encore autant que le service le mérite, cela est dû principalement aux sentiments et préjugés chauvins dont l'origine remonte aux événements politiques des dix dernières années. » Ces préjugés, si tenaces, peuvent être regrettables ; mais qui démontrera qu'ils ne reposent sur aucun fondement? Quel exploitant de câbles, ou plutôt quelle administration télégraphique est au-dessus de tout soupçon?

Il y a près de vingt ans, on se plaignait en Angleterre que l'*Eastern Extension* et la Compagnie des Télégraphes du Nord eussent des bureaux communs à Hong-Kong et à Shang-Haï. Les lignes danoises, traversant le territoire russe, on s'inquiétait de ce qu'il adviendrait des transmissions télégraphiques anglaises si un conflit s'élevait entre l'Angleterre et la Russie (*Investor's Review*, octobre 1894, p. 236).

indiscret. Transmissions retardées, altérées ou divulguées, voilà ce que redoutaient les Allemands de la discourtoisie des Anglais.

Tous ces soupçons, qui sont des arguments en faveur d'un réseau national et indépendant de câbles sous-marins, l'Allemagne ne les ignorait pas tout à fait quand, de 1869 à 1893, elle fit avec les Compagnies anglaises des arrangements pour relier ses colonies au réseau télégraphique universel. Mais, durant cette première période, sans se désintéresser de ses émigrés de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, ni de ses jeunes possessions africaines, elle n'en avait pas le souci constant comme depuis une vingtaine d'années; l'impérialisme allemand, sous la forme nationaliste et quelque peu mystique qu'il a prise depuis, ne jouait pas encore un rôle prédominant dans la politique de l'Empire. On se contentait d'avoir

fait l'unité constitutionnelle et territoriale du pays sans vouloir maintenir dans une sorte d'allégeance morale les fils de Germanie à jamais partis pour chercher une autre patrie. Par suite, le besoin de communications nationales avec les colonies de toutes sortes était moins sensible.

D'autre part, l'Allemagne, dont la politique extérieure s'est longtemps cantonnée dans l'Europe, était restée presque sans flotte de guerre. En 1882, quand elle pose le câble Greetsiel-Valentia, sa flotte a un tonnage de 184 000 tonnes et la puissance de cette flotte en chevaux-vapeur ne dépasse pas 163 270. En 1894, quand elle va changer de politique en matière de câbles, elle ne possède encore que 88 unités, avec un tonnage de 260 000 tonnes et une puissance de 292 000 chevaux. Mais, à cette dernière date, l'ambition d'avoir une grande flotte de guerre est née : elle va s'épanouir et, à l'été de 1914, on comptera 133 unités

avec un tonnage de 1 041 010 tonnes et une force de 1 832 840 chevaux-vapeur. Le commerce extérieur *hors d'Europe* prend d'année en année une importance croissante. Exportations et importations réunies atteignent 499 715 000 marks en 1882, 1 944 500 000 marks en 1894 et s'élèveront à 7 277 000 000 marks en 1913. La marine de commerce a une flotte dont le tonnage augmente sans cesse : en 1882, elle se compose de 458 navires *à vapeur* ayant un tonnage *net* de 251 648 tonnes et un équipage de 9 516 hommes; en 1894, il y a 1 016 navires dont le tonnage est de 823 702 tonnes et l'équipage de 24 649 hommes; au 1er janvier 1913, le mouvement imprimé à la flotte ayant continué, ce n'est pas moins de 63 713 hommes qui monteront 2 098 navires jaugeant 2 655 496 tonnes. Enfin, Berlin devient un grand marché financier international. — Or, pour donner rapidement et sûrement

des instructions à cette flotte de guerre; pour assurer la transmission des ordres d'achat et de vente; pour diriger cette marine de commerce suivant les demandes de transport et le cours des frets; enfin pour que les capitaux puissent venir ou se retirer suivant les besoins des marchés, il faut disposer de moyens d'information sûrs, c'est-à-dire avoir des câbles télégraphiques nationaux, fabriqués en Allemagne, posés par des navires câbliers allemands, et exploités par des Allemands. C'est une nécessité stratégique, commerciale et financière.

Sans doute, jusque vers 1894, l'Allemagne n'a pas semblé beaucoup souffrir de sa dépendance télégraphique vis-à-vis de l'Angleterre : les deux nations étaient alors amies. Les sujets de la reine Victoria commençaient bien à s'inquiéter de la croissance industrielle et commerciale de leurs *cousins du continent;* cependant

l'heure des rivalités malveillantes n'était pas encore venue : l'Allemagne ne se défiait point du messager anglais.

Mais pangermanisme et panbritannisme ne peuvent bientôt plus cacher l'un ses ambitions et l'autre ses soupçons. Les progrès de l'un semblent une menace pour l'hégémonie de l'autre. Une méfiance, tantôt arrogante et tantôt souriante, va séparer désormais les deux peuples : vers 1894, l'Allemagne décide de donner congé au messager anglais. Elle dresse donc le plan d'un réseau national de câbles sous-marins, grâce auquel elle sera liée directement à ses groupements d'émigrés installés aux États-Unis, au Brésil et aussi dans l'Empire ottoman et à ses colons disséminés dans ses quatre colonies africaines. Depuis 1894, le plan s'est étendu, l'Allemagne ayant acquis ou conquis des colonies dans l'Océan Pacifique : en 1898, elle prend à bail pour quatre-vingt-dix-neuf

ans la baie de Kiao-Tcheou ; au commencement de 1899, elle achète à l'Espagne, pour 25 millions de pesetas, les Carolines et les Mariannes ; à la fin de cette même année, elle règle avec l'Angleterre et les États-Unis les conditions de son établissement définitif aux Samoa, et, avec l'Angleterre seule, la délimitation de l'archipel Bismarck. L'exécution de son vaste projet télégraphique va se heurter à de grandes difficultés ; avec une inlassable obstination, elle s'efforcera de les surmonter, et si elle ne le peut immédiatement toute seule, elle fera appel aux Danois, aux Hollandais, aux Américains, aux Français eux-mêmes pour qu'ils l'aident tous, sinon à établir des câbles allemands, tout au moins à affranchir les communications allemandes de la tutelle et de la censure britanniques.

IV

Pour exécuter ce plan, c'est-à-dire pour obtenir des peuples étrangers les droits d'atterrissement et pour fonder des sociétés de fabrication et d'exploitation de câbles, l'Administration allemande s'est servie, comme intermédiaire, d'une vieille maison de métallurgie de Mülheim-sur-Rhin, dont la raison sociale est actuellement : *Felten und Guilleaume Carlswerk, Actiengesellschaft.*

Fondée en 1826, à Cologne, par Jean-Théodore Felten et son gendre, François-Charles Guilleaume, cette société avait commencé en 1853 à fabriquer des câbles télégraphiques. Un descendant des fondateurs, F.-C. Guilleaume, créa, en 1874, à

Mülheim, le grand établissement qui couvre actuellement, avec toutes ses installations annexes, plus de trente-quatre hectares. La maison Felten et Guilleaume a pris une grande importance depuis une vingtaine d'années : son capital-actions atteint aujourd'hui 55 millions de marks et elle a émis des obligations pour 25 millions de marks (1).

Cette Compagnie a joué, à peu près officiellement, dans la constitution du réseau sous-marin germanique, un rôle ana-

(1) Ces 80 millions de marks n'ont pas été entièrement consacrés à des installations industrielles; d'après le bilan de la Société arrêté le 31 décembre 1913, les valeurs qu'elle avait en portefeuille à cette date atteignaient 44 580 040 marks. Ce portefeuille contenait, entre autres titres, des actions de trois compagnies allemandes exploitant des télégraphes sous-marins : la *Deutsch-Niederländische*, l'*Osteuropäische* et la *Deutsch-Südamerikanische ;* il renfermait aussi la moitié des actions de la Compagnie de fabrication de câbles *die Norddeutsche Seekabelwerke, A. G.*, de Nordenham.

La maison Felten et Guilleaume possédait récemment toutes les actions (940 000 francs) de la Société anonyme d'électricité Lahmeyer, à Lille.

logue à celui que jouèrent, à titre privé, les grandes sociétés de construction anglaises : la *Maintenance*, l'*India Rubber, Siemens brothers, W. T. Henley*, etc... dans la formation du réseau britannique. Elle fut vraiment le représentant des intérêts politiques et commerciaux de l'Empire : c'est à elle que l'Administration impériale a accordé les concessions en territoire allemand et c'est avec elle que l'Espagne, le Portugal, les États-Unis, les Pays-Bas, etc... ont traité.

Pour la seconder dans sa mission, qui était surtout d'ordre politique et financier, la maison Felten et Guilleaume avait besoin d'un auxiliaire technique. En effet, lorsque vers 1894 l'Allemagne décida l'organisation d'un réseau télégraphique purement allemand, elle ne possédait pas d'usine assez bien outillée pour fabriquer des câbles; elle n'avait même pas un seul bon navire câblier pour les immerger ou les réparer.

Nous verrons plus loin que le premier câble allemand posé depuis l'adoption de la politique nouvelle fut celui qui joignit Borkum, près d'Emden, à Vigo, en 1897; le second, celui qui réunit Borkum à New-York, en 1900; l'un mesurait 2078 kilomètres, l'autre 7 935 kilomètres. Tous deux furent fabriqués et posés par la grande compagnie anglaise *Telegraph Construction and Maintenance Co.* Mais, ayant adopté, en matière de télégraphie sous-marine, une politique nationale et quasi antibritannique, l'Allemagne ne pouvait tolérer longtemps cette sorte de subordination vis-à-vis de l'industrie anglaise.

Le 27 mai 1899, la maison Felten et Guilleaume fonda, à Cologne, avec le concours de la *Deutsch-Atlantische Telegraphengesellschaft,* compagnie tout récemment constituée par elle pour exploiter les câbles allemands de l'Atlantique Nord,

une société anonyme dont la tâche spéciale devait être la fabrication, la pose et la réparation des câbles du réseau sous-marin allemand. La raison sociale de la compagnie nouvelle était *Norddeutsche Seekabelwerke, A. G.* (1). Le capital primitif, fixé d'abord à deux millions de marks, fut porté à six par l'Assemblée générale du 30 juin 1902. La maison Felten et Guilleaume en détient la moitié ; l'autre appartient à la *Deutsch-Atlantische*.

Les *Norddeutsche Seekabelwerke,* qui possèdent trois navires câbliers, le *Stephan,* le *Von Podbielski* et le *Grossherzog von Oldenburg,* ont fabriqué et posé, depuis la fin de 1900, tous les câbles mis en service par les Compagnies allemandes, soit près de 30 000 kilomètres. Ils ont, en outre, travaillé pour les nations et les compagnies ayant des relations cordiales

(1) Fabrique de câbles sous-marins de l'Allemagne du Nord, société par actions.

avec l'Allemagne. C'est ainsi qu'ils ont fabriqué et posé, en 1901, le câble germano-anglais Borkum-Bacton; en 1906, le câble germano-norvégien Cuxhaven-Arendal; en 1907, le câble de Rödvig (île Setland) à Libau et à Saint-Pétersbourg, appartenant à la Grande Compagnie des Télégraphes du Nord (danoise); en 1909 et 1912, les câbles dont l'Autriche avait besoin le long de la côte de Dalmatie; en 1912, le câble Panama-San Elena (Équateur) pour la Compagnie américaine *Central and South American Telegraph Co*, etc. Enfin, ce sont les *Norddeutsche Seekabelwerke* qui ont immergé, en 1912, le câble Monrovia-Conakry (Guinée française) et le câble Monrovia-Grand Bassam, pour le compte de la *South American Cable Co*, société anglaise de nom, mais qui, en fait, était sous la maîtrise absolue de l'Administration française, comme je l'expliquerai plus loin.

Outre cette société industrielle pour la fabrication, la pose et la réparation des câbles, la maison Felten et Guilleaume a fondé, avec le concours de banquiers, les quatre sociétés qui exploitent aujourd'hui les diverses parties du réseau sous-marin allemand : 1° la *Deutsch-Atlantische Telegraphengesellschaft* qui exploite les câbles de l'Atlantique Nord ; 2° la *Deutsch-Südamerikanische Telegraphengesellschaft* qui exploite ceux de l'Atlantique Sud ; 3° la *Deutsch-Niederländische Telegraphengesellschaft,* société mi-allemande, mi-hollandaise, qui assure les communications de l'Océan Pacifique ; 4° l'*Osteuropäische Telegraphengesellschaft,* à qui appartient le câble allemand de la mer Noire, entre la Roumanie et Constantinople. Tous les câbles allemands d'intérêt international (1) sont ainsi entre les mains des filiales de la

(1) Sur le sens que je donne à l'expression « câbles d'intérêt international », voir la note de la page 1.

maison Felten et Guilleaume. Ne font exception que les deux câbles posés, en 1900, en Chine, lors de l'insurrection des Boxers (Tsingtau à Chefoo, Tsingtau à Shanghaï), et le câble Greetsiel-Brest qui fut immergé en octobre 1911 ; ces trois câbles sont exploités en régie par l'Administration impériale.

La maison Felten et Guilleaume, les *Norddeutsche Seekabelwerke* et les quatre compagnies exploitantes sont restées étroitement unies entre elles, ainsi qu'en témoigne la composition de leurs conseils d'administration. MM. Wilh. Farwick, Max von Guilleaume et Louis Hagen sont membres des conseils des six sociétés; MM. D. Hœter, Émile von Oppenheim, Paul Schwabach sont administrateurs des quatre sociétés d'exploitation, etc... M. O. Stœcker est directeur de trois de ces sociétés, etc... Un autre trait de l'union de ces diverses entreprises entre

elles est la communauté de leurs relations avec la *A. Schaaffhausen'scher Bank-Verein :* M. Farwick est un des directeurs de cette banque ; MM. Louis Hagen, Max von Guilleaume, Émile von Oppenheim sont membres du conseil d'administration. Banque, société de construction, sociétés d'exploitation ont toutes leur siège social à Cologne.

Tels sont les divers instruments dont l'Administration impériale s'est servie pour réaliser son plan télégraphique. Considérons maintenant l'œuvre accomplie.

DEUXIÈME PARTIE

LE RÉSEAU NATIONAL

CHAPITRE PREMIER

LES CABLES DE L'ATLANTIQUE NORD

I

L'Empire dirigea l'activité de la maison Felten et Guilleaume, d'abord du côté de l'Océan Atlantique. C'est, en effet, dans les contrées qu'il baigne que l'Allemagne a ses plus grands intérêts exotiques : d'un côté, les États-Unis et le Brésil où elle a de si importants groupements d'émi-

grés; de l'autre, les rives africaines où sont établies ses trois colonies du Togo, du Cameroun et de l'Afrique du Sud-Ouest.

On résolut d'atteindre, en premier lieu, les États-Unis.

Le 17 août 1894, le Gouvernement impérial concéda, pour quarante ans, à la maison Felten et Guilleaume, un câble entre Emden et New-York; avant d'atteindre les rivages d'Amérique, le câble devait atterrir, d'abord, à la pointe de Cornouailles, à Porthcurno, puis à 2 000 kilomètres à l'ouest du Portugal, aux îles Açores. L'atterrissage à Porthcurno avait été choisi afin que le conducteur, se raccordant là avec le vaste réseau de l'*Eastern*, mît en communication directe l'Allemagne et tous les pays d'Extrême-Orient. Quant aux Açores, on voulait y établir une station télégraphique, parce que, à cause de leur position entre l'Ancien et

le Nouveau monde, on espérait de ces îles faire rayonner un jour des câbles, non seulement vers l'Amérique du Nord, mais encore vers l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, et même vers l'Afrique occidentale. La concession fut accordée à la maison Felten et Guilleaume avant que les atterrissages à l'étranger fussent obtenus.

C'était présumer beaucoup et de la bienveillance de l'Angleterre et de la condescendance du Portugal.

Le Cabinet britannique, qui agréait en effet presque toujours les demandes d'atterrissage, refusa à la maison Felten et Guilleaume le droit d'établir une station à Porthcurno. Ce fut un gros événement dans le monde télégraphique. En Allemagne, on incrimina amèrement les grandes compagnies anglaises d'avoir exercé une pression sur le Gouvernement. Vraisemblablement, cette accusation est fondée ; ce qui est certain, c'est que la

menace de la concurrence allemande causa beaucoup d'émotion à Londres, dans le monde politique, et aussi parmi les gens de la Cité.

L'Angleterre avait, à cette époque, une politique très précise en matière de câbles ; elle voulait que ce fût sur le sol britannique, soit dans l'Ancien, soit dans le Nouveau monde, que se trouvassent tous les centres télégraphiques du globe. Son ambition était double : 1° être la première informée des nouvelles politiques et commerciales de l'univers ; 2° surveiller la correspondance télégraphique des autres nations. Cette politique, longtemps heureuse, étant adoptée comme un dogme, le Cabinet britannique ne pouvait donner aux Allemands le droit de faire atterrir à Porthcurno un câble qui d'Emden eût gagné l'Amérique en passant par les Açores ; car, grâce à cette autorisation, un centre télégraphique nouveau se serait

rapidement formé dans les îles portugaises. Si, de Porthcurno, le conducteur avait dû gagner directement l'Amérique, l'Angleterre eût accordé l'atterrissement avec plaisir ; car, d'une part, ce câble aurait ajouté à la Grande-Bretagne, considérée elle-même comme un centre télégraphique, une puissance nouvelle, et, d'autre part, l'Administration anglaise aurait pu, à la station de Porthcurno, contrôler les communications germaniques. Mais, précisément, les Allemands tenaient à amener leur câble aux Açores, parce que, en premier lieu, ils espéraient de là faire rayonner, un jour, des communications sous-marines vers leurs trois possessions de l'Afrique occidentale (Togo, Cameroun et Afrique du Sud-Ouest) et vers les groupements germaniques de l'Amérique du Sud. En second lieu, ils trouvaient aux Açores une ligne de secours pour l'Europe : c'était le câble anglais posé un an aupara-

vant entre ces îles et Lisbonne (1). Il faut ajouter, enfin, que, très probablement, les Allemands avaient ébauché dès cette époque le projet de faire des Açores un centre télégraphique universel, excentrique à l'Angleterre, par où s'écouleraient toutes les communications de l'Amérique du Nord pour l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Extrême-Orient, et inversement. La réalisation de ce projet devant être une atteinte à la suprématie que l'Angleterre entendait conserver, le Cabinet britannique, convaincu qu'il suffisait, pour le faire échouer, d'écarter les Allemands de Porthcurno, rejeta leur demande d'atterrissement. Telles furent les

(1) Ce câble, qui fut posé en 1893, comprend deux sections :

De Lisbonne à Ponta Delgada (Saint-Michel)	1 623 kilomètres.
De Ponta Delgada à Horta (Fayal)	338 —
TOTAL	1 961 kilomètres.

Il appartient à une filiale de l'*Eastern*, la compagnie *Europe and Azores Telegraph*.

raisons politiques du refus de l'Angleterre.

Elle avait aussi quelques raisons financières. La concurrence entre les compagnies exploitant des câbles transatlantiques devenait de plus en plus âpre. En 1893, il existait neuf câbles entre l'Europe et l'Amérique du Nord (1) ; en 1894, la Compagnie anglaise *Anglo-American*

(1) Ces neuf câbles étaient les suivants (avec la date de l'immersion) :

Trois câbles de la compagnie anglaise *Anglo-American Telegraph :*

De Valentia (Irlande) à Heart's Content (Terre-Neuve). 1873
— — — — 1874
— — — — 1880

Un câble de la compagnie anglaise *Direct United States Cable :*

De Ballinskelligs Bay (Irlande) à Halifax (Canada). 1874-75

Deux câbles de la compagnie américaine *Western Union Telegraph :*

De Sennen Cove (Cornouailles) à Canso (Canada)..... 1881
— — — 1882

Deux câbles de la compagnie américaine *Commercial Cable :*

De Waterville (Irlande) à Canso (Canada)..... 1884
— — — 1884

Un câble de la *Compagnie française du Télégraphe de Paris à New-York :*

De Brest à New-York..... 1879

Telegraph Co, qui avait déjà trois câbles, en posa un quatrième, et sa rivale, la Compagnie américaine la *Commercial Cable Co*, qui en possédait deux, en lança un troisième. Et les Allemands menaçaient d'en immerger encore un! C'est-à-dire que, si leur demande avait été agréée, trois câbles transatlantiques nouveaux auraient été posés dans la seule année 1894 : un anglais, un américain, un allemand. Cette concurrence n'était pas illégitime; mais, ruineuse pour les anciennes compagnies, on comprend leur inquiétude devant l'apparition du rival inattendu qui venait de Germanie.

Celle qui devait être la plus atteinte par le nouveau venu était la vieille et puissante compagnie anglaise, l'*Anglo-American Telegraph;* c'était elle, en effet, qui depuis plus de vingt ans, c'est-à-dire depuis la pose, en 1871, du câble Greetsiel-Lowestoft, suivie, en 1882, de celle

du câble Greetsiel-Valentia, c'était elle qui avait eu, grâce à des arrangements particuliers avec l'Administration impériale, le monopole des communications entre les États-Unis et les peuples germaniques du continent; en fait, un des trois conducteurs de l'*Anglo-American* était presque exclusivement réservé à ce trafic. Comme la mise en service du câble allemand menaçait de lui faire perdre ce client, et comme les derniers dividendes distribués par la Compagnie étaient déjà faibles (3 1/4 p. 100), beaucoup d'actionnaires étaient fort émus par l'initiative imprévue de l'Allemagne (1). Dans ces con-

(1) Voir dans le *Daily News* du 17 septembre 1894 une lettre d'un porteur d'actions différées *(Deferred stock)*.

Le capital de l'*Anglo-American* se décomposait ainsi à cette époque :

Actions ordinaires *(Ordinary stock.)*	1 134 640 £
Actions de priorité 6 °/₀ *(Preference stock.)* ..	2 932 680
Actions différées *(Deferred stock.)*	2 932 680
TOTAL	7 000 000 £

Depuis de longues années, les porteurs des 2 932 680 £ (73 902 528 francs) de *Deferred stock* n'avaient touché

ditions, on comprend que si le Cabinet britannique refusa à la maison Felten et Guilleaume, pour des raisons de politique télégraphique, l'atterrissement à Porthcurno, sa décision, quoique pure peut-être de toute considération financière, eut un agréable écho dans la Cité, du côté du Stock Exchange.

Officiellement, la Grande-Bretagne donna comme motif de son opposition qu'elle ne voulait plus laisser atterrir dans les îles Britanniques des câbles partant du continent européen et appartenant à des sociétés privées. Le prétexte était bien choisi. En effet, l'Angleterre avait, à l'expiration des concessions de la *Submarine Telegraph Co,* en 1889, racheté tous les câbles que cette société exploitait et qui joignaient l'Angleterre à l'Allemagne, à la Hollande,

aucun dividende; leurs titres étaient cotés de 8 à 12 p. 100 de la valeur nominale; en 1894, la cote descendit à 6 1/4.

Sur l'impression faite en Angleterre par le projet allemand, voir *Investor's Review*, octobre 1894 (p. 236-237).

à la Belgique et à la France. Ces câbles sont maintenant la propriété commune de l'Angleterre et des États sur le territoire desquels ils aboutissent. Récemment encore, l'Angleterre et la Norvège sont convenues de ne plus avoir de communications télégraphiques entre elles que par des câbles leur appartenant en commun et exploités par leurs Administrations respectives (convention signée à Londres le 30 décembre 1910); comme corollaire, elles ont, dans leur convention, décidé d'acheter (1) à la Grande Compagnie des Télégraphes du Nord le vieux câble de Pe-

(1) Article 4 de la convention du 31 décembre 1910. — Comme les deux nations venaient de poser à frais communs un câble entre Newbiggin, dans le Northumberland, et Arendal (Norvège), elles ne sont plus réunies que par les câbles de leurs propres Administrations. L'Angleterre et la Norvège sont reliées entre elles par un troisième câble, qui appartient à la Grande Compagnie des Télégraphes du Nord : c'est le câble Newbiggin (Angleterre)-Arendal (Norvège)-Marstrand (Suède), posé en 1880; mais il a été convenu entre les deux États qu'en principe ce conducteur était réservé au trafic autre que le trafic anglo-norvégien.

terhead (Écosse) à Ekersund (Norvège), posé en 1869. La raison invoquée par l'Angleterre autrefois n'était donc point un argument de circonstance : c'était un principe auquel elle est demeurée fidèle (1).

Les Allemands ne furent point découragés par cet échec qui leur enlevait momentanément leur double espérance : celle de souder leur câble au réseau de l'*Eastern* et celle d'établir un conducteur purement national entre Emden et les États-Unis.

Repoussés d'Angleterre, ils se dirigèrent du côté de l'Espagne, où l'*Eastern* avait une importante station à Vigo, en Galice; ils pouvaient trouver là la communication facile avec l'Extrême-Orient qu'ils avaient cherchée vainement à Porthcurno. Plus

(1) Pourtant, dans le courant de 1913, un câble appartenant à la Grande Compagnie des Télégraphes du Nord a été posé entre Newbiggin (Angleterre) et Söndervig (Danemark). Il a 646 kilomètres de longueur.

D'autre part, la *Belgian Telegraph Cable Co* a posé, en 1914, un câble de 103 kilomètres entre Middelkerke (Belgique) et Dumpton Gap (Angleterre).

heureuse qu'à Londres, la maison Felten et Guilleaume obtint du Cabinet de Madrid, au commencement de 1896, le droit de faire atterrir à Vigo un câble partant d'Emden. Le premier but des Allemands, c'est-à-dire le contact direct de leur réseau aux lignes de l'*Eastern*, allait donc être atteint. Ils comptaient d'ailleurs parvenir rapidement au second, en obtenant du Portugal le droit de prolonger jusqu'aux Açores le câble ayant touché Vigo.

En attendant la décision du Cabinet de Lisbonne, la maison Felten et Guilleaume fonda le 21 mars 1896, à Cologne, avec le concours des gens de l'*Eastern*, une société anonyme qui devait poser et exploiter un câble sous-marin de l'île de Borkum (1) à Vigo et dont la raison sociale

(1) Les grands câbles allemands, qui forment l'objet de mon étude, ont tous leur point de départ dans l'île de Borkum, a une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de la ville d'Emden, à la frontière occidentale de l'Allemagne. De l'île de Borkum, ils sont reliés au réseau télé-

était : *die Deutsche Seetelegraphengesellschaft*. Son capital, représenté par des actions nominatives de 1 000 marks, était de 3 560 000 marks. Mais, dans la constitution de cette société, les Allemands durent subir encore une fois la collaboration anglaise. Le conseil d'administration fut composé de deux Allemands : M. Max Guilleaume, de Cologne, et M. Emile Guilleaume, de Mülheim, et de trois Anglais, tous trois administrateurs de l'*Eastern* : le marquis de Tweeddale, Mr. J. Leppoc Cappel et sir J. Denison Pender. La Compagnie avait un directeur allemand à Cologne, M. Karl Wilhelm Guilleaume, et un directeur anglais à Londres, Mr. W. Hib-

graphique allemand à Greetsiel, près d'Emden, par des câbles appartenant à l'Administration. Une seule exception doit être faite pour l'ancien câble Greetsiel-Valentia. Relevé en octobre 1911, ce câble relie depuis cette époque Greetsiel et Brest.

Quoique l'on dise souvent : câble Emden-Vigo, Emden-Valentia, etc..., j'ai préféré, dans un exposé écrit, restituer à ces lignes sous-marines leur dénomination exacte.

berdine (1). Le conducteur fut fabriqué et posé par la Compagnie anglaise (2) *Telegraph Construction and Maintenance Co*, et livré à l'exploitation le 1er janvier 1897. Si les résultats financiers de l'entreprise ont été médiocres (3), son but politique fut à peu près atteint; car, malgré les apparences, elle fut pour l'Allemagne le commencement de son affranchissement vis-à-

(1) Mr. W. Hibberdine était directeur de l'*Eastern*.

(2) L'Allemagne ne possédait pas encore de fabrique de câbles à cette époque.

(3) Les dividendes distribués par la Compagnie ont été les suivants :

Exercice 1897...	3 p. 100.	Exercice 1901...	3 p 100.
— 1898...	4 7/8 p. 100.	— 1902...	néant
— 1899...	6 p. 100.	— 1903...	3 p. 100.
— 1900...	5 p. 100.	— 1904...	8 p. 100.

D'après le dernier bilan de liquidation, arrêté au 1er février 1906, on voit que les actionnaires rentrèrent simplement en possession de leurs apports.

Les recettes d'exploitation furent les suivantes :

En 1897.....	432 088 marks.
1898.....	438 024 —
1899.....	426 352 —
1900.....	390 212 —
1901.....	350 698 —
1902.....	360 099 —
1903.....	412 869 —
1904.....	529 224 —

vis de la domination télégraphique de l'Angleterre. Ce premier pas fut beaucoup plus marqué qu'on ne le croit au premier coup d'œil, car si le conseil d'administration de la société était anglo-allemand, ainsi que la direction de l'exploitation, la société était juridiquement de nationalité allemande, la concession était allemande et espagnole et nullement anglaise, et il suffisait que la maison Felten et Guilleaume, qui s'était réservé, dès l'origine, un droit de préemption sur toutes les actions de la *Deutsche Seetelegraphengesellschaft,* usât de sa prérogative pour que l'affaire devînt purement allemande. C'est d'ailleurs ce qui arriva le 1er janvier 1905, ainsi que je l'expliquerai plus loin.

Quant aux avantages de la nouvelle communication, l'Empereur lui-même se donna le plaisir de les prédire dans le message qu'au lendemain de la mise en service du

câble il adressa au secrétaire d'État de l'Administration des postes (1) :

« J'ai pris connaissance, avec un vif intérêt, dans tous ses développements, de votre rapport du 20 décembre dernier, sur la pose du câble sous-marin entre Emden et Vigo et je salue avec joie cette entreprise qui, menée à bien grâce à l'initiative de l'Administration des postes de l'Empire, rend maintenant possible le trafic télégraphique direct avec la péninsule ibérique et spécialement aussi simplifie les communications avec les colonies allemandes et les affranchit de l'intermédiaire de la France et de l'Espagne. En vous exprimant mes félicitations pour le fruit d'un long et pénible labeur, je dis mon ferme espoir que la prolongation du câble vers l'Amérique du Nord puisse pareillement réussir et qu'ainsi la grande œuvre parvienne à son achèvement.

« Nouveau Palais, 4 janvier 1897.

« WILHELM, I. R. »

Le câble a rendu aux intérêts allemands

(1) *Archiv für Post und Telegraphie*, 1897, n° 1.

les services qu'on en attendait. On peut s'en rendre compte aujourd'hui, après les séances de la conférence d'Algésiras (1906), et après tous les événements diplomatiques et autres dont la nouvelle est arrivée d'Espagne ou du Maroc à la Wilhelmsstrasse par le câble de Vigo, c'est-à-dire hors du contrôle britannique ou français.

Mais Vigo n'était qu'une étape sur la route des États-Unis. Le nouveau câble n'excédait guère 2000 kilomètres, et de Vigo à New-York il fallait, en passant par les Açores, en franchir encore plus de 6000. D'ailleurs, le Portugal accorderait-il la station intermédiaire indispensable à la prolongation du conducteur jusqu'en Amérique? On n'en avait pas douté lorsqu'on avait dressé le plan de 1894; l'Empereur en avait exprimé le souhait, au commencement de 1897, lors de l'achè-

vement de la première section. Qu'allait décider le Cabinet de Lisbonne?

L'espoir impérial fut déçu : le Portugal refusa à la maison Felten et Guilleaume l'autorisation de faire passer aux Açores le câble de Vigo. Les motifs du Cabinet de Lisbonne ressemblent beaucoup à ceux qu'avait eus le cabinet de Londres de refuser l'atterrissement de Porthcurno.

Le Gouvernement portugais avait accordé, peu de temps auparavant, par une convention du 16 juin 1893, à la grande société anglaise de construction *Telegraph Construction and Maintenance Co,* outre la concession subventionnée d'un câble de Lisbonne aux Açores, le monopole des communications sous-marines entre ces îles et le continent européen (article 32, paragraphe 2). Cette convention du 16 juin 1893 avait une portée immense, son exécution intégrale devant constituer aux Açores un des centres télégraphiques les

plus importants de l'univers : la *Maintenance* avait, en effet, en sus de l'obligation d'immerger un câble entre Lisbonne et les Açores, le droit de faire rayonner, de ces îles, une ligne vers l'Amérique du Nord, une autre vers les Antilles, Porto-Rico et Cuba, une troisième vers Madère, une quatrième vers l'Angleterre (1). La compagnie anglaise avait eu beaucoup de peine à obtenir ou plutôt à ressaisir cette concession privilégiée; un contrat provisoire la lui avait donnée en 1892; mais M. Ribot, qui était alors ministre des Affaires étrangères de la République française, avait d'abord empêché la ratification définitive de ce contrat; puis, l'éminent homme d'État l'avait fait attribuer à la *Société française des Télégraphes sous-marins,* qui l'eût définitivement gardée

(1) La *Maintenance* avait même la faculté de poser un câble entre Lisbonne et *un autre pays du continent européen*, non dénommé. (Article 6 de la convention du 16 juin 1893.)

sans la négligence du Parlement français et l'imprévoyance du ministre des Postes et Télégraphes (1).

Quoi qu'il en soit, lorsque la maison Felten et Guilleaume sollicita l'atterrissage aux Açores du câble allemand, elle trouva en face d'elle la *Maintenance* à qui le Gouvernement portugais avait concédé dans ces îles un grand centre télégraphique qu'on était jaloux, à Londres, de laisser entre des mains anglaises. La requête allemande venait donc trop tard. Il est vrai que la maison Felten et Guilleaume pouvait s'arranger avec la *Maintenance* et obtenir de celle-ci l'autorisation de faire atterrir aux Açores le câble projeté. Mais l'Angleterre, hostile à une telle combinaison, qui permettait aux Allemands d'établir leurs communications hors de son contrôle, agit

(1) Sur l'affaire du câble des Açores, voir la Note annexe à ce chapitre, p. 94. On y trouvera un exemple de la manière dont ont été souvent traitées, en France, les grandes questions de télégraphie sous-marine.

auprès du Cabinet de Lisbonne pour la faire échouer. D'ailleurs, le Portugal, de lui-même, n'y était pas favorable, puisque la ligne Vigo-Açores était concurrente de la ligne Lisbonne-Açores qu'il venait de concéder, et qu'il subventionnait. L'atterrissage fut donc refusé.

Pour l'Allemagne, c'était une déception. Pourtant, l'insuccès n'était pas complet; car, si, faute de station aux Açores, sa combinaison atlantique avait échoué, elle avait obtenu à Vigo le contact avec le réseau de l'*Eastern* qu'elle avait ardemment désiré. Par conséquent, des deux ambitions qu'elle nourrissait depuis 1894, une était pleinement satisfaite.

Ainsi échoua la tentative nouvelle de l'Allemagne pour être en relations télégraphiques avec les États-Unis. Si cette combinaison était la première depuis l'adop-

tion de la politique d'affranchissement télégraphique de l'Allemagne, c'était la troisième depuis l'invention des câbles sous-marins : la première avait été celle de 1869, dont le résultat se manifesta simplement par la pose, en 1871, du câble Greetsiel-Lowestoft et par une entente avec l'*Anglo-American Telegraph Company;* la seconde, plus sérieuse, eut pour résultat, en 1882, la jonction de Greetsiel, près d'Emden, à Valentia par un câble direct, grâce auquel il n'y eut plus entre l'Allemagne et le Nouveau monde qu'un seul point d'atterrissement, celui de Valentia; quant à la troisième, que le cabinet de Lisbonne fit avorter, on vient de voir que son objet était de prolonger jusqu'aux États-Unis le câble qui, parti de Borkum, s'arrêta à Vigo.

Une quatrième tentative, faite en 1899, fut enfin couronnée de succès et le 1er septembre 1900 un câble purement allemand

joignit les deux mondes (1) : il partait de l'île de Borkum, non loin d'Emden, gagnait tout droit les Açores et, de là, atteignait Coney Island, près de New-York.

(1) Les deux sections réunies mesurent 7 714 kilomètres. La section Borkum-Açores a 3 466 kilomètres et la section Açores-New-York 4 248 kilomètres. On juge, d'après ces chiffres, de la position favorable qu'occupent les îles portugaises, presque au milieu de l'Atlantique.

II

Le droit d'atterrir aux États-Unis fut accordé au printemps 1899 par le Président Mac Kinley (1), grâce à la Compagnie américaine *Commercial Cable Company* avec qui le Gouvernement allemand, se dégageant de l'entente qu'il avait établie de-

(1) Pour négocier l'affaire aux États-Unis, la maison Felten et Guilleaume envoya comme agent à Washington M. W.-J. Spoerer ; celui-ci remit le 28 mars la demande de sa Compagnie à l'ambassadeur d'Allemagne, qui la transmit immédiatement au secrétaire d'État, M. John Hay. Le 10 avril, celui-ci répondit que le Président accordait la concession sollicitée à condition que la société concessionnaire donnât son adhésion expresse aux onze articles d'un mémorandum que communiquait M. John Hay. La société prit l'engagement qui lui était demandé, dans une lettre adressée le 13 mai au secrétaire d'État et que l'ambassade d'Allemagne légalisa le 26 mai. Le texte des onze articles du mémorandum, lequel constitue l'acte de concession, se trouve dans les *Papers relating to the foreign relations of the United States*, 1899, p. 311-312. Washington, Government printing office.

puis près de trente ans avec l'*Anglo-American Co,* venait de lier solidement partie.

Comme le télégraphe, aux États-Unis, n'est pas un service d'État, il est nécessaire que les exploitants de câbles sous-marins se concertent avec les compagnies télégraphiques américaines pour qu'elles transmettent et distribuent les télégrammes qu'ils leur expédient; en retour, ces compagnies approvisionnent les stations de câbles des dépêches qu'elles recueillent aux États-Unis. De la liberté de l'industrie télégraphique est née une concurrence très âpre, d'où est issu un monopole bien établi : depuis longtemps, aux États-Unis, presque tout le service télégraphique se partage entre deux grandes sociétés, la *Western Union Telegraph Co* et la *Postal Telegraph Co* (1). L'une et l'autre ont, comme

(1) D'après l'enquête officielle faite en 1908-1909, le système de la *Western Union* comprenait 23 853 bureaux et 2 250 000 kilomètres de fils télégraphiques; en 1908, le nombre des dépêches atteignit 62 371 287; en 1907, il

il est naturel, des ententes très étroites avec les sociétés qui exploitent les câbles reliant l'Amérique du Nord à l'Europe. En 1899, la première, la *Western Union*, avait un contrat avec un syndicat *(pool)* qui embrassait dans son action les quatre câbles de l'*Anglo-American Telegraph Co*, celui de la *Direct United States Cable Co* et deux câbles exploités par la *Western Union* elle-même, soit en tout sept câbles; la seconde, la *Postal Telegraph*, avait conclu des arrangements avec la *Commercial Cable Co*, qui disposait de trois câbles à travers l'Atlantique.

Ces deux groupements existent tou-

avait été de 74 804 551. (Dans ces chiffres, ne sont pas compris les télégrammes expédiés sur des fils affermés par la *Western Union*, ni ceux qui sont expédiés en vertu de contrats spéciaux avec les Compagnies de chemins de fer.)

L'enquête ne donne pas les mêmes renseignements pour le *Postal System*; elle mentionne seulement qu'il servit à transmettre 22 130 000 messages en 1908. (*Investigation of Western Union and Postal-Telegraph-Cable Companies*. Washington, Government printing office, 1909, p. 55).

jours ; mais ils se sont singulièrement fortifiés depuis 1899. — D'abord, le réseau sous-marin de chacun d'eux a été renforcé : d'une part, la *Commercial Cable* a posé un quatrième câble transatlantique (*viâ* Açores) en 1900-1901 et un cinquième en 1905 ; d'autre part, l'*Anglo-American* a immergé son cinquième en 1912. — Ensuite, les Compagnies adhérentes à chaque groupement se sont plus étroitement liées entre elles. D'un côté, on a fondé, en effet, à Boston, en décembre 1903, au capital de 500 millions de francs, sous la raison sociale *Mackay Companies,* une société anonyme qui a acquis toutes les actions de la *Commercial Cable* et celles de toutes les compagnies qui constituent le *Postal Telegraph System*. De l'autre côté, le groupe de la *Western Union,* qui comprend les trois mêmes Compagnies qu'antérieurement, a modifié profondément, par des arrangements pris vers la fin de

1911, le caractère de l'association qui unissait celles-ci; d'après ces pactes, qui sont des sortes de baux emphytéotiques, la *Western Union* doit exploiter à son compte jusqu'au 1er avril 2010, d'une part les câbles et propriétés de l'*Anglo-American,* moyennant 262 500 £ par an, et, d'autre part, le câble et les propriétés de la *Direct United States,* moyennant 58 568 £ par an. Dans ce groupe, l'entente n'a donc plus pour but un simple partage de recettes suivant des rapports déterminés, mais la concentration complète des services d'exploitation en vue d'établir l'unité de direction.

L'Administration impériale dut opter entre les deux puissants groupes. Elle n'hésita point; écartant le groupe de la *Western Union,* auquel adhéraient deux Compagnies anglaises, elle choisit celui qui ne comprenait que des éléments américains, c'est-à-dire celui de la *Postal Tele-*

graph et de la *Commercial Cable*. Elle avait une autre raison de le préférer. On se rappelle qu'au début, en 1871, l'Allemagne avait conclu un accord avec la Compagnie anglaise *Anglo-American,* la seule qui possédât alors un câble transatlantique; elle resta fidèle à cette entente, quand la *Commercial Cable,* fondée en 1883, entra en lutte avec l'*Anglo-American*. Mais lorsqu'en 1894, l'Allemagne voulut avoir des câbles à elle, l'*Anglo-American,* dont la situation financière était médiocre, s'aperçut vite qu'elle allait en même temps perdre un bon client et voir apparaître un concurrent; elle fit donc ce qu'elle put pour contrarier les combinaisons allemandes. En revanche, quand, plus tard, l'Allemagne fut sur le point de réaliser ses desseins, elle se détourna de l'*Anglo-American* et tomba dans les bras de sa rivale, la *Commercial Cable* (1).

(1) M. George Gray Ward, directeur général et vice-

Le groupe américain a rendu plusieurs services à l'Allemagne; tout d'abord, il l'aida à obtenir, malgré les Anglais, l'atterrissage aux États-Unis pour un câble allemand; ensuite, il mit à sa disposition la puissance télégraphique de la *Postal Telegraph Co;* en troisième lieu, la *Commercial Cable Co* signa un contrat de secours réciproque, c'est-à-dire que les Américains et les Allemands se promirent, en cas d'interruption, de mettre leurs câbles respectifs à la disposition les uns des autres; enfin la *Commercial* s'engagea à poser, de Canso (Canada) aux Açores, un premier câble qui doublerait la section allemande New-York-Açores, puis un second câble, des Açores à Waterville (Irlande), qui doublerait la section allemande Açores-Borkum (1).

président du conseil d'administration de la *Commercial Cable*, est membre d'honneur (*Ehrenmitglieder*) du conseil de la *Deutsch-Atlantische*.

(1) Le câble de la *Commercial* Canso-Açores-Waterville a été posé en 1900-1901.

La *Commercial Cable Co* fournit ainsi aux Allemands

Tout en négociant avec les États-Unis le droit d'atterrir sur la côte américaine, les Allemands cherchaient à obtenir du Portugal la même faveur aux Açores. On se souvient que le cabinet de Lisbonne leur avait refusé l'autorisation de prolonger jusqu'aux Açores le câble Borkum-Vigo. Non sans regret, ils sollicitèrent alors l'atterrissage pour un câble qui joindrait directement l'Allemagne aux Açores. Le Portugal n'avait pas de raisons à opposer à cette demande nouvelle, sinon qu'il avait concédé en 1893 le monopole des communications sous-marines aux Açores à la compagnie anglaise la *Maintenance,* laquelle l'avait rétrocédé à la

la ligne de secours dont ils ne pouvaient se passer; mais les Allemands leur en offrirent une aussi. Et c'est même pour avoir cette ligne de secours que la *Commercial* conclut avec l'Allemagne les arrangements auxquels je viens de faire allusion. (Déposition de M. J.-C. Lamb, second secrétaire du *General Post Office,* devant la Commission d'enquête sur les câbles, présidée par lord Balfour of Burleigh, 8 mai 1901.)

compagnie *Europe and Azores Telegraph*. L'obstacle n'était pas insurmontable; il suffisait de payer. Deux conditions principales furent imposées aux Allemands par le rétrocessionnaire (1) : en premier lieu, ils durent payer à celui-ci une indemnité de 50 000 marks; en second lieu, ils furent obligés de confier la pose et la fourniture de leur câble à la *Maintenance* (2). Leur amour-propre n'en souffrit pas beaucoup; à cette époque, il n'y avait pas une seule fabrique de câbles en Allemagne. Le prix convenu avec la *Maintenance* a été de 935 000 £, soit environ 23 562 000 francs.

De la part de l'Administration allemande, la concession du câble fut accordée le 28 mai 1899 à la maison Felten et Guilleaume, qui avait la faculté de la rétrocéder; le droit d'atterrir sur le sol de

(1) Marché du 2 août 1899.
(2) *Die Seekabel*, par M. Thurn, p. 151, Leipzig. 1909.

l'Allemagne était conféré pour quarante ans, à compter de la mise en service du câble. La station en Allemagne devait être exploitée par l'Administration impériale; celle des Açores et celle de New-York, par la société concessionnaire.

Imitant l'Angleterre qui, dans quelques circonstances très exceptionnelles, a donné des subventions à des Compagnies de câbles, et la France qui avait accordé récemment une garantie de produit à la *Société française des télégraphes sous-marins* (1) et à la *Compagnie française des câbles télégraphiques* (2), l'Empire s'engagea à payer à l'exploitant, pendant quarante ans, une subvention annuelle de

(1) Convention du 3 février 1893, approuvée par la loi du 23 mars suivant, pour l'établissement et l'exploitation d'un câble sous-marin entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie.

(2) Convention du 2 juillet 1895, approuvée par la loi du 28 mars 1896, pour l'établissement et l'exploitation de câbles entre la France, l'Amérique du Nord et les Antilles.

1 400 000 marks. Pour alléger cette lourde charge, l'Empire devait retenir pour lui-même les taxes perçues dans ses bureaux sur les dépêches empruntant le câble. Quand ce prélèvement sur les taxes atteindrait 1 700 000 marks, la Compagnie payerait au Trésor une redevance de 0 fr. 25 par mot (tant que le tarif des transmissions resterait fixé à 1 fr. 25).

La maison Felten et Guilleaume n'attendit pas que les négociations relatives à l'atterrissage aux États-Unis et à celui des Açores fussent définitivement closes par un échange de signatures pour créer la société qui exploiterait le câble transatlantique. Fondée le 21 février 1899, au capital de 20 millions de marks, la *Deutsch-Atlantische Telegraphengesellschaft* fut enregistrée le 25 mai suivant. Son premier conseil d'administration comprenait, outre MM. Émile, Max et Théodore Guilleaume, quelques grandes per-

sonnalités du monde commercial et financier : MM. Schröder, W. Müller, L. Hagen, F. Clouth, etc...; les deux premiers directeurs furent M. Oskar Moll, encore en fonctions aujourd'hui, et M. C.-W. Guilleaume.

Fabriqué et posé par la *Maintenance,* le câble, dont la capacité de transmission devait être de vingt-cinq mots de cinq lettres à la minute, fut livré à l'exploitation le 1er septembre 1900. Mais on constata vite que c'était avec quelque difficulté qu'il suffisait à écouler le trafic, surtout en automne, et on résolut bientôt d'en poser un deuxième. D'ailleurs, les transactions commerciales avec les États-Unis ne cessaient de croître; en 1894, l'année où l'Allemagne inaugura sa nouvelle politique de câbles, elles n'avaient pas dépassé, importations et exportations réunies, 804 millions de marks; au commencement de 1902, quand la Compagnie

décida de doubler le câble, elles venaient d'atteindre 1 427 millions (1901) et l'on avait l'impression nette que l'impulsion qu'elles subissaient ne s'arrêterait plus; en 1913, elles se sont élevées à 2 424 millions de marks. J'ajoute qu'en posant un second câble, les Allemands s'affranchissaient presque complètement de la *Commercial Cable*, dont les lignes cessaient ainsi de leur être indispensables.

Le 24 avril 1902, la Compagnie signa avec l'Administration impériale un avenant aux traités d'exploitation de 1899, par lequel la *Deutsch-Atlantische* s'engagea, moyennant des conditions financières nouvelles, à poser un deuxième câble transatlantique parallèle au premier. Le régime financier à appliquer aux deux câbles peut être résumé en quelques mots : d'une part, l'Empire doit payer à la Compagnie, à partir du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1944, date jus-

qu'à laquelle est prolongée la concession allemande, une subvention fixe de 1 710 000 marks par an; d'autre part, la Compagnie doit payer à l'Administration une redevance de 16 pf. par mot sur les 3 750 000 premiers mots, de 66 pf. au delà de ce nombre jusqu'à 7 170 000; et enfin de 16 pf. au delà de 7 170 000 (1).

Le deuxième conducteur a été fabriqué et immergé par la nouvelle usine allemande de câbles, appartenant au *Norddeutsche Seekabelwerke,* moyennant 20 084 000 marks, soit 10 p. 100 environ de plus que n'avait coûté le premier, qui était l'œuvre de la *Maintenance*. La différence de prix tient peut-être un peu à cette circonstance que, pour la pose du premier câble, la Compagnie traitait avec une compagnie étrangère, tandis que pour

(1) Ces redevances furent établies d'après la taxe existante (1 mark par mot).

Pour un trafic de 9 000 000 de mots, la redevance de la Compagnie serait donc de 3 150 000 marks.

la pose du second elle traitait avec une compagnie allemande, dont elle possédait exactement la moitié des actions ; elle est due aussi à ce que le second câble, immergé dans des conditions un peu différentes du premier, et ne suivant pas exactement le même tracé, est un peu plus long (1); et enfin, à ce qu'on a donné au conducteur du second un diamètre un peu plus grand, afin d'accroître sa capacité de transmission.

Pour payer le deuxième câble, la Compagnie émit un emprunt de 20 000 000 de marks en obligations 4 p. 100 de 1 000 marks chacune, amortissables du 2 janvier 1906 au 2 janvier 1945 au plus tard, avec faculté de remboursement anticipé à partir du 1er juillet 1912. Soit qu'elle doutât de son propre crédit, soit qu'elle voulût imiter la Compagnie française des câbles télégra-

(1) Le premier câble mesure 7 714 kilomètres, le second 7 933 kilomètres.

phiques (1), la *Deutsch-Atlantische* conclut avec l'Administration allemande un accord aux termes duquel celle-ci consigne chaque année au *Seehandlung* (2), considéré comme fidéicommissaire, une somme de 1 010 470 marks, prélevée sur la subvention impériale. Cette somme, qui suffit à assurer le service de l'intérêt et de l'amortissement de l'emprunt, est déléguée à la grande banque *A. Schaaffhau-*

(1) La Compagnie française des câbles télégraphiques a deux emprunts au service desquels des subventions de l'État sont légalement affectées : l'un de 5 210 000 francs, émis en 1894, amortissable en trente ans, et dont le produit a été consacré au paiement du câble de la Nouvelle-Calédonie à l'Australie ; l'autre de 22 500 000 francs, émis en 1896 et remboursable en trente ans, et dont les fonds servirent à payer le deuxième câble Brest-New-York. Les porteurs d'obligations des deux emprunts se sont constitués en sociétés civiles (30 avril 1895, 24 juillet 1896); la légalité de leurs privilèges spéciaux repose respectivement sur la convention du 3 février 1893, approuvée par la loi du 23 mars suivant, et sur la convention du 2 juillet 1895, approuvée par la loi du 28 mars 1896.

(2) Le *Seehandlungs-Institut* est une banque d'État fondée en 1772 par Frédéric II ; son capital appartient à la Prusse et ses bénéfices sont inscrits, chaque année, au budget du royaume.

sen'sche Bank-Verein, comme mandataire des porteurs d'obligations.

Les relations télégraphiques entre l'Allemagne et les États-Unis se sont beaucoup développées depuis la date à laquelle fut posé le premier câble. En 1901, quand elle n'avait qu'un câble, la *Deutsch-Atlantische* transmit 3 070 674 mots (1); en 1905, sur ses deux câbles, elle en transmit 4 893 594 et en 1910, 5 488 397.

(1) Le nombre des télégrammes a été de :

343 292 en 1901;
543 771 en 1905;
710 376 en 1910.

Tous ces télégrammes ne viennent pas d'Allemagne ou ne lui sont pas destinés; un assez grand nombre sont originaires d'Autriche, de Russie et des pays balkaniques ou sont expédiés vers ces régions.

III

Depuis le 1er janvier 1905, la *Deutsch-Atlantische* exploite, pour son propre compte, outre ses deux câbles transatlantiques, le câble Borkum-Vigo posé en 1896 par la *Deutsche Seetelegraphengesellschaft*.

D'après un marché du 20 juillet 1896 entre celle-ci et la maison Felten et Guilleaume, la première s'était engagée envers la seconde à lui livrer, moyennant un préavis de trois mois, la totalité de ses actions (1). La maison Felten et Guilleaume ayant cédé son droit d'option à la *Deutsch-Atlantische*, celle-ci déclara qu'elle entendait l'exercer le 31 décem-

(1) Cf. *Electrotechnische Zeitschrift*, 12 janvier 1905.

bre 1904. Les actions furent payées d'après le prix d'établissement du câble, tel qu'il figure au bilan, déduction faite du fonds de renouvellement *(Erneuerungs-bestand)* (1). La *Deutsch-Atlantische* se procura l'argent nécessaire au paiement en émettant quatre mille actions nouvelles (2).

Le rendement de ce câble, qui sert aux communications entre l'Allemagne, d'une part, et la péninsule Ibérique, une partie

(1) Dans le bilan de la *Deutsche Seetelegraphengesellschaft* arrêté le 31 décembre 1904, le câble Emden-Vigo est inscrit à l'actif pour.... 3 517 509 marks
et l'*Erneuerungsbestand* au passif pour ..... 688 481 —

La différence, soit..... 2 829 028 marks
représente bien la somme pour laquelle le câble Emden-Vigo figure maintenant dans les bilans de la *Deutsch-Atlantische*.

(2) Le capital-actions de la Société fut ainsi porté de 20 à 24 millions de marks, montant actuel.

L'émission des quatre mille actions nouvelles eut lieu en novembre 1904 au cours de 116,75 p. 100; le produit en était destiné à la fois à l'achat du câble Emden-Vigo et à une augmentation du capital des *Norddeutsche Seekabelwerke*, dont j'ai dit que la *Deutsch-Atlantische* possède la moitié.

de l'Afrique, l'Asie et l'Australie, d'autre part, est considérable. En 1905, il a servi à transmettre 432 050 télégrammes comptant 4 491 823 mots et, en 1910, 492 445 télégrammes comptant 5 488 397 mots. Aussi, à l'assemblée générale des actionnaires de la *Deutsch-Atlantische* du 3 mai 1911, les directeurs de la Compagnie ont-ils annoncé leur intention de le doubler.

On conjecture très aisément comment ils entendaient réaliser leur projet.

L'Administration française entretenait à cette époque avec le monde télégraphique allemand des relations singulièrement plus cordiales que celles qui se maintenaient péniblement entre la Wilhelmsstrasse et le Quai d'Orsay. Un des fruits de cette entente allait être cueilli par l'Allemagne (1) : la France venait, en effet, de lui donner l'autorisation de faire atterrir à Brest le câble Greetsiel (Emden)-Valentia, qui

(1) Voir ci-dessous, page 157.

était complètement inutilisé depuis une dizaine d'années, c'est-à-dire depuis la mise en service du premier câble transatlantique allemand : le point de départ du conducteur devait rester à Greetsiel, sur la côte hanovrienne; le point d'arrivée devait être, au lieu de Valentia (Irlande), d'où partent les câbles transatlantiques de l'*Anglo-American Telegraph Co,* le grand port militaire de Brest, centre des communications télégraphiques sous-marines de la France, et d'où rayonnent un câble vers l'Angleterre, un vers l'Afrique Occidentale et deux vers les États-Unis. Lorsque le câble de Greetsiel aurait une station sur la côte de Bretagne, il serait facile aux Allemands de le prolonger jusqu'à Vigo.

La première partie du projet fut réalisée assez vite. Au mois d'octobre 1911, — cent jours après *le coup d'Agadir,* — un câble allemand atterrissait pour la première fois

sur le sol de France. Les Allemands s'en sont beaucoup réjouis. Il y a deux ans, dans une étude publiée par la revue *Deutsche Erde,* M. Max Roscher écrivit, à propos de cette première ligne télégraphique sous-marine établie entre les deux nations : « La nouvelle communication, aboutissant au point de départ (1) des

(1) De Brest partent, en effet, les deux câbles transatlantiques de la Compagnie française des câbles télégraphiques, c'est-à-dire le câble Brest-Saint-Pierre-Cap Cod posé en 1879, et le câble Brest-Cap Cod-New-York, posé en 1898-1899.

Brest est, en outre, le point de départ du câble qui se dédouble à Dakar : 1° en un embranchement sud-américain et 2° en un embranchement ouest-africain. Le tronc commun de cette double communication est le câble Brest-Dakar (4 496 kil.) posé en 1905. L'embranchement sud-américain n'est autre que le câble Dakar-Pernambouc, propriété de la *South American Cable* (aujourd'hui *Compagnie des câbles sud-américains*). Quant à l'embranchement ouest-africain, il se compose des six sections suivantes :

1° Dakar-Conakry (Guinée), 866 kilomètres, acheté en 1901 à la *West African ;*

2° Conakry-Monrovia (Libéria), 575 kilomètres ;

3° Monrovia-Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), 930 kilomètres. Ces deux câbles, qui appartiennent à la Compagnie des câbles sud-américains (avant 1914, à la *South Ame-*

grands câbles français pour l'Amérique du Nord, l'Afrique Occidentale et l'Amérique du Sud, a une grande importance, abstraction faite complètement de ceci qu'elle a été *une manifestation publique du rapprochement entre l'Allemagne et la France en matière de câbles*. Déjà, en 1910, il avait transpiré qu'un accord franco-allemand venait d'être conclu, par lequel les deux pays se garantissaient réciproquement secours en cas de dérangement ou

rican), ont été posés, en 1912, par les *Norddeutsche Seekabelwerke ;*

4° Grand-Bassam-Cotonou (Dahomey), 822 kilomètres, acheté en 1901 à la *West African ;*

5° Cotonou-Libreville (Afrique équatoriale), 1 219 kilomètres, acheté en 1901 à la *West African ;*

6° Libreville-Cap Lopez-Loango, 970 kilomètres, posé en 1913 par l'Administration française.

On voit que maintenant l'Angleterre, la France et l'Allemagne sont toutes trois reliées à l'Amérique du Sud et à l'Ouest Africain par des communications nationales, établies d'après un plan identique : la bifurcation anglaise est dans les îles portugaises du Cap-Vert (Saint-Vincent), la bifurcation allemande dans la République de Libéria (Monrovia), la bifurcation française, au Sénégal (Dakar).

d'interruption de leurs câbles. C'est ainsi que furent atteints les divers buts assignés, depuis des années, *dans la lutte contre le monopole des câbles anglais, par les représentants des deux nations*, formant comme une constellation naturelle; car, en réalité, dans la question des câbles sous-marins, les intérêts de l'Allemagne courent parallèlement à ceux de la France, comme un Français le disait avec tant d'à-propos, et la France se montre à l'Allemagne, d'après un mot dit du côté allemand, *comme sa plus naturelle alliée...* »

La livraison de la revue allemande qui contient ces lignes a été publiée quelques mois après la signature de l'arrangement franco-allemand qui suivit l'incident d'Agadir (1).

Les personnes qui aiment la synchronologie remarqueront que la première com-

(1) *Deutsche Erde*, 1912, fascicules 6-7.

munication sous-marine entre la France et l'Allemagne, ainsi célébrée par M. Max Roscher, a été achevée (1) le 12 octobre 1911, c'est-à-dire quelques heures après que M. Jules Cambon et M. von Kiderlen-Waechter eurent paraphé l'arrangement franco-allemand au sujet du Maroc, et quelques jours avant que les deux diplomates eussent paraphé l'arrangement au sujet du Congo (2 novembre 1911).

La seconde partie du projet de doublement du câble Greetsiel-Vigo, c'est-à-dire la pose de la section Brest-Vigo, demeure encore en suspens. La France est-elle devenue moins courtoise à l'égard de l'Allemagne? ou plutôt, l'Espagne, qui suit assez docilement les inspirations du Cabinet de Saint-James, a-t-elle refusé l'atterrissement d'un second câble allemand sur

(1) L'apparition, à cette heure sombre, dans le port de Brest du bateau câblier allemand *Grossherzog von Oldenburg*, appartenant aux *Norddeutsche Seekabelwerke*, causa en ville un étonnement assez naturel.

les côtes de Galice? Le champ des conjectures est si étroit que je n'insiste point (1). Ce qui est certain, c'est que l'Allemagne éprouve là un échec tout à fait analogue à celui qu'elle essuya en 1896, quand elle tenta d'obtenir du Portugal la prolongation du câble de Vigo jusqu'aux Açores (2), et quand, en 1906, elle essaya d'arracher à l'Espagne le droit de prolonger ce même câble jusqu'aux Canaries (3).

La situation de la *Deutsch-Atlantische* est prospère : non seulement ses câbles

(1) Les Allemands éprouveraient-ils de sérieuses inquiétudes sur la possibilité de réaliser leur plan, c'est-à-dire d'achever le doublement du câble Emden-Vigo? Les voici, en effet, qui déclarent, dans la même phrase, que ce doublement est indispensable et que, néanmoins, on peut en différer l'exécution : « Für die Vigo Strecke hat sich die Folge ergeben, dass der Verkehr, dessen Menge eine Verdoppelung des Kabels in näher Zukunft erfordert hätte, *jetzt noch auf den einen Kabel bewältigt werden kann.* » (Rapport de la Direction à l'assemblée générale des actionnaires de la *Deutsch-Atlantische,* 5 mai 1913.)

(2) Voir ci-dessus, pages 59 et suiv.

(3) Voir ci-dessous, pages 115 et suiv.

sont d'un bon rendement, mais encore le placement qu'elle a fait en souscrivant la moitié du capital des *Norddeutsche Seekabelwerke* est devenu assez fructueux : le dividende de cette société a été de 10 p. 100 en 1909, 1910, 1911 et 1912 : comme la participation de la *Deutsch-Atlantische* est de 3 000 000 de marks, celle-ci a recueilli, de ce chef, un bénéfice net de 300 000 marks (3). En 1913, le dividende

(1) Dans le compte de profits et pertes de la Compagnie, les recettes de l'exploitation sont groupées, pour chaque année, en un seul chiffre.

1900	587 581	marks.
1901	2 010 222	—
1902	2 185 622	—
1903	2 115 172	—
1904	2 793 507	—
1905	3 487 356	—
1906	3 574 095	—
1907	3 692 097	—
1908	4 084 907	—
1909	4 190 527	—
1910	4 351 454	—
1911	4 433 451	—
1912	4 780 092	—
1913	4 898 261	—

Je rappelle que le premier câble transatlantique a été mis en exploitation le 1er septembre 1900 ; que la première section du second (Borkum-Açores) l'a été le

des *Norddeutsche Seekabelwerke* n'a été que de 5 p. 100.

Grâce à son trafic et grâce à ce placement, la *Deutsch-Atlantische* a distribué des dividendes qui ont passé rapidement de 2 p. 100 en 1900 à 7 p. 100 en 1906 et, durant les quatre dernières années d'exploitation, ont atteint 7 1/2 p. 100.

Tels sont les résultats de la tentative faite pour soustraire au contrôle de l'Angleterre le trafic télégraphique germano-américain. Pour l'Allemagne, c'est presque une victoire ; car, dans l'exécution de son projet, laquelle a ressemblé à un duel, elle a atteint le double but de son ambition primitive et même au delà : elle a le con-

30 octobre 1903 et la deuxième section (Açores-New-York) le 1er juillet 1904.

Quant au câble Borkum-Vigo, la *Deutsch-Atlantische* en a assumé l'exploitation depuis le 1er janvier 1905.

Ce bénéfice net de 300 000 marks représente un intérêt de 1,25 p. 100 du capital social de la *Deutsch-Atlantische* (24 millions de marks).

tact immédiat avec l'*Eastern* à Vigo ; elle a une communication nationale et directe avec les États-Unis par les Açores ; et elle n'a point de station en Angleterre.

NOTE ANNEXE

(page 61).

L'AFFAIRE DU CABLE DES AÇORES

(1892-93).

L'histoire de la tentative faite aux Açores par la France n'a pas encore été écrite et elle ne le sera probablement jamais. Hormis le ministre des Affaires étrangères, personne ne joua dans cette affaire un rôle dont il puisse être fier ; c'est pourquoi sans doute le silence s'est vite fait sur elle.

Qu'on me permette d'en rappeler ici simplement la chronologie.

Le 17 février 1892, le ministre des Travaux publics de Portugal et la *Telegraph Construction and Maintenance Co* signent un traité qui accorde à celle-ci l'atterrissage aux Açores.

Le ministre des Affaires étrangères de la

République française, M. Ribot, intervient immédiatement au nom de son Gouvernement, empêche la ratification du traité par les Chambres portugaises et décide le Cabinet de Lisbonne à concéder l'atterrissage à la *Société française des Télégraphes sous-marins* (14 juin).

La concession obtenue par M. Ribot en Portugal au profit de la *Société française* n'était valable que si, à Paris, le Parlement approuvait, avant le 1er avril 1893, une convention en projet, dont l'exécution aurait assuré et garanti l'exploitation non seulement du câble concédé par le Portugal, mais encore d'autres câbles formant le prolongement de celui-ci. Comme gage de l'engagement vis-à-vis du Gouvernement portugais, la *Société française* déposa à Lisbonne un cautionnement de 400 000 francs, qui devait être la propriété du Trésor portugais si la concession devenait caduque, c'est-à-dire si le projet de loi français n'était pas voté avant le 1er avril 1893 (article 4 de la convention entre le Portugal et la compagnie française).

La *Société française des Télégraphes sous-marins,* ayant en mains la concession portugaise, conclut quelques jours plus tard

(25 juin 1892) avec l'Administration française, représentée par M. de Selves, directeur général des Postes et Télégraphes, une convention ayant pour objet la pose et l'exploitation pendant vingt-cinq ans d'un câble télégraphique entre Brest, Lisbonne, l'archipel des Açores et l'île d'Haïti; l'Administration française accordait, sous forme d'avance remboursable, une garantie de produit brut atteignant 2 300 000 francs par an, après prélèvement au profit de la Société : 1° d'une somme de 250 000 francs pour l'entretien des conducteurs; 2° d'une participation aux recettes d'exploitation. La convention devant être ratifiée par le Parlement français, un projet de loi l'approuvant fut déposé le 27 juin par le Gouvernement sur le bureau de la Chambre des députés.

La Commission du budget l'examina en juillet, puis en novembre. Le 11 mars 1893, elle entendit le ministre de la Guerre, le ministre des Affaires étrangères (M. Jules Develle, qui avait succédé à M. Ribot) et le ministre du Commerce et de l'Industrie, dans les attributions de qui se trouve l'administration des Postes et des Télégraphes, M. Jules Siegfried. Le ministre de la Guerre et le

ministre des Affaires étrangères insistèrent pour l'adoption du projet en raison de la valeur stratégique et politique du câble; mais le ministre du Commerce considéra la combinaison comme beaucoup trop onéreuse et, plus ou moins explicitement, l'abandonna. La Commission du budget, en présence de ces contradictions, refusa, par 8 voix contre 6 et 2 abstentions, d'adopter le projet de loi. Le Gouvernement parut accepter ce rejet; car le 24 mars, c'est-à-dire une semaine avant le terme prévu pour l'approbation de la convention, le ministre du Commerce et de l'Industrie écrivit à la *Société française des Télégraphes sous-marins* « que la Commission du budget n'avait pas donné son approbation à la convention intervenue entre l'État et la Société; que, dans ces conditions, il n'apparaissait pas qu'il puisse être possible de poursuivre la question de la ratification du projet de loi soumis au Parlement et d'engager sur cette question un débat parlementaire ».

Le 19 avril, le Gouvernement portugais déclara caduque la convention du 14 juin 1892 et confisqua, en conséquence, comme il en avait le droit strict, le cautionnement de

400 000 francs déposé par la *Société française*.

Deux mois plus tard, la concession dont les Français n'avaient pas su profiter, était définitivement attribuée aux Anglais (19 juin 1893).

*
* *

La *Société française des Télégraphes sous-marins* ne perdit pas les 400 000 francs qu'elle avait consignés à Lisbonne.

Elle les réclama au Gouvernement français. Ses exigences étaient fondées sur une lettre que le président du Conseil des ministres, M. Émile Loubet, lui avait adressée le jour même de la signature de la convention que le Parlement devait approuver (25 juin 1892). Cette lettre contenait l'engagement d'indemniser la Société si elle perdait le cautionnement déposé à Lisbonne.

L'engagement était, en droit, sans valeur; mais pouvait-on s'y soustraire ?

Le 3 juillet 1893, le Cabinet dépose, à la Chambre des députés, un projet de loi ouvrant un crédit de 400 000 francs. La Commission du budget l'ayant approuvé, le projet est mis

inopinément à l'ordre du jour du 20 juillet. Le rapporteur général de la Commission du budget, M. Antonin Dubost, donne, au début de la séance, lecture de son rapport, qui n'a pas été imprimé, et demande la discussion immédiate du projet. Plusieurs députés, surpris par cette demande et n'ayant pas en main leurs dossiers, sollicitent le renvoi de la discussion à la fin de la séance. On ne peut le leur refuser.

M. de Ramel critique amèrement la conduite de M. Jules Siegfried (1), ministre du Commerce en fonctions au début de l'année, qui n'a pas su comprendre ni défendre l'intérêt national qu'offrait le câble des Açores. M. Siegfried, dont la probité était vraiment, aux yeux de tous, au-dessus de tout soupçon, répond : 1° que la convention était, au point de vue financier, extrêmement onéreuse, attendu qu'il y était stipulé une garantie de l'État dans des conditions tout à fait abusives ; 2° qu'elle était sans grande utilité, au

(1) M. Siegfried fut ministre du Commerce et de l'Industrie du 6 décembre 1892 au 4 avril 1893. Son prédécesseur fut M. Jules Roche (17 mars 1890-5 décembre 1892) ; son successeur, M. Terrier (15 avril-3 décembre 1893).

point de vue commercial, attendu que le trafic serait sûrement très faible; 3° que l'intérêt stratégique était sans grande importance, puisqu'il est aisé de couper un câble en pleine mer. — A quoi M. de Ramel réplique que, si les conditions posées par la *Société française* étaient trop onéreuses, il était loisible au Gouvernement de traiter avec une autre compagnie.

Le projet est mis aux voix; mais le scrutin est nul, le *quorum* n'étant pas atteint. Le lendemain, on vote de nouveau : 195 voix seulement se prononcent en faveur du projet; un député vote contre; plus de trois cents s'abstiennent (21 juillet 1893).

Le Gouvernement, qui avait hâte d'en finir avec cette malheureuse affaire, saisit immédiatement le Sénat du projet que vient de voter la Chambre. Le rapporteur général de la Commission des finances, M. Boulanger, lit son rapport en séance et le texte même est adopté sans débat.

Les 400 000 francs remboursés à la Société française des Télégraphes sous-marins furent prélevés sur le reliquat du produit de la Tombola de l'Exposition de 1889 (article 2 de la loi du 5 août 1893).

CHAPITRE II

LES CABLES DE L'ATLANTIQUE SUD

Unie à l'Amérique du Nord par deux câbles nationaux, l'Allemagne voulut pareillement être liée à l'Amérique du Sud et à ses trois colonies de l'Ouest Africain par des lignes affranchies du contrôle britannique.

Les raisons qu'elle avait à cette époque (1906) de désirer une communication allemande avec ses jeunes colonies africaines sont évidentes. Quant à l'Amérique du Sud, c'est-à-dire au Brésil, à l'Uruguay, à la République Argentine, elle souhaitait d'être unie à ces pays pour les mêmes motifs que ceux qui l'avaient déterminée naguère à créer une voie nationale

entre elle et les États-Unis : motifs d'ordre commercial et financier, motifs d'ordre politique et sentimental. Les premiers sont révélés par l'accroissement énorme des transactions entre l'Allemagne et les républiques sud-américaines :

EXPORTATIONS (1) (en millions de marks).

	1896	1906
Au Brésil	60,3	88,8
Dans la République Argentine.	44,1	170,1
Dans l'Uruguay	9,6	25,6
	114,0	284,5

IMPORTATIONS

Du Brésil	100,1	188,1
De la République Argentine	108,8	372,2
De l'Uruguay	10,5	18,7
	219,4	579,0

Les motifs d'ordre mystique et politique résidaient tous dans ces fortes agglomé-

(1) L'accroissement des exportations allemandes a continué depuis 1906. En 1906, pour les trois pays, elles atteignaient 284 500 000 marks ; en 1913, 563 500 000 marks. De même, les importations se sont élevées, de 579 millions de marks en 1906, à 942 300 000 en 1913.

rations d'Allemands établies au sud du Brésil, que quelques pangermanistes rêvèrent naguère de transformer en établissements politiques (1) et que tous veulent

(1) Qu'on me permette seulement deux citations topiques, entre toutes celles qu'il serait très facile d'emprunter à la littérature pangermaniste.

J'emprunte la première au grand professeur de l'Université de Berlin, Gustav von Schmoller : « Nous devons à tout prix souhaiter que, dans le sud du Brésil, il se forme, dans le siècle prochain, un pays allemand *(ein deutsches Land)* de 20 à 30 millions d'Allemands, que ce pays reste une portion du Brésil, ou bien qu'il constitue un État indépendant, ou enfin qu'il soit en relations plus étroites avec notre Empire... » *Handels-und Machtpolitik*, herausgegeben von Gustav Schmoller, Max Sering und Adolf Wagner, t. I, p. 35-36. Stuttgart, 1900.

Voici maintenant ce qu'on peut lire dans la revue allemande *die Grenzboten* (1903) :

« Avant tout, les entreprises allemandes dans le Sud-Amérique doivent concentrer toute leur action et leur énergie dans les trois États sud du Brésil, afin d'éviter de s'affaiblir par une distribution de pouvoir trop éparpillée. De même que le rescrit du vieux von der Heydt interdisait l'émigration au Brésil, de même nous devons maintenant faire des lois qui considéreront comme délit public pour un Allemand l'émigration dans tout autre pays que le Brésil, etc... Et alors nous verrons s'élever dans quelques années, au delà de l'Atlantique, un vigoureux empire colonial allemand, qui deviendra la plus belle et la plus durable entreprise coloniale que la vieille Europe ait jamais édifiée. »

encore entretenir comme des foyers de rayonnement pour la culture allemande dans ces régions. Ces groupements étaient particulièrement vigoureux dans les quatre États suivants :

Rio Grande do Sul, où vivaient		150 000	Allemands.
Santa-Catharina	—	80 000	—
Paraña	—	25 000	—
Espirito-Santo	—	20 000	—

Comme, relativement à la population totale, les Allemands représentaient 15 p. 100 dans le premier de ces États, 20 p. 100 dans le deuxième, 6 à 7 p. 100 dans le troisième et 10 p. 100 dans le quatrième (1), c'était, aux yeux de tous les sujets de l'Empire, un devoir national que d'abréger, autant que la science télégraphique le permettait, l'immense espace qui séparait de la mère patrie ces agglomérations d'exilés.

(1) Cf. *Handbuch des Deutschtums im Ausland*, deuxième édition. Dietrich Reimer, Berlin, 1906.

I

La distance entre la côte de Hanovre et les contrées que l'Administration allemande voulait atteindre est si grande qu'elle dut, par nécessité, se résigner à solliciter des puissances étrangères des points d'atterrissage intermédiaires ; d'autre part, elle fut obligée, par économie, d'avoir, sur une très grande partie du trajet, un tronçon commun qui servît au trafic sud-américain et au trafic ouest-africain.

L'Angleterre, poursuivant autrefois, dans l'Atlantique sud, un but analogue, s'était heurtée aux mêmes difficultés ; elle les avait surmontées comme fit l'Allemagne, c'est-à-dire, d'une part, en acquérant des points d'atterrissage en territoire

étranger, et, d'autre part, en immergeant un câble qui, commun au double trafic au départ de l'Europe, se dédoublait, au milieu de l'Atlantique, en deux branches : l'une se dirigeant vers le sud de l'Amérique, l'autre vers l'ouest de l'Afrique.

Je suis contraint de décrire ici le système télégraphique des Anglais dans ces régions, puisqu'ils étaient les rivaux à la domination desquels les Allemands voulurent se soustraire.

La position des Anglais dans ces régions était ancienne et très forte. Une première communication joignant la Grande-Bretagne au Brésil fonctionnait depuis trente ans ; elle était formée de conducteurs soudés les uns aux autres et appartenant à quatre compagnies étroitement unies. L'*Eastern Telegraph Company* en possédait l'extrémité septentrionale, c'est-à-dire : 1° un premier câble de Porthcurno

(Cornouailles) à Carcavellos, près de Lisbonne, posé en 1870, et dont l'*Eastern*, à sa naissance en 1872, avait hérité de la *Falmouth, Gibraltar and Malta Telegraph Co;* 2° un second câble entre les deux mêmes stations de Porthcurno et de Carcavellos, avec station intermédiaire à Vigo, que l'*Eastern* avait fait poser en 1873. Ces conducteurs se prolongeaient jusqu'à la côte brésilienne, à Pernambouc, grâce à trois câbles (1) posés l'année suivante par une filiale de l'*Eastern*, la *Brazilian Submarine Telegraph Co*, fondée à Londres le 8 janvier 1873. La troisième société était la *Western and Brazilian Telegraph Co*, qui détenait toute une série de câbles atterrissant dans les grands ports du Brésil et de l'Uruguay. Trois longeaient la côte nord

(1) Ces câbles étaient les suivants :

De Carcavellos à l'île de Madère (Portugal).	1 182	kilomètres.
De l'île de Madère à l'île Saint-Vincent (Portugal)	2 267	—
De l'île Saint-Vincent à Pernambouc (Brésil).	3 474	—

du Brésil, reliant Pernambouc à Para (1); huit descendaient vers le sud, jusqu'à la capitale de l'Uruguay, Montevideo (2).

De la capitale de l'Uruguay, la communication avec Buenos-Ayres, capitale de la République Argentine, était assurée par un câble de 52 kilomètres, posé à travers la large embouchure du Rio de la Plata. Ce conducteur, immergé en 1866,

(1) Ces trois câbles étaient les suivants :

De Pernambouc à Ceara	824	kilomètres.
De Ceara à Maranham	752	—
De Maranham à Para	727	—

La communication Pernambouc-Para était directe en 1873; c'est seulement quelques années plus tard que deux stations intermédiaires furent établies à Ceara et à Maranham.

(2) Voici la liste de ces câbles, avec l'année de leur mise en exploitation :

1873.	Pernambouc à Bahia (Brésil)	818	kilomètres.
—	De Bahia à Rio de Janeiro (Brésil)	1 584	—
1874.	De Rio de Janeiro à Santos (Bresil)	423	—
—	De Santos à Santa Catharina (Brésil)	538	—
—	De Santa Catharina à Rio Grande do Sul (Brésil)	738	—
1875.	De Rio Grande do Sul à Chuy (Uruguay)	278	—
—	De Chuy à Maldonado (Uruguay)	226	—
—	De Maldonado à Montevideo (Uuruguay)	132	—

appartenait à une compagnie locale, la *River Plate Telegraph Company*.

Cette dernière compagnie, étant liée pour les transmissions télégraphiques à la *Western and Brazilian,* dont les intérêts étaient étroitement unis à ceux de la *Brazilian Submarine,* laquelle était une filiale de l'*Eastern,* il en résultait qu'au point de vue de l'exploitation, les relations de l'Angleterre — et, il faut le dire, de toute l'Europe — avec le Brésil, l'Uruguay et la République Argentine étaient assurées et n'étaient assurées que par une vaste entreprise britannique, dominée par l'*Eastern*.

Lorsque les relations commerciales et financières entre l'Europe occidentale et l'Amérique du Sud devinrent plus actives, la *Brazilian Submarine* doubla, en 1882-84, sa ligne transatlantique Carcavellos-Pernambouc par un deuxième câble de 6 784 kilomètres passant, comme le pre-

mier, à Madère et à Saint-Vincent; pour les mêmes raisons, en 1891-92, la *Western and Brazilian* doubla sa voie Pernambouc-Montevideo, laquelle fut triplée en 1900.

Quant aux communications télégraphiques entre l'Uruguay et la République Argentine, elles furent aussi renforcées : la *Compania telegrafico-telefonica del Plata* posa en 1888, entre Punta de Lara (République Argentine) et la Colonia (Uruguay) un câble qui doublait celui de la *River Plate Telegraph Company*.

Cependant, de l'autre côté de l'Atlantique, les Anglais décidaient d'utiliser le second câble Carcavellos-Pernambouc, pour relier à la métropole les quatre groupes de comptoirs de l'Ouest-Africain, qu'ils allaient ériger en colonies. En 1885, le groupe de l'*Eastern* fondait à Londres une nouvelle société, l'*African Direct Telegraph Co,* qui fit immerger,

l'année suivante, un câble de 5 450 kilomètres, lequel, se détachant de l'île Saint-Vincent, passait, dans la Gambie, à Bathurst; dans le Sierra-Leone, à Freetown; dans la Côte d'Or, à Accra; et enfin atteignait Lagos, Brass et Bonny, dans la Nigeria (1).

Ainsi, au commencement du vingtième siècle, les Anglais sont en communication directe avec l'Amérique du Sud par deux câbles posés à travers l'Océan Atlantique et par des lignes triplées le long des côtes brésiliennes; d'autre part, les colonies anglaises de l'Ouest-Africain sont unies à la métropole par un câble qui se raccorde, dans l'île Saint-Vincent, à la grande ligne anglo-américaine. Les intérêts anglais sont donc bien servis. Quant aux nations d'Europe, France, Espagne, Portugal, Alle-

(1) Cette société, après entente avec l'Administration allemande, prolongea son câble jusqu'à Duala (Cameroun), à 337 kilomètres de Bonny (1893).

magne, qui ont des intérêts commerciaux et financiers dans l'Amérique du Sud et des possessions dans l'Ouest-Africain, elles sont, pour leurs communications télégraphiques, sous la tutelle britannique. Les Anglais offrent donc, à cette heure, aux Allemands qui veulent s'affranchir, à la fois un bel exemple à imiter et un obstacle à vaincre.

II

L'organisation télégraphique que projeta l'Empire dans l'Atlantique Sud devait comprendre, exactement comme celle que l'Angleterre y avait établie autrefois, une ligne commune avec deux branches : le tronçon commun des communications germaniques devait être formé par la ligne Emden-Vigo, prolongée jusqu'aux Canaries, où se trouverait la bifurcation; de là, un embranchement gagnerait Pernambouc, la ville brésilienne la plus proche; un autre se dirigeait vers les possessions allemandes de l'Afrique occidentale.

Pour réaliser ce plan, l'Administration impériale n'avait besoin que de trois atterrissages nouveaux. Il ne lui manquait,

en effet, pour achever la section commune, que d'obtenir de l'Espagne une station aux Canaries. Si le Brésil accordait ensuite le droit d'atterrir à Pernambouc, la communication germano-brésilienne, *viâ* Vigo et les Canaries, pouvait être facilement organisée. Quant aux trois colonies de l'Afrique occidentale, il suffisait, pour les atteindre, d'obtenir d'un riverain du golfe de Guinée un atterrissage en un point intermédiaire entre les Canaries et le Togo, la colonie allemande la moins éloignée ; le Gouvernement impérial fixa naturellement son choix sur Monrovia, capitale de la neutre république de Libéria.

Le plan ainsi arrêté, la maison Felten et Guilleaume, à l'instigation de l'Administration impériale, sollicita des Gouvernements espagnol, brésilien et libérien la concession des trois atterrissages nécessaires.

A Madrid, sa tâche ne fut pas aussi aisée que le Gouvernement allemand le pensait.

On se souvient que le plan des Allemands, quand ils posèrent le câble d'Emden à la côte nord-ouest de l'Espagne, à la fin de 1896, était de s'en servir comme d'un tronc, d'où bifurqueraient, à Vigo, un premier embranchement se dirigeant, dans l'Atlantique Nord, vers les États-Unis et un second, qui se dédoublerait, dans l'Atlantique Sud, aux Canaries, en un câble desservant les Républiques sud-américaines et un autre les trois colonies allemandes de l'Ouest-Africain. Ils espéraient ainsi amener à Vigo, par des câbles allemands, une partie du trafic de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud et tout le trafic des colonies impériales d'Afrique. Nous avons vu comment les Portugais, en refusant de laisser le câble allemand venant de Vigo atterrir aux Açores, anéantirent la première de ces

espérances (1896) : pour les communications entre l'Allemagne et les États-Unis, la ligne Emden-Vigo est restée inutilisée.

Nullement décontenancés par leur insuccès à Lisbonne, les Allemands sollicitèrent de l'Espagne le droit de prolonger jusqu'aux Canaries leur conducteur, arrêté, depuis près de dix ans, à Vigo, comme dans une sorte d'impasse. Pendant quelque temps, ils crurent que cette seconde espérance allait se réaliser (1906). Mais, à Madrid, de même qu'à Lisbonne autrefois, ils se heurtèrent à l'hostilité britannique. En effet, dès que leur intention fut connue, un groupe financier anglais, agissant de concert avec des groupes espagnol et français, essaya de leur barrer la route en se faisant attribuer le monopole de l'atterrissage aux Canaries ; mais cette tentative, mal combinée, échoua. La requête allemande n'en fut pas moins rejetée ; le cabinet de Madrid déclara, en effet,

qu'il n'admettait plus qu'une société étrangère exploitât un câble entre une colonie espagnole et la métropole (1). Les Allemands, renonçant donc encore une fois à prolonger leur câble au delà de Vigo, acceptèrent la seule concession que l'Espagne leur offrait : une station aux Canaries, *pour un câble venant directement d'Emden* (convention du 6 juin 1907). C'était un succès coûteux, puisque le câble ainsi concédé devait avoir près de 2000 kilomètres de plus que celui qu'ils voulaient établir; c'était tout de même un succès, puisque le premier jalon sur la voie de l'Atlantique Sud était posé.

La concession des deux autres atterrissages fut moins difficile à obtenir. Dès le

(1) Un câble sous-marin reliant les Canaries à la métropole (celui de Cadix à la Jurada, île de Ténériffe) avait été autrefois concédé pour une longue période de temps à une Compagnie anglaise, la *Spanish National Telegraph Co*; mais l'Administration espagnole en avait repris l'exploitation au bout de dix ans (1893).

1er mai 1907, la République de Libéria avait autorisé la Compagnie Felten et Guil leaume à établir une station à Monrovia; les Allemands étaient donc sûrs désormais de parvenir, grâce à cette étape, à leurs colonies de l'Ouest Africain. Quant au Brésil, il n'avait pas de raison sérieuse à opposer à la demande de la Compagnie de laisser atterrir à Pernambouc le câble qui venait des Canaries; il y fit droit en effet, mais seulement sous réserve expresse de privilèges importants qu'il avait autrefois concédés (convention du 30 juillet 1908).

Munie de la concession espagnole aux Canaries, de la concession libérienne à Monrovia, de la concession brésilienne à Pernambouc, et enfin d'une concession de l'Empire allemand (1), la maison Felten et Guilleaume fonda, le 27 août 1908, à Cologne, une nouvelle compagnie de câbles qui prit la raison sociale de *Deutsch-Süda-*

(1) Concession du 7 août 1908.

merikanische Telegraphengesellschaft (1). Les principaux fondateurs étaient des administrateurs des deux autres sociétés de câbles; aujourd'hui, le conseil d'administration, qui se compose de quatorze membres, comprend huit membres de la *Deutsch-Atlantische*. Des dix membres allemands de la *Deutsch-Niederländische*, il y en a neuf dans le conseil de la *Südamerikanische*.

Le premier but de la Compagnie était d'atteindre Pernambouc; le second, les trois colonies allemandes.

D'après la conception primitive des fondateurs de la *Südamerikanische*, le câble de Pernambouc devait comprendre deux sections : la première, de Borkum (Emden) à Santa-Cruz de Ténériffe (Canaries); la seconde, de Santa-Cruz à Pernambouc. C'est à Santa-Cruz que devait se détacher l'embranchement qui, après

(1) Compagnie télégraphique germano-sud-américaine.

avoir touché Monrovia, desservirait les colonies allemandes.

Mais la *Südamerikanische* calcula qu'elle réaliserait une économie considérable sur la longueur des conducteurs à immerger, si elle établissait la bifurcation, non pas aux Canaries, mais beaucoup plus au sud, à Monrovia. En effet, si la bifurcation était créée aux Canaries, il fallait employer près de 5 500 kilomètres de câbles pour atteindre, de là, Pernambouc et 3 400 pour gagner Monrovia, soit, en tout, 8 900 kilomètres de câbles. Si, au contraire, Monrovia devenait le point de bifurcation, 3 400 kilomètres de câbles étaient toujours nécessaires pour relier cette ville aux Canaries; mais entre Monrovia et Pernambouc, un conducteur de 3 500 kilomètres était suffisant : dans cette hypothèse, on n'avait donc besoin que de 6 900 kilomètres. On économisait ainsi non loin de 2 000 kilomètres de câbles, en reculant

jusqu'à Monrovia la bifurcation qu'on avait primitivement l'intention d'établir aux Canaries; et, comme un kilomètre de câble coûte, posé, environ 3 000 francs, le gain ne devait sûrement guère être inférieur à 6 millions de francs.

Et pourtant les organisateurs de l'entreprise semblaient atermoyer. La Compagnie fut constituée définitivement, son capital social fut souscrit, 1 700 000 marks d'obligations furent émises, sans qu'ils eussent décidé par quelle voie le câble sud-américain atteindrait le Brésil ; le 22 février 1909, le conseil de direction de la *Südamerikanische* avouait, dans le rapport lu à l'Assemblée générale des actionnaires, que les négociations relatives à cette voie étaient toujours pendantes *(schweben)*; le premier tronçon, Emden-Santa-Cruz de Ténériffe, fut immergé (août 1909) et la Compagnie se demandait encore si elle le prolongerait tout droit sur

le Brésil, ou si elle pourrait lui faire toucher Monrovia avant de le diriger sur Pernambouc. Pourquoi cette longue et étrange indécision? — C'est que le droit de réunir le continent africain à la rive brésilienne par un câble sous-marin était, pendant sept ans encore, le privilège exclusif d'une compagnie anglaise; or, cette compagnie, la *South American Cable Company*, n'avait qu'un seul actionnaire : la République française.

Le fait est si singulier et si peu connu que je suis obligé d'exposer, d'abord, dans une digression un peu longue, par qui et dans quelles conditions cette société fut fondée et comment le Gouvernement français en est devenu l'unique actionnaire. Je dirai, ensuite, comment la *South American Cable Co,* c'est-à-dire, en réalité, le Cabinet de Paris, ouvrit à la *Südamerikanische*, c'est-à-dire à l'Allemagne, la voie du Brésil.

III

La *South American Cable Co* a été enregistrée à Londres le 3 juillet 1891.

Elle a été fondée par ceux qu'on appelle en Angleterre, dans le monde télégraphique, les *gens de Silvertown*, c'est-à-dire les personnes qui sont à la tête d'une maison de métallurgie et de caoutchouc, l'*India Rubber, Gutta Percha and Telegraph Works Co*, dont les principales usines sont à Silvertown (1).

Son objet immédiat était d'établir entre Saint-Louis (Sénégal) et Pernambouc un câble qui formerait le prolongement de

(1) L'*India Rubber* a été fondée, en 1864, pour reprendre les affaires de la maison *Silver and Co*.

Elle possède, en France, une usine assez importante à Persan-Beaumont (Seine-et-Oise).

ceux que les gens de Silvertown avaient fabriqués et posés naguère en vue de réaliser un plan ayant beaucoup d'analogie avec celui que le groupe de l'*Eastern* avait exécuté quand il mit l'Angleterre en communication, d'un côté, avec les rives brésiliennes et argentines, et de l'autre avec les colonies britanniques de l'Ouest Africain. La tâche que s'était assignée l'*India Rubber* du côté du Brésil était la même que celle de l'*Eastern;* mais du côté Ouest Africain, tandis que les câbles qu'avait fait poser l'*Eastern* ne desservaient originairement que des stations anglaises, ceux de l'*India Rubber* ne devaient guère passer que dans des colonies françaises et portugaises.

L'exécution du plan de l'*India Rubber* était fort avancée, quand elle fonda la *South American Cable Co.* La première partie, c'est-à-dire le tronc commun d'où devaient se détacher un embranchement

vers l'Amérique du Sud et un autre vers les colonies françaises et portugaises d'Afrique était en exploitation depuis plusieurs années : en effet, la première section de ce tronc avait été établie, en 1872, quand l'*India Rubber* (1) avait immergé pour une de ses filiales, la *Direct Spanish Telegraph Co,* un câble de 935 kilomètres entre Lizard-Point, en Cornouailles, et la côte des Asturies, à Bilbao ; la seconde, quand, en 1884, elle avait posé, pour une autre filiale, la *Spanish National Co,* un câble de 1 596 kilomètres entre Cadix et l'île de Ténériffe (Canaries) ; la troisième et dernière, quand, la même année et pour la même société, elle avait prolongé ce conducteur de l'île de Ténériffe à Saint-Louis (1 664 kilomètres).

Quant à l'embranchement africain, il était à peu près terminé. L'*India Rubber*

(1) L'*India Rubber* posa, en 1874, pour la *Direct Spanish* le câble Marseille-Barcelone (385 kilomètres).

avait, en effet, obtenu de la France, en 1885, la concession d'une ligne sous-marine de Saint-Louis à Dakar qu'elle exploitait elle-même. Elle avait, en outre, posé pour une Compagnie fondée par elle en 1885, la *West African Telegraph Co,* un câble joignant Dakar à Conakry (Guinée française), Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) à Cotonou (Dahomey), Cotonou à Libreville (Congo français). N'eût été le hiatus entre Conakry et Grand-Bassam, les cinq colonies françaises eussent été réunies entre elles par la *West African,* et auraient communiqué avec l'Europe par l'intermédiaire exclusif de l'*India Rubber* et de ses filiales. Quant aux possessions portugaises de l'Afrique occidentale, la *West African* les avait rattachées au réseau de l'*African Direct* en posant un câble de Saint-Paul de Loanda (Afrique occidentale portugaise) à l'île de San Thome (1 519 kilomètres), de l'île San Thome à

l'île Principe (234 kilomètres) et enfin un autre de l'île Principe à Bonny (Nigeria) (352 kilomètres). Là encore il y avait un hiatus entre Bonny et Cotonou qui obligeait de recourir aux lignes de l'*African Direct*.

Si grand et même si efficace qu'ait été l'effort de l'*India Rubber* pour se constituer un système qui lui fût propre, son embranchement africain, exploité par la *West African*, restait incomplet, présentant deux hiatus qui faisaient dépendre son fonctionnement des bonnes dispositions de l'*African Direct*, c'est-à-dire, en fait, des gens de l'*Eastern*.

La position de la *West African* étant telle, il était inévitable que son réseau passât un jour prochain sous l'hégémonie de l'*Eastern*. Aussi deux ans plus tard, la domination de celle-ci s'étendait-elle sur les lignes de la *West African* (1), et

(1) Charles Bright, *Submarine Telegraphs*, p. 119.

comme celles de l'*African Direct* lui étaient déjà complètement subordonnées, toutes les communications de l'Europe avec les colonies portugaises, françaises et allemandes de l'Ouest Africain se trouvèrent sous la dépendance absolue de l'*Eastern*. Déjà, en 1885, le câble de Lizard-Point à Bilbao, tout en restant la propriété de la *Direct Spanish*, avait été agrégé au système de l'*Eastern*.

De sorte qu'en 1891, quand l'*India Rubber* voulut exécuter la troisième portion de son plan, en détachant à Saint-Louis un embranchement sud-américain, les deux premières, c'est-à-dire le tronc commun et l'embranchement africain, étaient déjà fort désagrégées : ne restaient plus sous son contrôle que la ligne Cadix-Ténériffe et la ligne Ténériffe-Saint-Louis exploitées par sa filiale, la *Spanish National* et le câble Saint-Louis-Dakar (210 kilomètres) qu'elle exploitait elle-

même. Encore convient-il d'ajouter que l'Administration espagnole et l'Administration française avaient le droit de reprendre à la *Spanish National* les deux câbles dont elles lui avaient, chacune de son côté, concédé temporairement la jouissance. A la vérité, la France n'a jamais exercé son droit en ce qui concerne la section Ténériffe-Saint-Louis (1); mais l'Espagne revendiqua le sien aussitôt qu'elle le put, c'est-à-dire à l'expiration de la première décade d'exploitation; de sorte que, dès 1894, deux ans après la mise en service de l'embranchement sud-américain, la section Cadix-Ténériffe était soustraite à la tutelle de l'*India Rubber*. Elle ne passa point entre des mains malveillantes; mais pour servir la politique des gens de Silvertown, celles-ci ne valaient tout de même

(1) C'est seulement à l'expiration de la concession (11 décembre 1909) que l'exploitation de ce câble par la *Spanish National* a cessé.

pas les mains filiales de la *Spanish National*.

Quant à l'embranchement sud-américain, de Saint-Louis à Pernambouc, il ne pouvait plus être d'une très grande utilité en 1891. En effet, en doublant sa ligne entre l'Europe et l'Amérique du Sud en 1884, la *Brazilian Submarine* avait enlevé d'avance et pour longtemps à toute voie parallèle, comme serait cet embranchement, toute chance de productivité. Pouvait-on tenter de faire concurrence avec cette sorte d'instrument de réserve aux lignes de la *Brazilian Submarine* (1)? C'eût été vraiment téméraire, celle-ci étant très puissante à la fois dans l'Ancien monde, grâce à son alliance avec l'*Eastern*, et, dans le continent sud-américain,

(1) J'ajoute que la *South American*, relativement à la *Brazilian Submarine*, devait subir un inconvénient assez sérieux; sa station de Saint-Louis, au Sénégal, est sous un climat fort pénible : en 1900, lors d'une épidémie de fièvre jaune, le personnel de la station dut abandonner son poste, laissant les transmissions interrompues.

grâce à son association avec la *Western and Brazilian* (1) et la *River Plate Telegraph*, dont les câbles, festonnant la côte depuis Para jusqu'à Montevideo, suçaient en quelque sorte le trafic télégraphique des ports du Brésil, de l'Uruguay et de la République Argentine.

On voit que, si la prolongation de la voie Cadix-Dakar jusqu'au Brésil s'expliquait logiquement comme l'achèvement d'un plan raisonnable, encore qu'un peu ancien et à demi désagrégé, elle ne se justifiait plus, commercialement, quand on décida de l'effectuer.

Il est vrai que le Gouvernement de Rio de Janeiro, en accordant les droits d'atterrissage à Pernambouc, avait garanti au concessionnaire, pendant vingt-cinq ans, le monopole des communications sous-

(1) La *Brazilian Submarine* absorba, en 1899, la *Western and Brazilian* et prit la raison sociale qu'elle a aujourd'hui, *Western Telegraph Co.*

marines entre l'Afrique occidentale et la côte du Brésil (11 avril 1891). Mais les relations politiques et commerciales entre le Brésil et les colonies européennes de l'Afrique occidentale étaient-elles assez actives pour que ce privilège eût la moindre valeur pécuniaire?

La *South American Cable Co* fut constituée avec un capital autorisé de 7 millions 500000 francs, en actions de 250 francs; 24707 actions seulement furent créées, représentant une valeur nominale de 6176750 francs. Dix mille, soit 2 millions 500000 francs, furent remises libérées aux constructeurs, c'est-à-dire à l'*India Rubber* elle-même; simples actions d'apport, correspondant à la valeur attribuée aux concessions et aux études.

La *South American* contracta en même temps un emprunt 5 pour 100 de 7 millions 500000 francs amortissable en vingt-

cinq ans, c'est-à-dire pendant la durée de son monopole.

Comme on pouvait le conjecturer, les résultats de l'exploitation ont été très mauvais dès l'origine : pas une seule fois, pendant les premiers exercices 1893-1899, les recettes nettes de l'exploitation n'ont couvert les charges d'emprunt ; chaque année a laissé une perte variant entre 400 000 et 800 000 francs. Le 1er janvier 1900, après sept ans et deux mois d'exploitation (1), la Compagnie avait un déficit total de près de 4 millions, les actionnaires n'avaient jamais reçu de dividende, et la concession n'était que de vingt-cinq ans !

L'année 1900 s'ouvrit sous de fâcheux auspices ; on annonçait qu'une ligne concurrente allait être mise en exploitation : la voie *dite* Galveston ; le change brésilien,

(1) La pose du câble a été achevée en septembre 1892, mais l'exploitation régulière n'a commencé que le 1er novembre suivant.

en s'améliorant, contraignait à augmenter le salaire des agents à Fernand de Noronha (1) et à Pernambouc; enfin, dans le courant même de janvier, la *South American* perdit 436 000 francs dans un procès qu'elle soutenait contre la *Western and Brazilian*, au sujet du trafic échangé entre les deux Compagnies à Pernambouc. L'avenir n'apparaissait donc pas très riant. Mais précisément, tout à la fin de janvier, un événement se produisit qui allait changer profondément les destinées de la *South American Cable Co.*

Le 30 de ce mois, le Gouvernement français déposa sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi relatif *à l'établissement d'un réseau de lignes télé-*

(1) Entre Saint-Louis et Pernambouc, il y a une station dans l'île Fernand de Noronha. La section Saint-Louis-Fernand de Noronha mesurait 3 152 kilomètres; la section Fernand de Noronha-Pernambouc 643 kilomètres. En 1907, on a fait atterrir le câble à Dakar au lieu de Saint-Louis. La première section a été ainsi raccourcie de 146 kilomètres.

graphiques sous-marines destinées à relier certaines colonies françaises à la métropole et à l'extension des lignes télégraphiques terrestres des colonies françaises de l'Afrique occidentale.

Ce projet prévoyait, outre la pose de câbles entre Hué et Hong-Kong, entre Tamatave et la Réunion, l'établissement d'une communication télégraphique purement française entre la France et le Sénégal, avec les éléments suivants : de Marseille à Oran, on utiliserait le câble existant depuis 1892; d'Oran, on lancerait un câble jusqu'à Ténériffe, avec station intermédiaire à Tanger; enfin on reprendrait à la *Spanish National* l'exploitation du câble de Ténériffe à Saint-Louis dont la France lui avait concédé la jouissance durant vingt-cinq ans qui n'expiraient que le 9 décembre 1909. Le projet autorisait, en outre, le Gouvernement à dépenser un million de francs pour relier les télé-

graphes aériens des colonies de la côte du Bénin au réseau du Sénégal. Grâce à la nouvelle ligne sous-marine et grâce à cette extension des lignes terrestres, la France devait être en contact permanent, par voie française, avec toutes ses colonies de l'Afrique occidentale.

Mais en quoi l'exécution de ce projet tout colonial pouvait-elle intéresser la *South American* et en modifier le sort? La voie nouvelle ne lui offrait, en effet, qu'un seul avantage apparent, c'est que la section nouvelle Ténériffe-Tanger-Oran doublerait à peu près la section existante Ténériffe-Cadix et qu'en cas de rupture de celle-ci, celle-là fonctionnerait comme ligne de secours. En vérité, y avait-il là de quoi rendre grand espoir aux actionnaires de la *South American?*

Mais le projet de racheter à la *Spanish National* le câble Ténériffe-Saint-Louis éveilla l'attention des gens de Silvertown,

qui avaient posé le câble et fondé la Compagnie exploitante.

Ils se mirent en rapports avec l'Administration française. On causa (1). Au début de la conversation, les Français n'avaient pas d'autre idée que celle qui avait inspiré le projet de loi : unir les colonies à la métropole par un câble purement français de Marseille au Sénégal, prolongé par des lignes terrestres jusqu'au Dahomey, à la Côte d'Ivoire, etc... A la fin de l'entretien, ils étaient convaincus que ce plan devait être complété par l'achat de câbles anglais qui n'étaient pas neufs, qui ne rapportaient rien du

(1) L'attention du public sur la formation d'un réseau national de câbles sous-marins fut, à cette époque, vivement sollicitée par plusieurs grands périodiques. Cf. J. Depelley, *les Câbles télégraphiques en temps de guerre* (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1900); J. Haussmann, *la Question des câbles* (*Revue de Paris*, 15 mars 1900); Ch. Cazalet, *les Câbles sous-marins nationaux* (*Revue économique de Bordeaux*, mars 1900): P. de Marcillac, *les Câbles sous-marins* (*Bulletin de la Société scientifique industrielle de Marseille*, 1er trimestre 1900), etc.

tout et qui, au point de vue colonial français, étaient à peu près sans aucune valeur : c'étaient les trois câbles de la *West African Telegraph Co,* qui joignaient le Sénégal à la Guinée, la Côte d'Ivoire au Dahomey, le Dahomey au Congo, et le câble de la *South American,* qui reliait le Sénégal au Brésil. Ces deux dernières sociétés avaient été, comme la *Spanish National*, fondées par le monde de Silvertown, et on comprend aisément que ce groupe ait cherché à se débarrasser de ces mauvaises affaires (1). Dans les entretiens avec l'Administration française, il fut représenté par M. Robert Kaye Gray (2).

(1) La *West African*, fondée en 1885, avait établi divers câbles entre Dakar et Saint-Paul de Loanda (dans la colonie portugaise d'Angola) ; elle distribua quelques dividendes pendant les premières années ; mais, depuis 1892 (sauf en 1895), les actionnaires ne recevaient plus rien.

(2) M. Robert Kaye Gray était le fils de Matthew Gray dont le nom est célèbre dans les annales de la télégraphie sous-marine. Matthew Gray avait autrefois traité des affaires importantes avec l'Administration française. M. Robert Kaye Gray est décédé le 28 avril 1914.

Celui-ci avait qualité pour parler, étant non seulement administrateur de l'*India Rubber*, mais encore administrateur de la *West African*, de la *Spanish National* et de la *South American*. Il fut persuasif : dans le courant de 1901, la France entra en possession des trois câbles de la *West African* (1) et devint maîtresse du câble transatlantique de la *South American;* quant au câble Saint-Louis-Ténériffe, il n'en fut plus question. Tel fut le résultat imprévu des conversations que les gens de Silvertown engagèrent avec l'Administration française, à la suite du dépôt par le cabinet Waldeck-Rousseau d'un projet sur les communications télégraphiques *entre la France et ses colonies*.

Le câble Saint-Louis-Pernambouc pouvait passer entre les mains françaises suivant deux modes : ou bien l'État français

(1) Loi du 25 juillet 1901, autorisant le rachat des trois câbles de la *West African* (moyennant 3 600 000 francs).

achèterait le câble purement et simplement d'après sa valeur commerciale; ou bien, comme la *South American* n'avait pas d'autre propriété que le câble, il achèterait toutes les actions créées par la Compagnie. L'inconvénient du premier mode, c'était qu'il fallait le consentement du Brésil pour valider le transfert; l'inconvénient du second, c'est qu'il mettait la France dans une situation bien étrange, puisqu'il faisait d'elle l'unique actionnaire d'une compagnie anglaise (1). Le Cabinet de Paris préféra le second mode et, vers la fin de l'année 1901, la République française acquit de l'*India Rubber*, qui les avait gardées en portefeuille pendant dix ans,

(1) Il y avait encore d'autres modes de se rendre maître de l'exploitation du câble, par exemple en passant des contrats de bail ou de mandat. Une société française existante ou à créer aurait signé, comme locataire ou mandataire, l'un ou l'autre de ces actes, pour la validité desquels l'assentiment du Brésil n'aurait pas été nécessaire, puisqu'il n'y aurait pas eu cession proprement dite.

faute de preneur (1), non seulement les 24 707 actions de la *South American*, mais encore les 24 890 obligations non amorties de ladite Compagnie : le Trésor français sortit en même temps de ses caisses la somme de 365000 £, soit environ 9200000 francs. Le prix était énorme, car les obligations ne valaient presque rien et les actions valaient exactement le poids du papier.

Pourquoi la France acheta-t-elle ces titres et pourquoi les paya-t-elle si cher? Je ne le sais pas exactement. Considéré du point de vue où s'étaient sagement placés et le Cabinet de Paris quand il avait élaboré le projet de loi du 30 janvier 1900 et le ministre des Postes et Télégraphes quand il avait rédigé son rapport au Président de la République sur le fonc-

(1) L'*India Rubber* avait-elle le droit de posséder des actions d'autres sociétés? Elle en doutait elle-même, et après qu'elle eut liquidé les titres de la *South American*, elle modifia ses statuts, afin de consacrer expressément son droit (1902).

tionnement de l'Administration des Postes et Télégraphes (1), l'achat des titres de la *South American* apparaît comme un caprice.

La seule explication que j'aie entendu donner de la *stock jobbing transaction* de la France, c'est qu'elle a voulu, en cas de rupture de la ligne Cadix-Ténériffe-Saint-Louis, pouvoir communiquer avec le Sénégal par des messages qui, franchissant l'Atlantique Nord, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, auraient atteint le Sénégal par le câble de la *South American*. Mais c'était une voie bien indirecte; encore n'était-elle utilisable que si l'on empruntait les câbles de la *Western Telegraph*, qui longent la côte brésilienne jusqu'à Pernambouc. L'achat du câble franco-brésilien n'assurait donc en rien l'indépendance des communications fran-

(1) Rapport du 1er mai 1900 au Président de la République française (*Journal officiel* du 12 mai).

çaises à l'égard des Anglais. J'ajoute que le moyen le plus sage et le plus simple de doubler la ligne Cadix-Ténériffe-Saint-Louis était de poser un câble entre Tanger, où atterrissait le câble venant de Marseille *viâ* Oran, et Saint-Louis (1) : ce câble aurait coûté moins cher que celui que la France a acheté; il lui eût assuré une communication exclusivement française, très sûre; enfin, il aurait dispensé la France d'immerger le câble Brest-Dakar, qui a coûté plus de quinze millions. Cette conception était si simple et si avantageuse que je ne puis comprendre que le Gouvernement ne l'ait pas réalisée.

On peut être étonné que, commentant une décision aussi exceptionnelle, prise par un gouvernement constitutionnel et

(1) Le câble Marseille-Tanger a été posé aux dates suivantes : la section Marseille-Oran (1 100 kilomètres) en 1892; la section Oran-Tanger (518 kilomètres) en 1901, l'année même où la France acquit les actions de la *South American Cable Co.*

approuvée par des assemblées parlementaires, j'en sois réduit à forger des conjectures, au lieu de rappeler des raisons publiquement données. Mais le Gouvernement n'a fourni aucune raison, pas même quand il a demandé au Parlement l'argent nécessaire au paiement des titres. Dans les Chambres, on a voté sans débat ; quant aux rapporteurs des Commissions, d'ordinaire si loquaces, leurs exposés ne contiennent que quelques lignes. Le plus explicite fut celui de la Commission du budget et voici en quels termes, laconiques et vagues, il justifia la mystérieuse demande de crédit : « Les explications fournies par le ministre du Commerce et de l'Industrie et par le ministre des Finances en ce qui concerne l'objet de la dépense et son utilité ont reçu l'adhésion de votre Commission du budget. En conséquence, votre Commission propose la ratification, etc... » Quelles furent ces expli-

cations? C'est un secret qu'a bien gardé la Commission du budget. Et comme le texte de loi proposé par le Gouvernement ne révélait même pas l'objet de la dépense (1), la somme demandée fut votée par le Parlement sans qu'il en sût la destination. Cette façon de procéder m'a toujours rappelé l'appel adressé au public, sous le règne de Georges Ier, au moment du *Bubble* de la mer du Sud, par une société formée « pour une affaire dont l'objet serait révélé en temps opportun (2) ».

(1) Voici le texte complet de cette loi, qui est datée du 25 juillet 1901 :

Article premier. — Le montant total des annuités que le ministre du Commerce et de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes peut s'engager, pendant l'année 1901, à allouer pour l'établissement ou l'organisation de nouvelles communications sous-marines ne devra pas excéder la somme de 480 000 francs.

Art. 2. — Le ministre des Finances est autorisé à assurer sur les ressources de la dette flottante le capital correspondant à ladite annuité de 480 000 francs.

(2) Walter Bagehot, qui rappelle cet appel comique adressé à la crédulité publique, écrit (*Lombard Street*, chap. vi) : « Chaque souscripteur devait verser 2 gui-

Pourquoi ce mystère? Le Gouvernement français espérait-il tenir secrète une affaire d'argent, qui intéressait tous les actionnaires de l'*India Rubber,* puisque les titres de la *South American* étaient entre les mains de cette société? C'eût été puéril. En fait, dans le monde télégraphique, nul n'ignora l'affaire. A l'étranger, on fut vite au courant. Dans un petit ouvrage de vulgarisation, très bien fait, *das Weltkabelnetz,* dont la préface est datée de décembre 1902, le docteur Lenschau a parlé à plusieurs reprises de l'achat par la France des titres de la *South American;* et, sur la carte générale du réseau sous-marin placée à la fin de son volume, le câble de Saint-Louis à Pernambouc est figuré avec le même pointillé que les câbles fran-

nées et recevoir, après, une action de 100 guinées, en même temps qu'on lui faisait connaître l'objet de la Compagnie. L'offre était si tentante qu'en une matinée il y eut 1 000 souscriptions; l'après-midi, le promoteur de l'entreprise avait disparu. »

çais (1). Cependant, depuis 1901 jusqu'à cette heure, l'Administration, en France,

(1) Dans la deuxième édition (1908) de l'ouvrage du docteur Lenschau, je n'ai pas compté moins de cinq passages où l'achat par la France des titres de la *South American* est relaté.

Cette opération est mentionnée aussi par un fonctionnaire de l'Administration des postes allemandes, M. H. Thurn, dans son volume *die Seekabel* (1909), p. 234, et par M. August Roeper, dans une thèse soutenue à Wurzbourg en 1909 *(Die Unterseekabel,* p. 104 et 140).

L'intimité entre la *South American Cable Co* et l'Administration française est si grande que la *Frankfurter Zeitung* dn 31 mars 1911 écrivit, à propos d'une entente entre la *Deutsch-Südamerikanische,* la *South American* et le Gouvernement français : « la Société du câble français Brest-Dakar (Sénégal)-Pernambouc, etc... » Or, le jour où l'article paraissait, le câble Brest-Dakar était la propriété de l'État français et était exploité par lui, comme il l'est encore aujourd'hui; quant au câble Dakar-Pernambouc, il était la pròpriété de la *South American Cable Co* qui l'exploitait, comme elle le fait encore aujourd'hui (sous la raison sociale de *Compagnie des câbles sud-américains*). Mais il n'existait pas de société ayant la dénomination employée par le journal de Francfort. Il y a, de la part de l'auteur de l'article, une méprise significative : il a évidemment considéré que Société privée et Administration publique étaient si unies qu'elles ne formaient qu'une personnalité. Si ce lapsus est intentionnel, il est vraiment piquant.

J'emprunte la citation de la *Frankfurter Zeitung* à la chronique économique des *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik* (mars 1911, p. 169).

a réussi à céler l'achat des titres et la gestion de l'entreprise. Elle a bien commis quelques maladresses comme celle-ci : publiant, en janvier 1903, un recueil de cartes du réseau télégraphique international, elle a marqué, sur la dernière, le câble de la *South American* du même trait renforcé que celui dont elle indiquait les lignes françaises. Mais ce lapsus n'a pas été remarqué et la négociation, divulguée depuis longtemps à l'étranger, est restée un secret pour les Français.

Quoi qu'il en soit, la République française détient depuis 1901 toutes les actions de la *South American;* celle-ci conserve sa forme primitive de société anglaise, ses bureaux continuent à occuper le même étroit local à Londres, 106, Cannon Street, dans l'immeuble où sont installés les offices de l'*India Rubber*. Elle n'a plus que trois administrateurs; ils se partagent

24000 francs de jetons de présence, ce qui est peut-être beaucoup, les séances étant rares et la responsabilité nulle. De 1901 à 1913, ces trois administrateurs furent : M. Robert K. Gray, administrateur et directeur général de l'*India Rubber*, président; M. Karminski, directeur de l'agence du Crédit Lyonnais à Londres, et un ancien employé de l'Administration des Postes et Télégraphes, M. Roux, de Paris. La présence et la présidence de M. Robert Gray montrent bien que la *South American* est demeurée, après l'achat des actions, dans le sillage de l'*India Rubber*. L'année dernière, M. Robert Gray a été remplacé par un ancien fonctionnaire du ministère du Commerce et de l'Industrie; à M. Karminski a succédé le *private secretary* d'un ancien sous-secrétaire d'État des Postes, celui-ci ayant sans doute voulu justifier une fois de plus l'aphorisme de M. de Tocqueville sur la

tendresse des ministres pour leurs chefs de cabinet (1).

Seule actionnaire de la Compagnie, la République française a eu tous les profits de l'entreprise et a joui du monopole des communications sous-marines entre l'Afrique occidentale et le Brésil. Qu'ont été les profits et qu'a-t-elle fait du monopole?

Le déficit constaté durant les premiers exercices (1892-1901) s'est un peu atténué; en aucune année, cependant, les bénéfices nets du trafic n'auraient suffi à payer l'intérêt et l'amortissement de l'emprunt 5 p. 100, si cet emprunt eût encore existé. Mais il avait disparu le 1er no-

(1) M. de Tocqueville écrivait, en effet, de Cannes, le 28 février 1859, au comte de Gobineau : « Vous savez qu'il n'y a pas d'ancien ministre qui ne conserve un grand faible pour son chef de cabinet. » (Cf. *Correspondance*, publiée par M. Schemann, Paris, Plon, édit. 1908.)

Le comte de Gobineau avait été chef du cabinet de Tocquevillle, quand celui-ci fut ministre des Affaires étrangères.

vembre 1901, c'est-à-dire le jour même où la France avait été mise en possession de toutes les actions et de toutes les obligations de la *South American*. L'Administration française, devenue, en effet, l'unique actionnaire et l'unique obligataire et se trouvant ainsi créancière d'elle-même, avait pensé que le meilleur usage à faire des 6 250 000 francs d'obligations non amorties était de les jeter au feu. Cette grosse dette ainsi éteinte, la France aurait pu, à titre d'actionnaire, s'attribuer quelques petits dividendes. Elle a dédaigné cette modeste ressource; en effet, les légers bénéfices qu'elle en aurait recueillis pour son budget n'auraient pas, en moyenne, beaucoup dépassé 1 p. 100 du capital qu'elle avait engagé dans l'affaire; elle les a négligemment laissés en réserve chez le banquier de l'*India Rubber*, la *National Bank of Scotland*. En un mot, pécuniairement, l'opération a été mauvaise.

Quant au monopole concédé pour un quart de siècle (1892-1916) par le gouvernement de Rio de Janeiro, on se rappelle qu'il avait pour objet les communications télégraphiques entre le Brésil et l'Afrique occidentale proprement dite. Or, j'ai indiqué plus haut que le système télégraphique organisé par le groupe de l'*Eastern* dans l'Atlantique Sud comprenait, entre autres, une ligne sud-américaine posée entre Saint-Vincent (îles du Cap-Vert) et, depuis 1886, une ligne ouest-africaine, partant de Saint-Vincent, qui desservait les colonies françaises, anglaises, allemandes et portugaises ; il existait donc déjà une communication presque directe entre le sud de l'Amérique et l'ouest de l'Afrique, et très suffisante, attendu que les relations commerciales et politiques entre ces deux régions étaient à peu près nulles ; dans ces conditions, le monopole conféré à la *South American* semblait un

privilège qui n'aurait jamais d'intérêt ni pour la France, ni pour aucune nation.

En somme, plusieurs années après l'achat des actions, l'opération n'avait apporté aucun profit pécuniaire au Trésor et, en ce qui concerne les relations télégraphiques sous-marines, n'avait assuré au Gouvernement aucune suprématie politique ou commerciale (1). Il en aurait été

(1) Il s'est produit l'année dernière un changement profond dans les destinées de la *South American*. Elle a fait apport de tout son actif à une société fondée à Paris, sous la raison sociale : *Compagnie des câbles sud-américains* et dont l'objet principal, sinon l'objet unique, était de l'absorber.

L'article 5 des statuts de cette société nouvelle contient la disposition suivante :

« La Société a pour objet.....

« La fusion avec la présente Société de toutes Compagnies ou entreprises particulières, par quelque moyen que ce soit, et notamment l'absorption par voie d'apport de tout l'actif net de la Société anglaise à responsabilité limitée, dite : *The South American Cable Company, Limited,* ainsi que le transfert à la présente Société de tous les droits et privilèges résultant des concessions obtenues par ladite Compagnie anglaise pour l'atterrissement, la pose et l'exploitation des câbles sous-marins et lignes de jonction lui appartenant, à charge de remplir toutes les conditions et d'exécuter toutes les obligations

certainement ainsi jusqu'au terme du privilège brésilien (1916) si l'Allemagne n'avait voulu, imitant l'Angleterre et la France, avoir, elle aussi, une communication télégraphique nationale avec l'Amérique du Sud.

découlant de ces concessions, droits et privilèges... »

La *South American* a fait apport de son actif à la Compagnie des câbles sud-américains, en vertu d'un acte du 5 septembre 1913.

Le capital social de la Compagnie des câbles sud-américains, qui était primitivement de 50 000 francs, a, en vue de cet apport, été porté à 6 226 750 francs.

On le trouvera modeste si l'on songe que cette société absorbe la *South American* qui possédait trois câbles d'une longueur totale de 5 156 kilomètres, dont 1 505 ont été posés tout récemment (1912) et dont les 3 651 autres ne sont pas très vieux, ayant été immergés en 1892.

IV

Dans l'été de 1908, en effet, alors que depuis près de sept ans déjà le haut et puissant actionnaire de la *South American* accumulait mystérieusement dans une banque étrangère les très petits bénéfices du câble et jouissait très platoniquement de son privilège, le président de la Compagnie, M. Robert Gray, reçut de la Société Felten et Guilleaume un message dans lequel la Compagnie allemande lui demandait, au nom de la *Deutsch-Südamerikanische Telegraphengesellschaft*, qu'elle venait de fonder, l'autorisation de poser un câble entre Monrovia, sur la côte occidentale d'Afrique, et Pernambouc.

M. Gray en référa à l'actionnaire.

Le Gouvernement français avait alors pour chef M. Georges Clemenceau. Les Allemands, après avoir pris quelques précautions préliminaires, envoyèrent des émissaires influents à Paris ; mais ceux-ci, dit-on, ne purent arriver jusqu'aux ministres ; aussi six mois plus tard, l'affaire était-elle encore *schwebend,* comme on l'avouait officiellement le 22 février 1909 à l'Assemblée générale de la *Südamerikanische*. Mais le cabinet Clemenceau est renversé à la fin de juillet 1909, les Allemands font un nouvel effort et au commencement de 1910, l'actionnaire de la *South American,* c'est-à-dire la République française, renonçant en leur faveur à son monopole, leur permet d'établir une communication sous-marine entre Monrovia et Pernambouc (1).

Si cette autorisation semble avoir passé inaperçue en France, elle excita beaucoup

(1) Convention des 4 février et 25 mars 1910.

de surprise dans le monde télégraphique anglais et beaucoup de joie dans la presse allemande. Ce qui rendit plus vive encore l'émotion que causa cette nouvelle en Allemagne et en Grande-Bretagne, c'est qu'on apprit en même temps que, non contents de permettre la jonction de l'Afrique occidentale à la côte brésilienne, les Français avaient conclu une entente ferme avec les Allemands pour la transmission de leur correspondance télégraphique, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'un contrat de secours était signé entre la *South American* et la *Südamerikanische*. On apprit encore que le Gouvernement français autorisait l'Administration impériale à faire atterrir à Brest, dans les terrains militaires réservés au génie, le vieux câble posé en 1882 par la *Vereinigte Deutsche Telegraphengesellschaft* entre Greetsiel (Emden) et Valentia (Irlande), racheté en 1889 par l'Empire, et inutilisé

depuis la pose du premier câble transatlantique allemand.

Je ne sais pas très exactement ce que les Allemands ont donné en échange du triple avantage que leur ont conféré l'autorisation donnée par la *South American* d'atterrir en Afrique, la signature du contrat de secours signé à leur profit, et la permission d'amener un câble à Brest. Ce qui paraît certain, c'est qu'après avoir offert un petit pot-de-vin de 100 000 marks au personnel de la *South American*, ils ont dû immerger pour le compte de cette Compagnie, moyennant la très faible somme de 500 000 francs, un câble de Conakry à Grand-Bassam, avec atterrissage intermédiaire à Monrovia, et valant quelques millions (1). M. Maxime Gérard,

(1) Ce câble, dont la pose a été achevée en février 1912, a presque exactement 1 500 kilomètres de longueur.

Section Conakry-Monrovia.....	575 kilomètres.
Section Monrovia-Grand-Bassam...	930 —
TOTAL.....	1 505 kilomètres.

consul général de Belgique à la Côte occidentale d'Afrique, n'a pu maîtriser son étonnement en signalant incidemment à son Gouvernement (1) ces arrangements imprévus entre la France et l'Allemagne : « ... D'autre part, la *South American Cable Co,* de Londres, société française dirigée par un personnel français et alimentée de capitaux français, a obtenu une concession en vue de l'établissement d'un câble sous-marin reliant Conakry (Guinée) à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) en touchant à Monrovia, et il est intéressant de noter, en passant, *qu'il est intervenu à cet égard entre l'Allemagne et la France une entente amicale, autorisant le câble allemand à atterrir à Brest, laissant l'installation française s'effectuer par câblier allemand,* obligeant les deux Compagnies rivales à avoir des tarifs semblables et

(1) Cf. Rapport sur la République de Libéria, daté du 25 octobre 1911.

donnant à chacune d'elles la faculté d'user des appareils de l'autre en cas de rupture de son propre fil. »

La *Südamerikanische* s'empressa de profiter de la faveur faite par le Gouvernement français. La section Emden-Ténériffe (3 909 kilomètres) avait été achevée le 26 août 1909, la section Ténériffe-Monrovia (3 337 kilomètres) le fut le 21 mars 1910; le 29 mars 1911, la ligne germano-sud-américaine était terminée par la pose du câble Monrovia-Pernambouc (3 475 kilomètres). Ces câbles ont été posés et fabriqués par les *Norddeutsche Seekabelwerke*.

Pour couvrir la dépense évaluée à 27 650 000 marks, la Compagnie a émis 10 000 000 de marks d'actions et 17 650 000 marks d'obligations, rapportant 4 1/2 °/₀ d'intérêts et amortissables en quarante ans au plus.

L'Empire accorde à la Compagnie des garanties de produit brut importantes :

3 011 750 marks pour les trois sections, et cela pendant quarante ans depuis le jour de l'ouverture des câbles à l'exploitation. En atténuation de cette charge, l'Empire retient pour lui les taxes perçues dans ses propres bureaux pour l'usage du câble jusqu'à concurrence de 75 °/₀ du produit garanti (1).

La Compagnie s'est engagée, en outre, à détacher, à la station de Monrovia, un câble desservant les trois colonies allemandes de la côte occidentale d'Afrique.

(1) Les actionnaires de la Compagnie ont reçu les dividendes suivants :

Néant en 1908 (année de la fondation);
6 °/₀ en 1909;
6 °/₀ en 1910;
6 °/₀ en 1911;
6 1/2 °/₀ en 1912;
6 1/2 °/₀ en 1913.

Les recettes brutes de l'exploitation ont atteint les sommes suivantes, qui ont crû d'année en année, au fur et à mesure de l'extension du réseau :

1909.....	451 237	marks.
1910.....	1 976 299	—
1911.....	2 934 978	—
1912.....	3 262 744	—
1913.....	4 125 054	—

La première section est en exploitation depuis le 19 janvier 1913; elle met en communication Monrovia, et par suite la métropole, avec Lomé (Togo) et avec Duala (Cameroun), libérant ainsi complètement de la tutelle anglaise et française les relations télégraphiques de l'Allemagne avec deux de ses colonies africaines (1). La deuxième section, joignant Duala à Swakopmund (Afrique allemande du Sud-Ouest), sera livrée à l'exploitation le 1er avril 1919, date à laquelle expire le contrat de vingt ans conclu par l'Administration allemande avec l'*Eastern and South African Co* pour l'établissement du câble en T, qui relie la colonie de l'Afrique du Sud-Ouest au réseau télégraphique universel.

(1) Pour couvrir la dépense du câble Monrovia-Lomé-Duala, la Compagnie a émis, en 1913, 3 850 000 marks d'obligations et augmenté son capital-actions de 2 500 000 marks.

Le câble Monrovia-Lomé mesure 1 798 kilomètres et le câble Lomé-Duala 1 123.

V

Les Allemands sont très fiers de la réussite de leur entreprise. Du côté du Brésil, le succès n'est pourtant pas aussi complet qu'ils l'espéraient. Sans doute, ils peuvent depuis avril 1911 télégraphier directement par voie allemande à Pernambouc; mais, station télégraphique importante, Pernambouc n'est qu'un port de médiocre intérêt; ce n'est pas un centre commercial. C'est le sud du Brésil, la République Argentine, l'Uruguay qu'il est nécessaire d'atteindre; mais comment? Comme on ne peut guère utiliser les lignes terrestres du Brésil, les transmissions y étant fort lentes et peu sûres, il faut se résigner à emprunter les câbles de la compagnie anglaise,

Western Telegraph Co; mais on soupçonne que celle-ci ne transmettra le trafic germano-brésilien qu'avec mauvaise grâce et quand elle aura écoulé le sien propre. Les Allemands sont donc maintenant contraints de poser un câble le long de la côte brésilienne jusqu'à la République Argentine, afin d'assurer leurs communications avec Rio de Janeiro, avec les États « germanisés » de Santa-Catharina et de Rio-Grande do Sul et avec les grands centres de Montevideo et de Buenos-Ayres.

La *Südamerikanische* a reconnu tout de suite cette nécessité. Son câble atteignit Pernambouc au printemps de 1911; mais l'année ne s'écoula pas sans qu'elle eût fait acheter par les financiers qui la soutiennent presque toutes les actions de la *Compañia telegrafico-telefonica del Plata* (1), laquelle exploite le câble im-

(1) L'achat des actions par les banquiers de la *Südamerikanische* a conféré à celle-ci des avantages autres

mergé dans le Rio de la Plata, entre Punta de Lara (République Argentine) et Colonia (Uruguay); elle s'est engagée vis-à-vis de ses banquiers à leur reprendre en 1914 au plus tard les actions qu'elle leur a ainsi fait acheter. Grâce à cette opération, la *Südamerikanische* s'est rendue maîtresse d'une entreprise qui lui donne à la fois accès à Buenos-Ayres et à Montevideo,

que ceux qui dérivent de la maîtrise du câble : la *Compañia del Plata* possède, en effet, la moitié du capital d'une société qui dispose de moyens électriques de communication dans l'intérieur de la République Argentine, la *Compañia telegrafico-telefonica national*, de Buenos-Ayres.

Pendant les cinq exercices 1907-1911, la *Compañia del Plata* a distribué un dividende moyen de 13 °/₀. Le dividende n'a été que de 5 °/₀ en 1912. Cet abaissement est dû principalement aux dépenses considérables que la *Südamerikanische* a imposées à la Compagnie argentine pour réorganiser ses services, un peu livrés à l'abandon. En 1913, la *Compañia del Plata* n'a pas distribué de dividende; la crise économique qui sévit daus la République Argentine, l'abaissement des tarifs et l'augmentation des frais d'exploitation réduisirent les bénéfices à un chiffre si faible que la Compagnie décida de les consacrer aux amortissements. (*Geschäftsberichte der Deutsch-Südamerikanischen Teleg-ges. Generalversamml*, 21 juin 1913 et 15 juin 1914.)

sans avoir eu de concession de câble à acquérir ni de la République Argentine ni de l'Uruguay. Il s'agit maintenant pour elle de relier Pernambouc à Colonia. Ce sera sa tâche demain.

Cependant les Anglais ne restaient pas inactifs ; dans la voie où s'engageait l'Allemagne, ils prirent même hardiment les devants. La *Western Telegraph,* dont les câbles festonnaient les côtes de l'Amérique du Sud depuis Para jusqu'à Montevideo et qui possédait en outre les deux câbles entre l'Europe (Portugal) et le Brésil, obtint de la République Argentine la concession d'un câble de près de 6000 kilomètres, devant relier sans station intermédiaire Buenos-Ayres à l'île d'Ascension, où convergeaient déjà trois câbles de l'*Eastern,* l'un venant du Cap, les deux autres d'Europe ; une des conditions de la concession fut que, pendant vingt-cinq ans, tous les télégrammes de la

République Argentine à destination de l'Europe, qui ne contiennent pas une mention spéciale de direction, emprunteraient les câbles de la *Western*. Le câble anglais a été posé vers la fin de 1910. Si les Allemands avaient poursuivi un but exclusivement pécuniaire, ils auraient été découragés par cette nouvelle et redoutable concurrence; mais voulant satisfaire en premier lieu des intérêts politiques et moraux, ils ne pouvaient abandonner la partie et ils firent acheter les actions de la *Compañia del Plata*.

Il semble, d'ailleurs, qu'ils ont encore une fois trouvé en France un appui sérieux dans ces régions.

On se souvient, en effet, que c'est le 1er novembre 1901 que la France prit possession des actions de la *South American* et que, grâce à cette opération, elle eut une communication nationale avec le Brésil. Mais, à Pernambouc, elle se trouva

dans la position où est la *Südamerikanische* depuis mars 1911, c'est-à-dire dans une impasse. Seulement, tandis que l'Administration française n'a rien fait pendant dix ans pour en sortir et achever sa route, la *Südamerikanische* n'attendit pas dix mois pour essayer de percer la sienne.

Son exemple semble avoir éveillé l'émulation de l'Administration française, à moins que la Compagnie allemande n'ait excité le zèle de celle-ci par des moyens appropriés. Le 28 mai 1912, le Gouvernement déposa sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi relatif à l'établissement et à l'exploitation de câbles télégraphiques sous-marins le long des côtes orientales de l'Amérique du Sud. Ce projet n'a qu'un article, lequel approuve deux conventions conclues le 24 mai 1912 entre l'État et une nouvelle société télégraphique, la *Compagnie française des télégraphes au Brésil et dans le Sud-*

Atlantique. D'après les conventions, cette Compagnie s'engage, moyennant une subvention de l'État, à diriger de Fernand de Noronha, unique point d'atterrissage entre Dakar et Pernambouc du câble de la *South American*, deux embranchements : l'un, se dirigeant vers le nord-ouest, gagnerait tout droit Belem (État de Para) où il se raccorderait au réseau de la *Compagnie française des câbles télégraphiques*, l'autre, se dirigeant vers le sud, passerait à Manceio, à Nichteroy (en face de Rio de Janeiro) et à Santos, avant d'aboutir à Chuy (Uruguay).

Ce n'est pas le lieu d'examiner en détail cette convention dont l'approbation par le Parlement français est tout à fait improbable (1). Je ne puis m'empêcher pourtant

(1) L'*Exposé des motifs* du projet de loi laisse encore ignorer l'achat par la France des actions de la *South American*. C'est pour dissimuler cette opération que le Gouvernement a donné au projet de loi ce titre étrange : *Projet de loi relatif à l'établissement, à l'entretien et à*

de remarquer d'abord que tous les ports de la côte brésilienne que toucherait le conducteur projeté sont déjà desservis par l'une ou l'autre des trois lignes de la *Western Telegraph;* le nouveau câble français ferait donc concurrence à ceux de la Compagnie anglaise. D'autre part, comme il existe déjà entre la *Südamerikanische* et la *South American* un contrat de secours pour la transmission des télégrammes entre l'Europe et Pernambouc, il est hors de doute qu'une entente de même nature a été conclue entre la Compagnie allemande et la nouvelle Compagnie française, pour l'acheminement du trafic le long des côtes brésiliennes; de sorte que l'on peut dire, sans témérité, que dans les régions de l'Atlantique Sud, Français et Allemands continuent d'agir d'accord, et cela aux

l'exploitation de câbles télégraphiques sous-marins prolongeant la voie Brest-Dakar sur les côtes de l'Amérique du Sud.

dépens d'une entreprise anglaise, au détriment de l'influence britannique en général, et au profit des ambitions germaniques.

CHAPITRE III

LES CABLES DE L'OCÉAN PACIFIQUE

I

L'Allemagne n'adopta une politique de câbles sous-marins dans l'Océan Pacifique que quand elle s'y eut constitué un véritable domaine colonial, c'est-à-dire tout à la fin du dix-neuvième siècle.

Jusque vers cette époque, attachant une importance secondaire à ses intérêts politiques et commerciaux dans les îles du Pacifique et sur la côte asiatique, elle n'avait pas cherché très ardemment à étendre sa domination dans ces régions

lointaines, où elle ne possédait que la terre de l'Empereur-Guillaume et l'archipel Bismarck. Mais l'Empereur joua, en 1895, dans les négociations du traité de Simonosaki, aux côtés de la Russie et de la France, un rôle qui affermit ses ambitions croissantes et il décida que, comme l'avait fait l'Angleterre à Hong-Kong, la France au Tonkin, la Russie le long des rives de l'Amour, il prendrait en Chine, lui aussi, un morceau à sa convenance. L'assassinat de deux pauvres missionnaires allemands lui offrit, à la fin de 1897, le prétexte que sa convoitise cherchait. Le meurtre fut commis le 1er novembre ; le 14, les troupes de l'escadre allemande débarquèrent sous la direction du vice-amiral von Diederichs, et le 6 mars 1898, la Chine affermait à l'Allemagne pour quatre-vingt-dix-neuf ans le port de Tsingtau et la baie de Kiao-Tcheou avec ses îles (soit 551 kilomètres carrés) ; elle acceptait, en outre,

que le territoire donné à bail *(pachtgebiet)* fût enveloppé par une zone neutre, large de 50 kilomètres, où elle ne prendrait aucune mesure sans l'assentiment de l'Empire allemand.

Le prince de Bülow a, comme secrétaire d'État à l'Office impérial des Affaires étrangères, justifié par des raisons très générales la conduite de son gouvernement dans l'affaire de Tsingtau :

« Nous étions depuis longtemps convaincus, dit-il au Reichstag le 9 février 1898, que nous avions besoin en Extrême-Orient d'une base territoriale. Sans cette base, nous serions restés là-bas en l'air, au point de vue économique, maritime et à celui aussi de la politique générale.

« *Économiquement,* nous avions besoin d'une porte d'accès sur le marché chinois, comme la France en a une au Tonkin, l'Angleterre une à Hong-Kong, la Russie au Nord...

« *Au point de vue maritime,* l'acquisition d'une station navale était une nécessité pour notre flotte. La grandeur et l'extension de nos intérêts en Extrême-Orient nous y rendent indispensable la présence permanente d'une escadre. Mais cette escadre a besoin d'un port, où, sans dépendre du bon ou du mauvais vouloir de Gouvernements et d'Administrations étrangers, elle puisse s'approvisionner et se réparer. Le prestige et la capacité combattante de notre flotte sont doublés, si au lieu d'errer de-ci de-là, comme un voyageur sans foyer, elle possède un port d'attache, une rade où elle soit chez elle.

« Enfin, *au point de vue de la politique générale,* il me suffira de rappeler que la France est solidement établie au Tonkin, que l'Angleterre est à Hong-Kong, que la Russie est installée sur les rives de l'Amour, que l'Espagne même, le Portugal et la

Hollande possèdent depuis longtemps en Extrême-Orient des établissements territoriaux. Alors que toutes ces Puissances, à leur avantage évident, ont su acquérir en Extrême-Orient des points d'appui, nous devions faire comme elles, sous peine de rester dans cette partie du monde une puissance de second ou même de troisième ordre (1) ».

Tels étant les motifs de l'occupation du Kiao-Tcheou, il devenait certain que l'Allemagne saisirait désormais toutes les occasions d'agrandir et de fortifier sa situation dans l'Océan Pacifique. La première s'offrit presque immédiatement. En effet, aussitôt après la guerre hispano-américaine, elle put acheter à l'Espagne affaiblie, moyennant 25 millions de pesetas, les îles

(1) Je reproduis ici la traduction française donnée par M. André Tardieu (*Le Prince de Bülow*, p. 44-46, Paris, 1910).

Carolines, les îles Palau et les îles Mariannes, à l'exception de l'île de Guam (1). Le prince de Bülow démontra aisément la nécessité de cette acquisition nouvelle : « Le territoire de notre protectorat dans l'Océan Pacifique formait, dit-il au Reichstag le 21 juin 1899, jusqu'ici, un demi-cercle, une ligne d'une longue étendue et sans cohérence. Par les Carolines et les Mariannes, le cercle est fermé définitivement. Les Palau, les Carolines au nord, les Marshall au centre, la terre de l'Empereur-Guillaume et l'archipel Bismarck au sud, forment désormais un tout cohérent. Si ces îles étaient venues au pouvoir d'une autre puissance que l'Allemagne, notre protec-

(1) Traité signé à Madrid le 30 juin 1899, en vigueur le lendemain.

La cession des îles est faite en toute propriété; l'Espagne s'est seulement réservé, dans l'article 3, le droit d'établir, en temps de paix et de guerre, trois dépôts de charbon pour sa flotte de commerce et pour sa marine de guerre, l'un dans l'archipel des Carolines, l'autre dans celui des îles Palau, et un troisième dans celui des Mariannes.

torat aurait été violemment disjoint, gêné dans son développement, déprécié dans sa valeur...

« Au point de vue du développement de notre politique générale dans le Pacifique, l'extension désormais assurée de notre sphère d'action est utile et nécessaire. La situation des îles récemment acquises est particulièrement favorable. Nous espérons que, grâce à notre nouvelle possession, notre ancien domaine progressera, deviendra plus capable de développement et de production...

« Ce n'est point ma manière, dans les questions politiques et économiques, de faire de la fantaisie. Je ne produirai pas ici de projets chimériques, je ne tracerai pas de tableaux imaginaires. Mais le traité avec la Chine relatif au Kiao-Tcheou, le traité avec l'Espagne sont les anneaux d'une même chaîne. »

Le souverain des îles Samoa, Malietoa, étant décédé quelques semaines après la transaction avec l'Espagne (22 août 1899), l'Allemagne s'aperçut tout de suite qu'il manquait encore un anneau à la chaîne, ou plutôt qu'il était nécessaire d'étendre cette chaîne jusqu'aux possessions troublées du petit royaume polynésien.

On sait qu'à cette époque, en vertu d'un traité signé à Berlin, le 14 juin 1889, l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis exerçaient, en commun, une sorte de tutelle ou de protectorat sur les îles. Profitant de la mort de Malietoa et des troubles qui la suivirent, l'Allemagne voulut y asseoir une domination sans partage. Elle écarta d'abord l'Angleterre, qui, moyennant quelques avantages dans l'Afrique Occidentale, aux îles Salomon, Tonga, etc..., renonça définitivement à ses prérogatives (1). Débarrassée de ce partenaire,

(1) Convention de Londres du 14 novembre 1899.

l'Allemagne s'entendit ensuite avec les États-Unis pour se partager les domaines de feu Malietoa : l'Allemagne prit les îles à l'ouest de Tutuila, c'est-à-dire Sawaï, Upolu, etc... ; les États-Unis eurent le reste. Le traité de partage fut signé (1) à Washington le 2 décembre 1899.

Lorsque, quelques semaines plus tard, le dix-neuvième siècle finit, les possessions allemandes dans l'Océan Pacifique formaient approximativement une ellipse très allongée, sur le contour de laquelle se trouvaient le Kiao-Tcheou, les îles Palau, la terre de l'Empereur-Guillaume, l'archipel Bismarck, les îles Samoa et les îles Marshall; les îles Carolines et Mariannes occupaient le milieu.

L'Allemagne n'a rien ajouté depuis à ce

(1) Ce traité porte la signature des trois anciennes puissances protectrices. Les ratifications furent échangées à Londres, Berlin et Washington le 16 février 1900.

domaine colonial, dont le développement commercial, pris dans son ensemble, est digne de remarque (1).

(1) Durant les dix années 1903-1912, le commerce total (exportations et importations réunies) a atteint les chiffres suivants (en milliers de marks).

ANNÉES	KIAO-TCHEOU ET SON HINTERLAND	AUTRES POSSESSIONS DANS LE PACIFIQUE
1903.....	49 723	10 830
1904.....	64 853	9 919
1905.....	93 893	13 256
1906.....	116 599	14 022
1907.....	87 977	13 786
1908	116 385	16 317
1909.....	120 196	21 148
1910.....	129 936	27 640
1911.....	195 233	28 497
1912.....	200 894	31 333

II

Au moment de leur prise de possession par l'Allemagne, aucun de ces territoires n'avait de lien télégraphique avec le réseau universel (1). L'Administration impériale sentit bien la nécessité d'en établir un : elle crut cependant pouvoir attendre l'exécution récemment annoncée d'un vaste projet américain, qui consistait à unir les États-Unis à l'Asie par une ligne sous-marine posée à travers l'Océan Pacifique et à laquelle, pensa-t-elle, se raccorderaient les lignes venant des nouvelles possessions allemandes. Mais un événement inattendu contraignit l'Administration im-

(1) Hormis le Kiao-Tcheou, qui communiquait avec le très défectueux réseau terrestre de la Chine.

périale à commencer l'exécution de ses desseins longtemps avant que les Américains eussent réalisé les leurs.

En effet, quand l'insurrection des Boxers éclata, dans le nord de la Chine, au printemps de 1900, les Allemands n'avaient naturellement pas encore établi de jonction sous-marine entre le Kiao-Tcheou et le réseau télégraphique universel : de leur côté, les Russes installés à Port-Arthur (1) et les Anglais qui venaient d'occuper Weï-Haï-Weï (2) n'avaient pas été plus prudents : les uns et les autres ne se trouvaient en relations avec leurs possessions dans le Céleste Empire que grâce aux lignes terrestres chinoises, qui étaient en médiocre état et que les insurgés coupèrent aisément. Les communications entre le Petchili et le sud de la Chine étaient si mal assurées que

(1) En vertu d'un bail de vingt-cinq ans, consenti par la Chine le 17 mars 1898.

(2) Le drapeau britannique fut déployé à Weï-Haï-Weï le 24 mai 1898.

les forces que les Puissances européennes envoyèrent au secours de leurs légations se trouvèrent, pendant plusieurs semaines, sans relations télégraphiques avec le reste du monde.

Par bonne fortune, la Compagnie danoise des *Télégraphes du Nord* et la Compagnie anglaise *Eastern Extension Australasia and China Telegraph* avaient, à ce moment, une assez grande longueur de câbles de rechange, la première, dans son dépôt de Woosung, près de Shanghaï, la seconde, dans son dépôt de Singapore. Elles offrirent aux Puissances d'immerger en toute hâte des câbles qui assureraient la communication entre leurs possessions chinoises et le grand centre télégraphique de Shanghaï ; l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Russie et la Chine elle-même, qui avait le plus grand intérêt à avoir une ligne sous-marine entre le golfe du Petchili et Shanghaï, acceptèrent avec empresse-

ment (1). Le 22 août, un câble de 396 kilomètres entre Takou, au fond du golfe du Petchili, et Chefoo, à l'entrée, commença à fonctionner; le 17 septembre, la prolongation de ce conducteur (952 kilomètres) jusqu'à Shanghaï était un fait accompli :

(1) Quant à la France, qui avait ses intérêts politiques au sud de la Chine, c'est-à-dire en Indo-Chine, elle fit poser par la *Société industrielle des téléphones* un câble de 1 717 kilomètres qui, partant de Tourane, sur la côte d'Annam, atterrit à Amoy (juin 1901). Le choix d'Amoy était fâcheux, au point de vue français, puisque seule y était installée la Grande Compagnie des Télégraphes du Nord qui, ayant des liens avec les rivaux de la France, ne pouvait être pour celle-ci qu'un correspondant bien médiocre. La Compagnie elle-même a senti ce qu'il y avait de faux dans sa situation à Amoy. On lit, en effet, dans le rapport présenté à l'Assemblée de ses actionnaires, tenue à Copenhague, le 30 avril 1902 : « *Nous avons assisté, autant que nous le permettent nos intérêts, nos devoirs envers les autres Gouvernements et Administrations,* à l'atterrissage, près d'Amoy, d'un câble appartenant au Gouvernement français et destiné à relier cette ville de l'Indo-Chine (Tourane). »

Le Gouvernement français, voulant réparer son erreur, a, depuis, demandé à la Chine l'autorisation de prolonger jusqu'à Shanghaï le câble qui aboutit à Amoy. Mais le Gouvernement chinois, décidé à écarter du Céleste Empire tout câble d'*État étranger,* a refusé : la faute commise en 1900 est donc irréparable.

ces deux câbles étaient posés pour le compte de la Chine. En même temps, on raccordait à cette ligne, le 3 septembre, un câble de 154 kilomètres entre Chefoo et Port-Arthur; le 5 septembre, un câble de 78 kilomètres entre Chefoo et Weï-Haï-Weï; et le 4 octobre enfin, un câble de 458 kilomètres entre Chefoo et le port allemand de Tsingtau (Kiao-Tcheou). De ces trois dernières communications, la première était établie pour le compte des Russes; la seconde, pour le compte des Anglais; la dernière, pour le compte des Allemands.

Ceux-ci ne se contentèrent pas d'avoir un tronçon soudé à la ligne chinoise Takou-Chefoo-Shanghaï; ils tinrent à être reliés directement au grand centre de Shanghaï : au mois de décembre, la pose d'un câble allemand de 702 kilomètres entre Tsingtau et Shanghaï réalisa leur désir.

Dès cette époque, les relations télégraphiques du Kiao-Tcheou sont matériellement assurées : en effet, les dépêches de la colonie peuvent être dirigées vers l'Allemagne, soit par son câble du nord Tsingtau-Chefoo et les réseaux terrestres de Chine, de Sibérie et de Russie d'Europe, soit par son câble du sud Tsingtau-Shanghaï et les lignes sous-marines de l'*Eastern*.

Telles sont les circonstances tout à fait exceptionnelles qui obligèrent l'Allemagne à continuer dans l'Océan Pacifique l'exécution du réseau national, qu'elle venait de commencer dans l'Océan Atlantique. Les moyens habituels furent délaissés : les concessions furent accordées par la Chine à l'Empire allemand, et non à une maison privée, telle que la maison Felten et Guilleaume; les câbles furent posés par des étrangers et non par des Compagnies alle-

mandes ; enfin, ils furent et sont encore exploités, non par une société, ayant comme les quatre autres sociétés télégraphiques allemandes son siège à Cologne, mais par l'Administration impériale elle-même.

III

Mais ce petit réseau allemand des côtes de Chine ne satisfait point l'impérialisme germanique. En effet, apprécié du point de vue des relations télégraphiques entre la métropole et ses possessions chinoises et polynésiennes, il n'est utilisable que pour le Kiao-Tcheou ; en outre, les dépêches qu'il transmet ou reçoit sont contrôlées, soit par l'Administration russe, si elles passent par Chefoo et les lignes terrestres de la Compagnie des Télégraphes du Nord, soit par les agents britanniques de l'*Eastern Extension,* si elles passent par Shanghaï et la voie sous-marine du sud. Il faut donc, d'une part, compléter le réseau des câbles allemands dans l'Océan Pacifique,

afin que toutes les colonies soient en communication avec la métropole, et, d'autre part, affranchir la politique allemande de la surveillance des Russes et des Anglais.

Réunir entre elles toutes les colonies de l'Allemagne dans l'Océan Pacifique est une entreprise coûteuse, mais nullement difficile. Mais, qu'elle soit terminée, comment relier à la patrie allemande ce groupement si lointain? C'est à peu près impossible : la voie du nord est fermée, puisqu'elle appartient aux Russes; les Anglais sont maîtres de la voie du sud. Reste la voie de l'est qu'aucun câble sous-marin n'a encore parcourue et dont les États-Unis paraissent décidés à s'emparer depuis qu'ils ont, dans l'Océan Pacifique, des territoires à coloniser : les îles Hawaï qu'ils viennent d'annexer, l'île de Guam (Mariannes) et les Philippines qu'ils viennent d'acheter 100 millions de francs à l'Espagne (traité de Paris du 10 décembre 1898). Ne pour-

rait-on pas s'entendre avec eux? Précisément, vers cette époque, le Président Mac-Kinley insiste, dans ses messages annuels au Congrès (5 décembre 1899 et 3 décembre 1900), sur la nécessité pour les États-Unis de posséder une communication américaine non seulement avec les possessions nouvelles des États-Unis, mais encore avec l'Asie. « Je renouvelle, dit-il, la recommandation faite dans mon message spécial du 10 février 1899, touchant la nécessité de poser un câble entre les États-Unis et les îles Hawaï, se prolongeant jusqu'à Manille. Depuis lors, certains événements ont démontré d'une manière frappante ce besoin. Des sondages ont prouvé la possibilité d'établir une chaîne de câbles dont tous les atterrissements seront en territoire américain, de sorte que la communication sera sous notre entier contrôle. Notre ligne télégraphique parvenue à Manille, un raccorde-

ment avec celles de la côte asiatique permettra d'avoir des communications sous-marines entre nos ports et l'Orient beaucoup plus directes que celles qui nous sont offertes par les voies transatlantiques, continentales et transasiatiques. J'appelle d'une manière pressante votre attention sur cet important sujet (1). »

Le Président réitère ses recommandations au Congrès en décembre 1901 ; enfin une compagnie concessionnaire passe à l'exécution. En 1902, la *Commercial Pacific Cable Co* pose la première section du transpacifique : celle de San-Francisco à Honolulu (4223 kilomètres). Les trois autres sont immergées dans le premier semestre de l'année suivante : d'Honolulu à l'île Midway (2471 kilomètres) ; de l'île Midway à l'île de Guam (4836 kilomètres) ; de l'île de Guam à Manille (3027 kilo-

(1) Message du 3 décembre 1900. (*Foreign relations of the United States*, 1900, page XLIII).

mètres). Le 25 juillet 1903, la jonction télégraphique entre les États-Unis et les Philippines est établie ; toutes les stations sont en territoire américain.

Ultérieurement, la *Commercial Pacific Cable Co* a complété son système de communications, en détachant de la station de l'île de Guam un câble de 1 668 kilomètres qui se raccorde, dans l'île de Peel, aux câbles de l'Administration impériale du Japon, et en prolongeant de Manille jusqu'à Shanghaï sa grande artère télégraphique (1). Depuis la pose de ces deux câbles, en 1906, les États-Unis sont reliés à la Chine et au Japon par des voies exclusivement américaines.

Les Allemands pouvaient imiter les Américains, et constituer une compagnie qui aurait posé un câble qui, partant de Shanghaï, où atterrissait le câble venant de Tsingtau, aurait atteint un point quel-

(1) La section Manille-Shanghaï a 2 345 kilomètres.

conque des côtes américaines, après avoir desservi toutes les possessions allemandes de la Polynésie. Mais les intérêts politiques, commerciaux et moraux de l'Empire étaient-ils assez grands pour justifier les dépenses considérables qu'aurait entraînées l'exécution d'un tel projet? Les Américains n'auraient-ils pas vu avec déplaisir l'immersion d'une ligne allemande parallèle à la leur, et quelque peu concurrente? Ce qui est certain, c'est que les Allemands, qui étaient à ce moment en coquetterie réglée avec les Américains, estimèrent qu'il était singulièrement plus économique et presque aussi profitable pour eux de se servir du transpacifique de leurs amis que d'en poser un eux-mêmes. Ils attendirent donc que la ligne fût établie pour y raccorder des câbles venant de leurs colonies.

Mais une ligne unique ne suffit point, une rupture, longue et difficile à faire dis-

paraître, pouvant toujours se produire. Aussi, en élaborant leur plan, les Allemands se préoccupèrent-ils d'organiser une deuxième grande voie télégraphique, à laquelle ils recourraient en cas d'interruption sur le transpacifique américain. Cette seconde ligne n'était pas commode à établir. Ne disposant pas de points d'atterrissement convenables, il fallait que les Allemands trouvassent dans le voisinage des alliés mieux pourvus et ayant les mêmes besoins qu'eux ; or, hormis l'Angleterre et la Russie, qui s'étaient donné de bons moyens de communication avec l'Extrême-Orient, et l'Allemagne, qui en cherchait, deux peuples européens seulement avaient de grands intérêts politiques et commerciaux dans l'Océan Pacifique : les Hollandais, possesseurs des Indes néerlandaises (Java, Bornéo, Sumatra, etc...), et les Français, possesseurs de l'Indo-Chine. L'Allemagne, ayant conquis les

bonnes grâces des uns et des autres, résolut de créer, avec leur concours, la seconde voie télégraphique qui, dans son esprit, devait servir de route *alternative*, comme disent les Anglais, à celle qu'allait établir la *Commercial Pacific Cable Co*. C'est ainsi que se noua, dans l'Océan Pacifique, une entente télégraphique franco-germano-hollandaise. Fondée sur la nécessité, inégalement pressante pour les trois pays, de s'affranchir du monopole britannique, elle avait pour but, en premier lieu, la jonction de leurs possessions respectives au transpacifique américain; en second lieu, l'établissement d'une commune voie de secours.

Rattacher leurs possessions asiatiques au transpacifique n'était difficile pour aucune des trois nations. L'Allemagne possédait, en effet, parmi les îles Carolines, la petite île de Jap qui n'était qu'à 1000 kilomètres environ de la station que

les promoteurs de la grande voie américaine projetaient d'établir dans l'île de Guam (États-Unis) ; un câble sous-marin relierait facilement l'une à l'autre. D'autre part, comme il existait, depuis l'insurrection chinoise de 1900, une ligne sous-marine directe entre le Kiao-Tcheou et Shanghaï, il suffisait de la prolonger jusqu'à Jap pour que la possession des Allemands en Chine fût rattachée aussi au transpacifique par une communication nationale. Quant aux autres colonies de l'Allemagne dans le Pacifique, elles étaient assez proches les unes des autres et aussi de la future grande ligne américaine pour être reliées aisément à celle-ci, si toutefois l'on jugeait que la dépense de raccordement fût justifiée par les intérêts politiques et commerciaux en jeu. — Les Indes néerlandaises, étant unies télégraphiquement entre elles, la jonction de l'une d'elles au transpacifique assurerait la communica-

tion de toutes avec cette voie. Celle-ci devant avoir une station à Manille, il était tout naturel que les Pays-Bas prissent contact avec elle, là, dans ces îles Philippines dont le maître avait au moins cette qualité de n'être pas un voisin d'Europe. — Quant à la France, l'économie et la prudence lui conseillaient, comme aux Pays-Bas, de rattacher l'Indo-Chine à la station américaine de Manille. — Ce plan exécuté, l'Indo-Chine française, les Indes néerlandaises, le territoire de Kiao-Tcheou, l'île de Jap (Mariannes) et aussi, quand on le voudrait, les autres colonies allemandes, communiqueraient avec leurs métropoles respectives par la ligne sous-marine du transpacifique, le réseau terrestre des États-Unis, puis l'un des câbles américains, français ou allemands, qui relient l'Europe à la côte orientale d'Amérique, c'est-à-dire par des voies soustraites à la censure britannique.

A la différence du raccordement des colonies allemandes, hollandaises et françaises au transpacifique, le tracé de la voie de secours était singulièrement malaisé à établir. Ne voulant pas immerger entre l'Asie et l'Amérique un second câble, parallèle au premier, on chercha du côté de l'Océan Indien. Là, le point d'atterrissage non anglais le moins éloigné des Indes néerlandaises, considérées comme point de départ, était l'île de la Réunion, assez proche de Madagascar (800 kilomètres). En supposant qu'un câble, passant par la Réunion, reliât Java ou Sumatra à Madagascar, comment de cette dernière île établir une communication avec l'Europe occidentale sans toucher un territoire britannique? Chose étrange, la réponse à cette question que se posaient en même temps Allemands, Français et Hollandais venait d'être explicitement donnée dans un rapport adressé à la Chambre française

des députés (19 juin 1900), au nom de sa Commission des colonies, laquelle avait eu à examiner le projet d'extension du réseau des câbles sous-marins, déposé par le Gouvernement le 17 janvier précédent. D'après ce rapport, auquel on a attaché beaucoup plus d'importance en Allemagne qu'en France, la question ne comporte que deux réponses : ou bien établir un câble qui, partant de la pointe méridionale de Madagascar (Fort-Dauphin, par exemple), contournerait le cap de Bonne-Espérance et atterrirait à Angra-Pequena, dans l'Afrique allemande du Sud-Ouest, toucherait à Mossamédès, dans l'Afrique occidentale portugaise, et remonterait vers le nord en desservant les colonies françaises et allemandes de la côte africaine; — ou bien établir une ligne transafricaine entre Madagascar et la côte ouest du Congo, cette ligne se composant ainsi : câble sous-marin de Majunga à

Mozambique, fonctionnant déjà depuis 1895; puis, de Mozambique, lignes terrestres dans l'Afrique orientale portugaise, dans l'Afrique orientale allemande, jusqu'à Udjidji, sur le lac Tanganyka, enfin les lignes terrestres du Congo belge et du Congo français, la jonction avec l'Europe occidentale étant opérée au moyen de câbles le long de la côte d'Afrique comme dans la première combinaison; une variante partielle de ce tracé aurait consisté à relier directement l'Afrique orientale allemande et Madagascar par un câble de Bagamojo à Diégo-Suarez.

L'une et l'autre de ces combinaisons tendaient à atteindre le but que je viens d'indiquer, c'est-à-dire l'organisation d'une voie de secours, dans le cas où les lignes sous-marines de l'Océan Pacifique seraient interrompues; toutes deux en remplissaient un autre, qui était le rattachement à leurs métropoles respectives,

par des lignes non anglaises, des colonies allemandes et françaises de l'Afrique. Ce second but n'était pas moins désiré que le premier, attendu qu'à cette époque il n'y avait pas, en terre africaine, une seule possession de la France ou de l'Allemagne qui ne fût limitrophe d'une colonie britannique et qui, pour ses communications télégraphiques, ne fût sous la dépendance des Compagnies anglaises (1).

(1) Exception doit être faite pour l'Algérie et la Tunisie ; mais mon affirmation s'étend aux îles africaines de Madagascar et de la Réunion.

IV

Ces plans ébauchés, on se mit à l'œuvre.

La première partie, c'est-à-dire le rattachement des colonies allemandes, hollandaises et françaises au transpacifique américain, fut exécutée assez vite.

Le 24 juillet 1901, les plénipotentiaires de l'Allemagne et des Pays-Bas signèrent, à Berlin, une convention par laquelle, « en vue du raccordement de leurs possessions au futur câble américain de l'Océan Pacifique, le Gouvernement impérial allemand et le Gouvernement royal néerlandais s'engageaient à faire de communs efforts pour obtenir l'établissement par une entreprise germano-néerlandaise, dont l'administration sera placée sous le contrôle des deux

pays contractants, d'un câble entre Menado et les îles Palau, l'île de Jap, l'île de Guam ou un autre point rapproché du câble américain de l'Océan Pacifique, ainsi que d'un autre câble entre les îles Palau et Shanghaï (1). » Les deux États s'engageaient à accorder à la future compagnie germano-néerlandaise des droits d'atterrissement d'une validité de quarante ans ; les tarifs seraient soumis à leur approbation préalable. D'autre part, la compagnie concessionnaire devait recevoir, pendant vingt ans, une subvention annuelle de 1 400 000 marks, l'Allemagne y contribuant pour 1 025 000 marks et les Pays-Bas pour 375 000 marks ; les deux États étaient d'ailleurs autorisés à prélever à leur profit 90 p. 100 du produit brut des taxes télégraphiques (art. 4). *La convention prévoyait l'extension du réseau à l'ouest des Indes néerlandaises.*

(1) Convention du 24 juillet 1901 (art 2).

Ce pacte conclu, il fallut naturellement attendre que les Américains eussent amené leur câble dans l'île de Guam pour établir une communication télégraphique entre celle-ci et les possessions hollandaises. Mais le nouveau conducteur ayant atterri à l'île de Guam au commencement de 1903, il n'y eut plus de raisons de différer l'exécution du plan projeté dans la convention du 24 juillet 1901. Le 13 octobre 1903, la maison Felten et Guilleaume obtint du Gouvernement de Washington un droit d'atterrisssement dans l'île de Guam ; le 16 juillet 1904, elle obtenait la même faveur du Gouvernement allemand pour l'atterrissement dans l'île de Jap et, le surlendemain, du Gouvernement des Pays-Bas pour l'atterrissement à Menado, dans l'île des Célèbes. Ces concessions accordées, la jonction des Indes néerlandaises et de l'île allemande de Jap au transpacifique put être rapidement opérée.

Le 2 août suivant, se fondait, à Cologne, en exécution de la convention du 24 juillet 1901, une société télégraphique germano-néerlandaise, *die Deutsch-Niederländische Telegraphengesellschaft*. Les initiateurs de l'entreprise étaient, du côté allemand, la maison Felten et Guilleaume et, du côté hollandais, le commandant J.-J. Le Roy, représentant un groupe de financiers d'Amsterdam et de Rotterdam. La Compagnie, de composition mixte, a un directeur allemand (1) et un directeur hollandais, agréés par leurs gouvernements respectifs. Les deux tiers des membres du conseil d'administration sont, statutairement, de nationalité allemande ou hollandaise. Un délégué du Gouvernement des Pays-Bas et un délégué de l'Empire d'Allemagne ont le droit d'assister à

(1) Le directeur allemand fut, dès l'origine, le *Postrat* V.-H. Pfitzner, qui devint, lors de sa fondation, directeur de la *Deutsch-Südamerikanische Telegraphengesellschaft*.

toutes les séances du conseil d'administration et aux assemblées générales d'actionnaires. L'établissement des tarifs, les traités avec d'autres compagnies relativement à la tarification ou à l'acheminement des télégrammes, toutes conventions avec des États étrangers sont soumis à l'approbation des deux Administrations. Les chefs de station sont de nationalité allemande ou hollandaise.

La Société se constitua avec un capital-actions de 7 000 000 de marks, représenté par 7 000 actions de 1 000 marks, et émit un emprunt de 7 250 000 marks en obligations 4 p. 100 amortissables en vingt ans. Les sommes nécessaires au paiement des intérêts et à l'amortissement des obligations sont imputées sur la subvention impériale par l'Administration allemande et consignées par celle-ci au *Seehandlungs-Institut*.

Pour la fabrication et la pose des câbles,

la *Deutsch-Niederländische* traita avec les *Norddeutsche Seekabelwerke* moyennant un prix ferme de 12 220 000 marks (marché du 22 octobre 1904) (1). Ce prix ne s'appliquait pas seulement aux deux câbles Jap-Menado et Jap-île de Guam, mais encore au câble Jap-Shanghaï, qui devait amener de l'Empire chinois et de la colonie de Kiao-Tcheou les messages télégraphiques allemands (2) ; mais, au moment où fut signé le marché du 22 octobre 1904, le Gouvernement chinois n'avait pas encore permis à la Compagnie de conduire à Shanghaï un câble venant de Jap ; l'autorisation ne fut, en effet, accordée que le 6 avril 1905, au moment même où le câblier *Stephan* des *Norddeutsche Seekabel-*

(1) H. Thurn, *Die Seekabel*, page 162.

(2) La longueur des trois câbles est de 6 336 kilomètres, le prix de revient est donc de 1 930 marks par kilomètre.

La longueur du câble Jap-Menado est de 1 995 kilom.
— Jap-Guam de 1 044 —
— Jap-Shanghaï de 3 296 —

werke achevait d'immerger les câbles Menado-Jap-Guam. Le câble Jap-Shanghaï fut posé le 26 octobre suivant.

La Compagnie a droit, pendant vingt ans, aux subventions gouvernementales prévues dans le traité germano-hollandais du 24 juillet 1901, soit 1 025 000 marks de la part de l'Empire allemand et 375 000 marks de la part des Pays-Bas. En outre, dans une convention additionnelle des 17 et 19 juillet 1904, l'Empire a promis une subvention complémentaire de 500 000 marks si la Compagnie exploite avec le système Recorder *(simplex)*; dans le cas où l'Administration allemande estimerait que le système *duplex* dût être employé, la subvention complémentaire serait élevée à 575 000 marks. L'Administration allemande a prescrit l'usage du système *simplex* et depuis le 1er décembre 1905 la Compagnie a droit à une subvention totale de 1 900 000 marks.

Grâce précisément à cette subvention, l'affaire a été bonne pour les actionnaires (1). Pour 1906, première année normale d'exploitation, la Compagnie a distribué un dividende de 6 p. 100; pour chacune des années suivantes, le dividende a été de 6 1/2.

Les Allemands ne s'en sont pas tenus là : ils ont complété par une organisation de télégraphie sans fil leur réseau sous-marin qu'il eût été trop coûteux d'étendre jusqu'à leurs autres possessions de l'Océan Pacifique. Deux stations de télégraphie sans fil y ont été récemment installées : l'une à Jap (Ma-

(1) D'après le compte de profits et pertes de la Compagnie, les recettes de toute nature, hormis l'intérêt des fonds placés, se sont élevées à :

342 420	marks en	1905.
2 020 413	—	1906.
2 029 076	—	1907.
2 199 476	—	1908.
2 020 234	—	1909.
2 058 386	—	1910.
2 067 106	—	1911.
2 086 157	—	1912.
2 065 958	—	1913.

riannes) où convergent les trois câbles qui viennent de Shanghaï, de Menado et de l'île de Guam ; l'autre à Rabaul (Nouvelle-Guinée) ; deux nouvelles vont être ouvertes à Mauru (îles Marshall) et à Apia (îles Samoa). Demain, toutes les colonies allemandes du Pacifique seront à la fois reliées entre elles et à la métropole, sans emprunter aucune voie anglaise (1).

La concession de ces quatre stations a été accordée par l'Empire à la *Deutsch-Niederländische* et à une compagnie de télégraphie sans fil de Berlin, la *Gesellschaft für drahtlose Telegraphie*, agissant en commun. Les deux Compagnies ont rétrocédé la concession à une société qu'elles ont fondée à Berlin, le 2 août 1912, au capital de 1 300 000 marks, et dont la raison sociale est *die Deutsche Südseegesellschaft für*

(1) De Jap à Rabaul, il y a 2 200 kilomètres.
De Jap à Mauru, — 3 400 —
De Rabaul à Mauru, — 1 700 —
De Mauru à Apia, — 2 700 —

drahtlose Telegraphie (1). Pour faire face aux dépenses d'installation, cette société a contracté un emprunt de 800 000 marks au taux de 4 1/2 p. 100. Elle jouit d'une subvention impériale qui permet d'attribuer aux actions un dividende de 6 p. 100 ; l'État contrôle sa gestion.

C'est ainsi que l'Allemagne et les Pays-Bas ont raccordé leurs possessions asiatiques avec le transpacifique américain, réalisant leur premier dessein qui était d'échapper au contrôle britannique. L'Allemagne reçoit, depuis cette époque, de Chine, du Japon, de ses colonies de Kiao-Tcheou, de Jap et de la Nouvelle-Guinée et recevra incessamment de ses autres possessions du Pacifique des nouvelles connues seulement de la neutre compagnie américaine qui exploite le transpacifique.

(1) Société allemande de la mer du Sud pour la télégraphie sans fil.

Quant aux Pays-Bas, ils peuvent, eux aussi, s'affranchir de la tutelle britannique, mais c'est en tombant, à Jap, sous le contrôle de la *Deutsch-Niederländische,* société internationale, où il y a sans doute des éléments hollandais, mais juridiquement de nationalité allemande, ayant son siège social à Cologne, et manifestement dans le sillage de la politique impériale. C'est ici que ressort l'imprudence qu'ont commise les Hollandais en entrant dans la combinaison allemande, alors qu'il leur eût été si facile de rattacher directement leurs possessions indiennes au transpacifique par un câble national aboutissant à Manille.

Qu'a fait, de son côté, la France pour utiliser le transpacifique?

Le rapporteur de la Commission des colonies de la Chambre des députés avait prudemment indiqué, dès 1900, qu'un câble partant de la côte d'Annam devrait

prendre contact à Manille avec le transpacifique, afin d'éviter les voies anglaises et les lignes de la *Compagnie des Télégraphes du Nord* : « En ce qui concerne les relations (de l'Indo-Chine) avec la métropole, écrivait-il, on peut, heureusement, et l'on doit envisager d'autres solutions que celles du câble d'Amoy. La pose d'un câble de San-Francisco à Manille — le premier transpacifique — dans un avenir plus ou moins rapproché, fournirait à l'Indo-Chine une excellente voie américaine vers l'Europe. *L'immersion d'un câble de Saïgon ou de Hué à Manille nous donnerait l'accès de cette voie...* En résumé, s'il est impossible d'atteindre l'Indo-Chine par une ligne exclusivement française, la multiplicité des lignes empruntant le territoire de puissances amies serait une sérieuse garantie de sécurité pour les communications de notre grande possession asiatique. »

Au lieu de suivre ce sage conseil, l'Administration française décida de poser un câble entre Saïgon et Pontianak, dans le Bornéo néerlandais ; comme le Bornéo est relié par des lignes sous-marines à Menado, où aboutit le réseau de la *Deutsch-Niederländische*, l'Indo-Chine devait se trouver raccordée au transpacifique américain, grâce à ce réseau et grâce à ce câble. C'était une voie bien indirecte et qui, au point de vue de la France, avait l'inconvénient de mettre ses communications avec l'Indo-Chine par le transpacifique, sous le contrôle absolu de l'Allemagne et de la Hollande.

L'Administration française fut si pressée de réaliser sa médiocre conception qu'elle mit en adjudication la pose du câble Saïgon-Pontianak dès le 21 octobre 1902 (en même temps que celle des câbles Brest-Dakar et Tamatave-Réunion) ; la maison Grammont fut déclarée adjudica-

taire moyennant le prix de 4935000 fr. Cependant, le droit de faire atterrir le câble dans la colonie hollandaise ne fut accordé que dans une convention signée à la Haye le 6 avril 1904, et ratifiée seulement le 26 janvier 1905 (1). Conformément à cette convention, la totalité de la dépense est restée à la charge du Gouvernement français.

La France peut donc utiliser maintenant le transpacifique américain pour communiquer avec l'Indo-Chine ; mais si, suivant son dessein primitif, elle se refusait à employer les lignes de la Compagnie anglaise *Eastern Extension Australia and China Telegraph,* et celles de la Compagnie danoise des *Télégraphes du Nord,* elle serait obligée de confier les secrets de sa politique et de son commerce

(1) Le câble devait être posé dans un délai de quinze mois, courant de la date des ratifications. Ce délai fut prolongé jusqu'au 1er janvier 1907. (Convention additionnelle du 21 février 1906.)

à la *Deutsch-Niederländische,* qui est de nationalité allemande.

De l'entente télégraphique franco-germano-néerlandaise, c'est l'Allemagne et, après elle, la Hollande qui ont tiré le parti le plus avantageux. La France n'a, au point de vue de sa politique télégraphique, à peu près rien récolté.

V

Quant à la seconde partie du plan, c'est-à-dire l'organisation d'une ligne de secours, nécessaire en cas d'interruption sur le transpacifique, l'établissement en fut prévu, mais d'une manière discrète, dans la convention germano-hollandaise du 24 juillet 1901 : les Pays-Bas s'y engagèrent, en effet, à concéder à la future compagnie, c'est-à-dire à celle qui fut fondée quelques années plus tard sous le nom de *Deutsch-Niederländische Telegraphengesellschaft,* les droits d'atterrissement dont elle aurait besoin, si elle voulait « établir des communications télégraphiques entre les Indes néerlandaises *et des destinations situées à l'ouest de ces*

îles (1) ». Les Indes néerlandaises étaient tout naturellement considérées comme le point de départ de la ligne de secours, puisqu'il était convenu qu'elles seraient mises en communication avec le transpacifique; quant aux destinations non dénommées, c'étaient évidemment les îles françaises de la Réunion et de Madagascar, fort distantes des Indes néerlandaises, moins éloignées pourtant que les

(1) Article 5 de la convention : « Si la Compagnie désire établir plus tard des communications télégraphiques entre les Indes néerlandaises et des destinations situées à l'ouest de ces îles, le Gouvernement néerlandais lui accordera à cet effet le droit d'atterrissement sur des points convenables qui seront alors déterminés d'une manière plus précise.

« Dans ce cas, la Compagnie sera autorisée à relier son réseau aux câbles immergés à l'ouest des Indes néerlandaises par un ou plusieurs autres câbles destinés au service de transit entre les deux réseaux. Si elle le désire, et si c'est nécessaire pour la communication immédiate entre ces câbles de transit, le Gouvernement néerlandais mettra à la disposition de la Compagnie, contre une bonification à fixer par une entente entre les deux parties, un ou plusieurs conducteurs de ses lignes terrestres pour être exploités par la Compagnie avec ses propres appareils et par son propre personnel. »

rivages de l'Afrique orientale allemande.

Il ne faut pas être surpris si Hollandais et Allemands espéraient, au milieu de l'année 1901, que la France donnerait, dans ses possessions de l'Océan Indien, l'hospitalité à des câbles germano-néerlandais venant de Java ou de Sumatra; car, quinze mois auparavant, on pouvait lire dans le rapport du 19 juin 1900, que j'ai plusieurs fois cité, quelques lignes qui prouvent qu'à Paris on ne doutait guère que les Pays-Bas et l'Empire allemand ne permissent l'atterrissement de câbles français dans leurs colonies respectives. Au sujet de la nécessité de relier, par un câble français, Madagascar à l'Indo-Chine, le rapporteur de la Commission des Colonies, escomptant l'adhésion des Pays-Bas à ses projets, avait écrit, en effet : « On peut enfin envisager une autre solution, à savoir la jonction de Madagascar... à l'Indo-Chine, *avec ou sans atterrissage*

intermédiaire aux Indes néerlandaises, selon les nécessités techniques de la construction. » — Envisageant, ailleurs, l'hypothèse où il serait techniquement impossible de poser un câble sous-marin qui, sans station intermédiaire, reliât Madagascar au Congo, le même rapporteur écrivait : « Au cas contraire, on aurait à choisir, pour l'escale intermédiaire, soit Mossamédès, dans la colonie portugaise d'Angola, soit *Angra Pequena, en territoire allemand...* » — D'où cette confiance dans la bienveillance des Allemands et des Hollandais? Le rapporteur le laisse distinctement entendre, quand, après avoir examiné divers plans de communications, il s'exprime ainsi au sujet de l'un d'eux : « Le premier de ces projets, auquel il ne paraît pas indispensable de réserver un caractère exclusivement national, pourrait peut-être intéresser également d'autres puissances qui désirent aussi ardemment

que nous affranchir leurs colonies du monopole de l'*Eastern*. » En fait, Français, Allemands et Hollandais comptaient les uns sur les autres dans leurs entreprises télégraphiques, parce qu'ils étaient asservis à un maître commun : le monopole britannique.

Dans l'établissement de la ligne de secours, la part des trois nations est fort inégale; la raison en est qu'elle devait leur rendre des services très inégaux. En effet, comme route *alternative*, doublant éventuellement la voie du transpacifique, la ligne projetée était à peu près également utile à la France, à l'Allemagne et aux Pays-Bas, attendu que leurs intérêts en Extrême-Orient sont comparables. Mais, ce dernier État, n'ayant aucune possession africaine, ne pouvait recevoir de la ligne de secours les services qu'en recueilleraient ses alliés, qui entendaient faire desservir par elle toutes leurs colonies de l'Afrique orientale et de l'Afrique

occidentale. Aussi, la contribution des Pays-Bas à la création de cette ligne est-elle à peu près nulle : ce fut simplement une promesse d'octroyer à la France et à la *Deutsch-Niederländische,* dans les Indes néerlandaises, les droits d'atterrissage dont elles auraient besoin.

La participation de la France et celle de l'Allemagne sont considérables. Mais il convient de remarquer tout de suite : 1° que le résultat de leur activité a été seulement l'établissement de celles des sections qui avaient un intérêt colonial pour chacune d'elles; 2° que les deux nations ont organisé leurs communications propres indépendamment l'une de l'autre, à peu près comme si chacune eût dû avoir sa ligne de secours particulière.

L'Administration française se mit assez vite à l'œuvre.

Voici ce qu'elle a fait dans l'Océan Atlantique :

Après avoir acheté à la *West African Telegraph Co,* en vertu de la loi du 25 juillet 1901, les trois câbles de Dakar à Conakry, de Grand-Bassam à Cotonou et de Cotonou à Libreville, elle mit en adjudication, le 21 octobre 1902, la fabrication et la pose d'un câble direct de Brest à Dakar. Cette offre publique n'ayant pas donné de résultat, elle conclut, de gré à gré, avec la *Société industrielle des Téléphones,* un marché par lequel celle-ci s'engagea, moyennant 15 750 000 francs, à fabriquer et immerger le câble. Il mesure 4 496 kilomètres et a été mis en service le 4 avril 1905.

L'effort de la France dans l'Océan Atlantique ne s'est pas borné à cet achat et à cette immersion. Conformément à la loi du 12 juillet 1909, qui a autorisé la colonie du Congo à contracter un emprunt de 21 millions, un câble de 970 kilomètres a été récemment posé entre Libreville et

la Pointe Noire, près de Loango (1). En outre, en vertu de la convention des 4 février-25 mars 1910, conclue entre la *South American Cable Co,* dont nous savons que la République française est l'unique actionnaire, et la *Deutsch-Südamerikanische Telegraphengesellschaft,* un câble de 1505 kilomètres, ayant une station intermédiaire à Monrovia (Libéria), met en communication, depuis février 1912, Conakry (Guinée française) et Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) (2). Il existe donc maintenant, dans l'Océan Atlantique, une grande communication sous-marine française, de près de 10000 kilomètres, reliant la pointe de Bretagne à l'extrémité méridionale du Congo français (3).

(1) Ce câble a été mis officiellement en service le 1er septembre 1913.

(2) Le câble Conakry-Monrovia et le câble Monrovia-Grand-Bassam ont été fabriqués en Allemagne et posés par les *Norddeutsche Seekabelwerke.*

(3) Les stations de ce câble sont toutes en territoire français, hormis celle de Monrovia, qui n'était point né-

Du côté de l'Océan Indien, la seule section de la ligne de secours existant avant 1900 était le câble de Mozambique à Majunga, posé par la France, au moment où elle déclara Madagascar colonie française (1895). Le 21 octobre 1902, l'Administration française mit en adjudication, en même temps que le câble de Brest à Dakar, deux autres câbles à poser dans l'Océan Indien et la mer de Chine : l'un qui devait réunir Madagascar (Tamatave) à l'île de la Réunion, l'autre qui devait relier la Cochinchine (Cap Saint-Jacques) aux Indes néerlandaises (Pontianak, dans l'île

cessaire, mais dont l'établissement fut une des conditions de l'arrangement télégraphique franco-allemand de 1910.

Les sections de cet immense conducteur sont les suivantes :

Brest-Dakar	4 496	kilomètres.
Dakar-Conakry	822	—
Conakry-Monrovia	575	—
Monrovia-Grand-Bassam	930	—
Grand-Bassam-Cotonou	82 ?	—
Cotonou-Libreville	1 219	—
Libreville-Cap Lopez	171	—
Cap Lopez-Pointe Noire	799	—
	9 834	kilomètres.

de Bornéo). Le premier, qui a 799 kilomètres de longueur, n'ayant pas trouvé d'adjudicataire, fut fabriqué et posé, en vertu d'un traité de gré à gré, par la maison Grammont en 1906, moyennant 2 290 000 francs; nous avons dit, plus haut, que le second, dont la longueur est de 1 311 kilomètres, fut adjugé à la même maison au prix de 4 935 000 francs et posé la même année.

Tous ces câbles mis en exploitation, il n'y eut plus entre l'Indo-Chine et Brest que deux hiatus dans l'immense ligne française dont le tracé avait été esquissé, il y a une quinzaine d'années, pour doubler la ligne du transpacifique; c'était, d'une part, presque toute la largeur de l'Océan Indien, entre l'île de la Réunion et Java, et, d'autre part, toute la largeur du continent africain, entre Loango (Pointe Noire) et Mozambique.

Pour fermer le premier hiatus, il fau-

drait immerger un câble extrêmement long entre Java et l'île de la Réunion. De même que la convention germano-hollandaise du 24 juillet 1901, la convention franco-hollandaise du 6 avril 1904 en a prévu explicitement la pose : « Si le Gouvernement français le désire, il pourra, dans un délai de quinze ans à partir de la ratification de la présente convention, établir ou faire établir pour son propre compte : *a)* des câbles partant de Java (près de Batavia ou d'autres localités choisies d'un commun accord) *et se dirigeant vers l'Océan Indien* (1). »

Le délai de quinze ans n'expirera que le 26 janvier 1920 ; mais il est fort douteux que la France se décide auparavant à établir ce câble dont les Allemands, en haine du monopole télégraphique anglais, ont naguère si ardemment souhaité l'immersion.

(1) Convention du 6 avril 1904 (art. 6).

Les Français n'ont rien fait jusqu'à présent pour fermer le second hiatus, qui est représenté par toute la largeur du continent africain. N'ayant aucune possession riveraine de l'Océan Indien, ils se sont bornés à diriger du littoral de l'Atlantique quelques lignes télégraphiques vers l'intérieur, sans se soucier de leur prolongation vers la lointaine côte orientale. Ils avaient pourtant un motif bien grave d'y songer, puisque Madagascar et la Réunion, étant dans la dépendance absolue du monopole télégraphique anglais, ils pouvaient, grâce à ces lignes, les en affranchir (1).

(1) On a songé à une route qui éviterait tous les obstacles qu'on rencontre dans la traversée du continent africain; c'est celle qui contournerait le Cap de Bonne-Espérance. On conçoit, en effet, au moins théoriquement, l'immersion d'un très grand câble qui partirait du sud de Madagascar, par exemple de Port-Dauphin, envelopperait en quelque sorte l'Afrique australe, atterrirait dans l'Afrique allemande du Sud-Ouest, à Angra Pequena, puis à Swakopmund et, de là, gagnerait les régions équatoriales et occidentales de l'Afrique.

Le tracé de cette ligne fut indiqué en 1900, dans le

Quant à l'effort de l'Allemagne pour atteindre le but visé de concert avec la France depuis 1900, il a été limité au continent africain; l'objet en a été, d'abord, la création de chemins de fer, munis naturellement de lignes télégraphiques, ensuite la pose de câbles sous-marins.

Possédant, à l'est et à l'ouest de l'Afrique, deux grandes colonies : l'Afrique orientale, du côté de l'Océan Indien, et le Cameroun, du côté de l'Océan Atlantique, la construction d'une voie télégraphique et ferrée à travers le continent africain était pour l'Allemagne une tâche bien plus tentante que pour la France. Quoique ces deux possessions fussent séparées par les immenses territoires de l'Afrique équato-

rapport de la Commission des colonies de la Chambre des députés.

M. Charles Bright, dans son grand ouvrage sur les câbles télégraphiques publié en 1898, a mentionné les bas-fonds de la mer autour du Cap comme très peu favorables aux lignes sous-marines. (*Submarine Telegraphs*, p. 131.)

riale française et du Congo belge, l'Administration impériale n'hésita pas à diriger sur le centre africain deux chemins de fer qu'elle espérait réunir quelque jour : l'un partant du port de Dar es Salam (Afrique orientale) et l'autre, du port de Duala (Cameroun) ; le premier, dont l'exécution fut décidée en 1904, a atteint Kigoma sur le lac Tanganyka, à 1 250 kilomètres de la côte, le 1er février 1914; le second est actuellement arrêté à 150 kilomètres de Duala. Grâce à ces entreprises allemandes de chemins de fer, le hiatus télégraphique africain est déjà rétréci de 1 400 kilomètres (1).

La convention franco-allemande du 4 novembre 1911, qui a suivi l'incident d'Agadir, en agrandissant, aux dépens de l'Afrique équatoriale française, le Cameroun jusqu'à l'Oubanghi, c'est-à-dire jus-

(1) Le chemin de fer du Cameroun (*Mittellandbahn*) doit avoir une longueur de 283 kilomètres.

qu'aux frontières du Congo belge, a donné à l'Administration impériale des facilités inattendues pour achever son plan : les deux possessions allemandes ne sont plus séparées l'une de l'autre que par le Congo belge, sur la faiblesse ou la bienveillance de qui les pangermanistes fondent des espérances.

La contribution allemande en lignes sous-marines est représentée par le grand câble de la *Deutsch-Südamerikanische Telegraphengesellschaft,* qui part d'Emden, touche aux Canaries et à Monrovia, et dessert depuis janvier 1913 le Togo, à Lomé, et le Cameroun, à Duala (10 167 kilomètres). La première section en fut posée au mois d'août 1909, la dernière en janvier 1913.

De même que la ligne française de secours, la ligne allemande laisse subsister deux hiatus : l'un le continent africain, qui se rétrécit d'année en année;

l'autre, l'Océan Indien, qui demeure ouvert.

*
* *

En résumé, ayant annexé à ses pauvres possessions polynésiennes un domaine colonial assez important, l'Allemagne voulut avoir un lien télégraphique avec tous ces territoires qu'elle entendait germaniser. La difficulté était immense; car l'Empire manquait de points d'atterrissage et n'en voulait solliciter ni de l'Angleterre ni de la Russie. Il chercha donc dans le Pacifique des nations amies qui lui en procurassent.

Les États-Unis s'offraient d'eux-mêmes. La *Pacific Commercial Cable Co* allait, en effet, immerger entre San-Francisco et Shanghaï une ligne sous-marine à laquelle pouvaient se souder des câbles originaires des possessions allemandes. En fait, l'Allemagne a organisé dans ces régions un

système assez complet de télégraphie sous-marine et de télégraphie sans fil, raccordé au transpacifique américain.

Mais, comme on le sait, une communication unique ne donne qu'une demi-sécurité; il fallut donc chercher aussi une seconde voie.

A quel ami du voisinage demander son concours? Ce ne pouvait être qu'à la Hollande et à la France, souffrant toutes deux du monopole britannique. Avec l'aide de la Hollande, on créa une société qui, entre autres tâches, posa entre l'île allemande de Jap et les Célèbes un câble offrant ce double avantage, d'une part, de mettre en communication les Indes néerlandaises avec le transpacifique (ce qui était une commodité pour la Hollande) et d'autre part, de former le premier tronçon de la voie de secours devant unir télégraphiquement les colonies allemandes à la métropole.

Au delà des Indes néerlandaises, on ne pouvait faire appel qu'à la France, qui, à l'extrémité de l'Océan Indien, possède les îles de la Réunion et de Madagascar. La convention de Berlin du 24 juillet 1901 témoigne que l'Allemagne et la Hollande comptèrent sur elle. En fait, à quoi a-t-on abouti de ce côté?

La Hollande, désintéressée, n'a rien promis et n'a rien fait. L'Allemagne et la France, chacune de son côté, n'ont établi, de la ligne *alternative* doublant le transpacifique américain, que les sections d'un intérêt africain, n'ayant pu ou n'ayant voulu immerger la section du câble dont la pose aurait fermé le grand hiatus de l'Océan Indien, lequel reste ouvert. Cette section apparaît pourtant comme également utile à la France et à l'Allemagne, — en continuant à se placer au point de vue d'où les deux nations considérèrent autrefois leurs intérêts télégraphiques ; elle per-

mettrait, en effet, de soustraire facilement au contrôle anglais les colonies allemandes et françaises de l'Océan Indien, avec lesquelles on pourrait communiquer d'Europe par le transpacifique américain (1).

Mais le petit pacte télégraphique conclu autrefois entre l'Allemagne et la France contre le vieux monopole britannique n'a-t-il pas subi, tout en conservant une vitalité déconcertante, l'action des causes d'où est issue, en 1904, l'entente franco-anglaise? La France n'estime-t-elle pas aujourd'hui que, dans l'organisation de ses communications sous-marines, elle peut différer encore ce qui lui semblait de première urgence il y a quinze ans?

(1) Par exemple, en posant un câble de Dar es Salam à Majunga.

CHAPITRE IV

LE CABLE DE LA MER NOIRE

Il eût été surprenant que les Allemands, qui ont cherché, surtout depuis le voyage de Guillaume II à Constantinople (1889), à grandir leur influence politique auprès du Sultan et à implanter leur commerce et leur industrie dans la Turquie d'Europe, en Asie Mineure et en Palestine, n'organisassent pas des communications exclusivement allemandes entre ces contrées et leur patrie.

Jusqu'en 1899, ils ne pouvaient atteindre Constantinople que par les câbles anglais de la *Black Sea Telegraph Co* ou par les lignes terrestres qui traversent l'Autriche

et la Péninsule des Balkans. Au point de vue allemand, c'étaient deux mauvaises voies : la première, passant d'abord par Varsovie, Jitomir et Odessa, empruntait les lignes aériennes de l'Administration russe, puis d'Odessa gagnait Constantinople, grâce à un câble anglais posé dans la mer Noire; la seconde suivait les lignes autrichiennes, serbes, bulgares et turques, qui ne présentaient pas une grande sécurité, ni technique, ni politique. L'Allemagne communiquait donc avec l'Orient, soit sous le contrôle russe (1) et anglais, soit au milieu de l'insécurité balkanique.

La Roumanie, presque voisine de la Turquie, était vis-à-vis de celle-ci, au point de vue des communications avec Constan-

(1) L'Allemagne aurait pu éviter les câbles de la mer Noire en empruntant les câbles anglais de l'*Eastern* de Vigo à Constantinople. On sait que, le 1er janvier 1897, la *Deutsch Seetelegraphengesellschaft* avait ouvert à l'exploitation le câble Emden-Vigo.

tinople, à peu près dans la même situation que l'Allemagne : de Bucarest on ne pouvait télégraphier à Constantinople que *viâ* Sofia, c'est-à-dire sous le contrôle bulgare. Subissant les mêmes inconvénients, les gouvernements allemand et roumain s'entendirent pour y remédier. Le 1er mars 1899, ils signèrent un traité qui prévoyait l'établissement d'une nouvelle communication aérienne entre Berlin et Constantza, sur la mer Noire, *viâ* Lemberg en Galicie et Bucarest, et la pose d'un câble entre Constantza et Kilios, près de Constantinople. Tandis que la ligne terrestre devait être établie et exploitée par les gouvernements dont elle traversait les territoires, c'est-à-dire l'Allemagne, l'Autriche et la Roumanie, le câble devait être fabriqué, posé et exploité par les soins d'une société privée, dont les statuts seraient approuvés par l'Administration allemande et par l'Administration roumaine, lesquelles lui

alloueraient des subventions. Ces subventions furent promises d'après les bases suivantes : l'Allemagne paierait à la Société 50 000 francs par an tant que les recettes seraient inférieures à 150 000 francs. Au delà de 150 000 francs, la subvention serait réduite d'une somme égale à la moitié de l'excédent et disparaîtrait par suite quand les recettes s'élèveraient à 250 000 francs. La subvention roumaine, qui serait de 50 000 francs par an en principe, serait réduite de 5 000 francs par portion de 10 000 francs excédant un produit brut de 50 000 francs. Elle cesserait par conséquent d'être payée quand la recette atteindrait 150 000 francs. Outre cette subvention, la Roumanie promettait à la compagnie à former, le monopole des communications sous-marines entre la Roumanie et la Turquie pendant trente ans.

Quelques mois après la signature de la convention entre l'Allemagne et la Rou-

manie, le 19 juillet 1899, la *Compagnie des Télégraphes de l'Europe orientale* (1) était fondée au capital de 1 000 000 de marks, pour assumer la concession ; son siège social était à Berlin. Les Gouvernements allemand et roumain avaient accordé à la Compagnie tout ce qu'ils pouvaient lui donner ; ce qui manquait encore à celle-ci, c'était le droit de faire atterrir son câble en territoire ottoman, où l'*Eastern* avait en fait et en droit une situation tout à fait privilégiée. Pressée d'un côté par les Allemands et de l'autre par les Anglais, la Porte employa, sagement, le moyen qui convenait le mieux au caractère turc : elle temporisa ; elle réussit ainsi à faire traîner l'affaire pendant près de six ans. Ce n'est en effet qu'au printemps 1905 que l'autorisation fut donnée à la Compagnie allemande de faire atterrir son câble à Kilios, près de Constantinople. Les *Norddeutsche*

(1) *Ost-europäische Telegraphengesellschaft.*

Seekabelwerke fabriquèrent rapidement le conducteur (343 kil.) qui fut immergé par le *Podbielski*. Le 20 juillet 1905 la ligne directe aérienne et sous-marine Berlin-Constantinople, *viâ* Lemberg-Bucarest-Constantza, était ouverte à l'exploitation : la distance est de 2 421 kilomètres ; l'outillage a été bien organisé et les communications entre Berlin et Constantinople sont établies sans retransmission.

Le trafic sur cette ligne est assez intense pour qu'on ait été obligé de doubler la ligne directe Bucarest-Berlin. Quant au câble, pendant la première année complète d'exploitation (1906), il a transmis 1 286 110 mots, et tout près du double en 1910, 2 436 992. Le nombre de mots transmis depuis 1910 n'a été divulgué ni par l'Administration allemande ni par la Compagnie. Mais on peut être certain qu'il y a eu un accroissement sensible des transmissions.

Le compte d'exploitation de la Compagnie accuse, en effet, les recettes suivantes *(Einnahme Konto)* :

1905	68 448	marks.
1906	161 051	—
1907	172 377	—
1908	185 371	—
1909	196 512	—
1910	196 794	—
1911	243 508	—
1912	375 270	—
1913	511 249	—

Les dividendes de la Compagnie, qui ont été de 4 p. 100 pour les trois exercices 1906-1908 et de 6 p. 100 pour les trois exercices suivants, ont atteint 7 p. 100 en 1912 et en 1913.

L'ambition des Allemands ne fut pas satisfaite entièrement par l'établissement du câble Constantza-Constantinople. « De concert avec la Compagnie, écrit le *Reichspostamt,* dans son dernier rapport quinquennal, l'Administration télégraphique turque a posé un nouveau conducteur en bronze, long de plus de 2 000 kilomètres,

qui va de Constantinople jusqu'à la frontière d'Égypte à El Arich, où se trouve la jonction avec le réseau des télégraphes égyptiens. Depuis la mise en service de ce fil, une partie du trafic européo-égyptien emprunte le câble de l'*Osteuropäische Telegraphengesellschaft* et la nouvelle ligne El Arich (1). »

(1) *Bericht über die Ergebnisse der Reichs-Post und Telegraphenverwaltung* (1906-1910), p. 57.

CONCLUSION

La puissance de l'Allemagne en matière de télégraphie sous-marine (1) se manifeste dans la prospérité de ses quatre grandes Compagnies, qui exploitent aujourd'hui un réseau de plus de 38 000 kilomètres :

Deutsch-Atlantische Telegraphengesellschaft	17 727	kilomètres.
Deutsch-Niederländische Telegraphengesellschaft	6 336	—
Deutsch-Südamerikanische Telegraphengesellschaft	13 643	—
Osteuropäische Telegraphengesellschaft	343	—
TOTAL	38 049	kilomètres.

(1) Je crois devoir rappeler ici ce que j'ai écrit dans une note, au début de cette étude, à savoir que, de propos délibéré, je laisse en dehors de cette esquisse du réseau international allemand les câbles qui, en Europe, relient l'Empire à ses voisins de la mer du Nord et de la

auxquels il faut ajouter la longueur des trois câbles (1) exploités par l'Administration impériale elle-même le long des côtes de Chine et dans la Manche (2 456 kilomètres).

Si l'on considère que toutes ces communications ont été établies depuis moins de quinze ans, hormis le câble Borkum-Vigo (2) qui fonctionna le 1er janvier 1897, et si l'on observe, en outre, que tous les câbles qui ont été posés depuis onze ans

mer Baltique ; la plupart de ces câbles appartiennent, en effet, en commun aux États voisins et à l'Allemagne et, par conséquent, ne peuvent pas être considérés comme les instruments de la *Weltpolitik* germanique.

(1) Je rappelle que ces trois câbles sont :

1° Tsingtau-Chefoo.....	458	kilomètres.
2° Tsingtau-Shanghaï.....	702	—
3° Greetsiel-Brest.....	1 296	—
TOTAL.....	2 456	kilomètres.

(2) Il faudrait mettre à part aussi le câble Greetsiel-Brest (1 296 kilomètres). On a vu ci-dessus que ce câble, qui atterrit à Brest depuis octobre 1911, est l'ancien câble de Greetsiel à Valentia, posé en 1882 pour le compte de la *Deutsche Seetelegraphengesellschaft*, acheté par l'Administration allemande en 1889 et qui resta inutilisé de 1900 à 1911.

ont été fabriqués en Allemagne et immergés par des câbliers allemands, on appréciera la vigueur de l'effort fait, dans l'Empire, pour réaliser les conceptions ambitieuses de son chef.

Le plan sera bientôt achevé.

Avant le 1er juillet 1900, l'Allemagne ne communiquait avec ses émigrés d'Amérique (États-Unis, Brésil) et avec ses colonies africaines (Togo, Cameroun, Afrique du Sud-Ouest et Afrique Orientale) que par des câbles anglais ; elle était sans lien télégraphique avec ses îles asiatiques (Mariannes, Carolines, etc.). Quant au Kiao-Tcheou, elle n'y pouvait télégraphier qu'en empruntant les voies sous-marines britanniques ou les lignes terrestres russes. — Aujourd'hui, l'Allemagne est reliée aux États-Unis par les deux câbles passant aux Açores, et au Brésil par le câble Borkum-Pernambouc ; elle l'est, depuis plus de deux ans, au Togo et au Cameroun ; en

vertu d'un traité signé, elle le sera à l'Afrique allemande du Sud-Ouest en 1919 ; dans l'Océan Pacifique, des câbles partant de la colonie du Kiao-Tcheou et des Carolines (Jap), sont raccordés depuis neuf ans au neutre transpacifique américain ; quant aux autres colonies de l'Océan Pacifique (Nouvelle-Guinée, îles Marshall, îles Samoa), elles seront toutes, à très brève échéance, reliées entre elles par des postes de télégraphie sans fil et pourront, à Jap, communiquer, grâce au transpacifique, directement avec la métropole. Seule, de toutes les colonies allemandes, l'Afrique Orientale paraît devoir rester, longtemps encore, sous la dépendance des compagnies télégraphiques de Londres.

L'idéal télégraphique que l'Allemagne a assigné à ses efforts est donc sur le point d'être atteint : affranchis du monopole anglais, ses escadres lointaines, ses administrateurs, ses colons, ses émigrés vont

recevoir de la mère patrie et lui envoyer en toute sûreté, je dirais presque en toute intimité, les messages dont leurs intérêts stratégiques, politiques, commerciaux et de sentiment exigeront la transmission instantanée. L'unité morale des peuples germaniques en sera, en quelque mesure, affermie; comme les grands câbles de l'empire britannique célébrés autrefois par Kipling (1), les jeunes câbles de l'Empire allemand, enfouis dans la vase des océans, ont déjà frémi quand passa, dans leur âme de métal, les mots qui ont redit le serment d'union et d'éternelle allégeance : *Let us be one!*

Manifestation, légitime jusqu'ici, de l'impérialisme allemand, l'exécution du réseau sous-marin est un épisode de la lutte générale engagée depuis une vingtaine d'années entre l'Allemagne et l'An-

(1) Rudyard Kipling, *The deep-sea cables. (The seven Seas.)*

gleterre pour la prédominance dans le monde. Dès aujourd'hui, en présence des résultats acquis, on peut dire que, sur le terrain restreint de combat qu'offrait l'industrie télégraphique, les Allemands l'ont emporté. Ils n'ont certes pas anéanti la puissance télégraphique, la véritable prédominance que conserve l'Angleterre; mais ils ont entamé son monopole : dans les profondeurs inconnues du Pacifique et de l'Atlantique, les câbles des compagnies allemandes ou des compagnies étrangères affiliées à elles, superposés à ceux des entreprises anglaises, portent maintenant, en toute sécurité, les messages d'Allemagne dans les deux hémisphères : quelques millimètres seulement de gutta-percha séparent les conducteurs de ces sociétés rivales; mais cette très petite épaisseur suffit à assurer l'indépendance des communications et à limiter l'étendue de l'ancien monopole britannique.

Isolés, les Allemands n'auraient pas atteint leur but. Mais ils ont recueilli, il y a une quinzaine d'années, l'appui de tous ceux qui souffraient de ce monopole : le Portugal leur a concédé l'atterrissage aux Açores pour les deux câbles entre Borkum et New-York; l'Espagne leur a accordé le même droit aux Canaries pour le câble qui relie aujourd'hui l'Allemagne au Brésil et qui réunit, en outre, les deux colonies du Togo et du Cameroun à la métropole allemade; les Pays-Bas ont conclu avec l'Empire une véritable association dans l'Océan Pacifique; la Roumanie, la Turquie, les États-Unis, la Chine, le Brésil, ont autorisé les atterrissages qui leur furent demandés; de son côté, la France a favorisé l'exécution des combinaisons de l'Allemagne dans l'Océan Pacifique et dans l'Océan Atlantique.

Il serait puéril de soutenir que tous ces États ne sont entrés dans les vues alle-

mandes qu'en haine du monopole anglais; les uns et les autres avaient d'autres motifs de complaire à l'empereur Guillaume II ou de céder à ses exigences. Mais la France comment expliquer sa conduite? En délicatesse avec l'Angleterre, depuis que celle-ci occupait l'Égypte, ayant souffert des rigueurs de la censure britannique pendant la guerre du Transvaal, la France n'était certes pas tenue, après l'affaire de Fachoda, à beaucoup de ménagements envers ses voisins d'outre-Manche; mais quelles obligations particulières avait-elle donc à l'égard des maîtres de l'Alsace-Lorraine? Certes, tout à la fin du dix-neuvième siècle, la diplomatie française avait, un moment, un peu incliné vers eux; l'Administration des postes et télégraphes s'était entendue avec le *Reichspostamt* pour opérer de concert avec lui, notamment dans l'Océan Indien et même au delà. Mais, puisque immédiatement

après, la France, à la face du monde, s'était liée par une solide entente avec l'Angleterre, pourquoi, ce pacte signé, servait-elle, en matière télégraphique, tantôt les intérêts britanniques, tantôt les intérêts allemands? — Je reconnais que son adhésion à l'arrangement télégraphique entre les Pays-Bas et l'Allemagne, donnée l'avant-veille du jour où fut signé l'accord franco-anglais (8 avril 1904), n'est point une preuve de l'inconsistance de sa politique extérieure; car cette adhésion ne se manifesta que par un échange matériel de signatures : l'entente sur le fond, en effet, notamment sur la pose du câble Saïgon-Pontianak, était si fermement établie entre la France et les Pays-Bas, et depuis si longtemps, que l'établissement même de ce câble avait été adjugé dix mois auparavant par l'Administration française (1). Je reconnais aussi qu'en 1906,

(1) L'adjudication eut lieu à Paris le 21 octobre 1902.

quand l'Allemagne sollicita de l'Espagne un atterrissage aux Canaries pour un câble entre Borkum et l'Amérique du Sud, la conduite de la France fut, au moins en apparence, celle que lui dictaient ses intérêts télégraphiques propres, en tant que propriétaire réel du câble Dakar-Pernambouc et ses intérêts politiques généraux, tels qu'elle les avait compris en signant l'accord franco-anglais : on se rappelle, en effet, que, sous les regards encourageants de leurs diplomates, Anglais et Français tentèrent ensemble de faire rejeter la requête allemande. Mais quatre ans plus tard, la France, adoptant une attitude contraire, signe, c'est-à dire fait signer par la *South American Cable Co,* les arrangements de 1910 : jonction d'Emden (Greetsiel) à Brest par un câble allemand

Le projet de loi autorisant la dépense (4 935 000 francs) fut déposé par le Gouvernement sur le bureau de la Chambre des députés le 12 mars 1903.

qu'aucun intérêt commercial français ne justifie (1) ; autorisation donnée à l'Allemagne de poser un câble entre l'Afrique Occidentale et le Brésil, alors que quelques années auparavant la France avait acheté très cher le monopole des communications sous-marines entre le continent africain et la côte brésilienne; contrat de secours entre la ligne allemande Borkum-Pernambouc et la ligne française Brest-Pernambouc, c'est-à-dire coalition manifestement dirigée contre la *Western Telegraph Co;* pose, pour compte français (2), par un navire allemand, d'un câble fabriqué en Allemagne et reliant Conakry à Grand-

(1) Il y a seulement un intérêt allemand qui est évident : le trafic sur le câble Borkum-Vigo est devenu assez considérable pour qu'on songe à le doubler. Ce second câble aurait deux sections : 1° Greetsiel-Brest; 2° Brest-Vigo. La première fonctionne depuis octobre 1911. (Voir ci-dessus page 84.)

(2) Ce câble appartient à la *South American Cable Co.* Posé par les ingénieurs allemands (1912), il est évident que le tracé, soigneusement repéré, est aujourd'hui dans les archives de l'état-major allemand.

Bassam, avec atterrissage intermédiaire en territoire non français, à Monrovia... ; puis, un peu plus tard encore, à la fin de mai 1912, dès que ces singuliers arrangements de 1910 ont reçu leur exécution intégrale, le Gouvernement français, en vue de leur donner une extension nouvelle, traite avec une compagnie qui doit, d'après le projet déposé sur le bureau de la Chambre des députés, *prolonger la voie Brest-Dakar sur les côtes de l'Amérique du Sud,* c'est-à-dire, manifestement, compléter la voie de secours mise par la France à la disposition de l'Allemagne.

Ainsi, la France, après avoir établi une entente télégraphique avec l'Allemagne vers 1900, spécialement dans l'Océan Pacifique, cherche, en 1906, à faire échouer les projets de celle-ci dans l'Atlantique Sud ; puis, en 1910, malgré la gravité des incidents que rappellent Tanger et Algésiras, elle sert sa redoutable et exigeante voisine

de l'Est dans l'exécution de ses desseins dans l'Atlantique et dans la Manche; enfin, en 1912, elle veut la servir encore dans les régions brésiliennes, malgré le menaçant avertissement reçu d'Agadir.

Comment expliquer ce revirement? Pourquoi cet appui donné à l'Allemagne dans des entreprises qui la fortifient vis-à-vis de l'Angleterre?

Ce désaccord prolongé entre les principes généraux de la diplomatie responsable de la France et les procédés de sa politique télégraphique provient, je crois, de ce que, dans ce pays, chaque département ministériel a sa politique extérieure : le ministère des Affaires étrangères a la sienne, le ministère des Colonies a la sienne, le ministère des Finances a la sienne, qui se manifeste puissamment, soit dans la préparation des budgets militaires (guerre, marine, colonies), soit lors de l'admission des valeurs étrangères à la cote offi-

cielle, etc... L'Administration des Postes et Télégraphes a aussi, de temps en temps, une politique étrangère ; or, il s'est trouvé, ces dernières années, que, sans être directement hostile à l'Angleterre, elle a éprouvé une grande inclination pour l'Allemagne. L'existence nominale de la *South American Cable Co*, sorte de personnalité interposée, a permis à sa diplomatie propre de donner en secret à l'Allemagne des témoignages d'amitié que ni le Parlement ni l'opinion publique n'auraient approuvés. Aussi je conjecture que si les Arrangements de 1910 ont été signés, c'est parce que la diplomatie responsable de la France les a ignorés, ou a été trop faible pour les faire échouer. Quant à la convention de 1912, j'incline volontiers à croire que, si elle est demeurée lettre morte, c'est parce que la diplomatie responsable de la France, l'ayant connue, fut assez forte pour en empêcher l'exécution.

Non contente d'être unie ainsi à ses colons et ses émigrés, l'Allemagne, plus ambitieuse, voudra-t-elle avoir des communications strictement allemandes avec tous les pays où elle a des intérêts politiques, commerciaux ou stratégiques, c'est-à-dire à peu près avec le monde entier? Prétendra-t-elle superposer au réseau britannique un réseau germanique dont les mailles enserreront une seconde fois tout le globe terrestre? Cela n'est pas improbable, tant l'impérialisme allemand est, dans ses procédés, imitateur servile des grandes nations. Mais cette prétention serait fort périlleuse. Les fractions du domaine colonial allemand sont, en effet, trop peu nombreuses et trop dispersées pour que l'Empire ne soit pas obligé de solliciter des Puissances étrangères la concession de beaucoup de points d'atterrissage. Or, tels de ces États, soit de leur propre mouvement, soit à l'instigation des rivaux de

l'Allemagne, peuvent refuser à celle-ci les stations télégraphiques dont elle a besoin ; et comme l'Allemagne croit, en toute sincérité, que sa nature de puissance mondiale lui confère un droit indéniable à l'obtention de ces stations parce qu'elles sont indispensables à sa fonction, on pressent les conflits qui naîtront de ses exigences. Où il n'y aura que des intérêts mercantiles à satisfaire, l'impérialisme allemand verra des droits à revendiquer.

Vers la fin d'août 1911, au moment où les contestations entre la France et l'Allemagne au sujet du Maroc étaient si vives, un journal de Berlin, *Die Post*, annonça qu'un comité venait d'être fondé pour organiser une grande manifestation à propos du Maroc. Le comité publia un appel au public où on lisait : « La manifestation que nous voulons organiser doit montrer au peuple allemand et à l'étranger que,

nous basant sur notre surpopulation et notre activité, *nous avons le droit moral et commercial* d'acquérir de nouveaux territoires de production et d'exportation. Aucune nation *ne peut ni n'a le droit* d'empêcher l'extension allemande. » En lisant cette phrase, dont on trouvait alors le sens exact, tous les jours, dans tous les journaux et sur presque toutes les bouches en Allemagne, il m'a semblé percevoir l'écho de ces fortes paroles du grand romaniste de l'Université de Göttingen, le professeur Ihering : « *Lorsqu'un peuple se montre incapable d'utiliser le sol que la nature lui a départi, il doit céder la place à un autre.* La terre appartient au bras qui sait la cultiver. L'injustice apparente que la race anglo-saxonne commet en Amérique contre les Indiens indigènes est, au point de vue de l'histoire universelle, l'usage d'un droit et les peuples européens *ne sont pas moins dans leur*

droit lorsqu'ils ouvrent *par la force* les fleuves et les ports du Céleste Empire et du Japon, et qu'ils contraignent ces peuples à faire le commerce. Le commerce, ou, dans un ordre d'idées plus général, l'échange des biens matériels et intellectuels, n'est pas seulement une question d'intérêts dépendant de la libre volonté des peuples, c'est un droit et un devoir. *Refuser d'accomplir ce devoir, c'est s'insurger contre l'ordre de la nature, contre les commandements de l'histoire.* Une nation qui s'isole, non seulement commet un crime contre elle-même, puisqu'elle s'enlève les moyens de perfectionner son éducation, mais elle se rend coupable d'une injustice envers les autres peuples. *Le monde a droit à sa chute* (1). »

(1) R. von Ihering, *Geist des Römischen Rechts,* préface, pages 7 et 8. Je cite la traduction de M. de Meulenaere, faite d'après la troisième édition de ce célèbre ouvrage. Cette troisième édition a paru en 1877. Mais le fragment que je donne se trouve dans le texte de la

L'économiste français Michel Chevallier, pour symboliser aux yeux de ses compatriotes les bienfaits de la civilisation, la leur avait montrée se présentant devant le monde un épi de blé à la main. L'image qu'évoque d'elle-même les paroles effroyables du jurisconsulte de Göttingen, c'est la civilisation s'avançant sur le monde un glaive au poing, comme une sorte de divinité brutale dont les volontés doivent être exécutées, quoi qu'il en coûte à l'humanité. Que nul ne détourne les yeux de cette pénible vision. L'impérialisme allemand, qui se présente aujourd'hui comme un des instruments de la civilisation, n'est point une méthode commerciale élaborée dans l'arrière-boutique des marchands de Hambourg; c'est une doctrine descendue des chaires des Uni-

deuxième édition, 1866, tome I, pages 6 et 7 et, probablement aussi, dans le texte de la première (1852), qu'à mon regret je n'ai pu consulter.

versités, drapée dans le manteau de l'histoire; à la longue, elle a subjugué, elle a envahi la conscience allemande; elle est devenue une foi. Suivre ces préceptes, c'est-à-dire, en fait, servir les grandes ambitions ou les petites convoitises de l'Empire, est non seulement un devoir patriotique pour tout Germain, c'est aussi une obligation philosophique pour toute créature humaine; car chacun doit contribuer aux progrès de la civilisation. Si ce progrès doit être acquis par la conquête, il est du devoir des uns de combattre et des autres de se rendre; et si la mort est nécessaire, que les uns frappent et que les autres succombent.

En même temps qu'elle est le principe de ses ambitions, cette croyance est la grande force de l'Empire d'Allemagne. Mais quoi d'étonnant si les corollaires que, de-ci de-là, les impérialistes tirent de leur doctrine excitent l'inquiétude du monde?

Quel peuple pourra résister toujours à l'Allemagne, quand celle-ci, voulant étendre son réseau sous-marin, lui réclamera une station d'atterrissement? Celui-là seul qui sera vigilant et très fort. Mais il ne faut point se faire illusion, chacun à son tour, tous vraisemblablement céderont. C'est ce qui advint quand l'Allemagne décida de créer un réseau national à travers l'Océan Atlantique : l'Espagne a cédé, la France a cédé, etc... C'est ce qui arriverait, je le crains, si l'Allemagne voulait avoir un réseau universel comme l'Angleterre en possède un. Mais cette ambition n'est point née encore.

Si dans le dogme du *Deutschtum* on ne discernait pas les principes d'une domination universelle, on ne regretterait point l'aide donnée par les autres peuples à l'Empire allemand exécutant son plan de télégraphie sous-marine, qui prolonge jusqu'aux confins du monde les effets de sa

puissance. Mais l'impérialisme allemand est devenu un fanatisme, et comme tous les fanatismes, il veut conquérir pour asservir. Chacun doit donc lui refuser son concours et même lui résister, avec les moyens qu'il possède : tel est le premier devoir des autres peuples. Ils en ont un second : c'est, en s'inspirant de principes plus hauts et plus sains que les passions dont l'Allemagne est en train de s'enivrer, de tirer de l'œuvre de communication sous-marine qu'elle a conçue et en très grande partie exécutée une leçon d'organisation et de ténacité.

Que tous ces peuples, petits et grands, en qui la foi nouvelle excite de l'hostilité contre l'Allemagne, ne s'abandonnent donc pas à des récriminations ou à des haines stériles! Qu'ils laissent, au contraire, arriver jusqu'à eux le lointain écho du sage avertissement qu'il y a plus de cent ans le fondateur de la République des

États-Unis adressa à son peuple : « *La nation qui se livre à des sentiments habituels d'amour ou de haine envers une autre devient en quelque sorte l'esclave de sa haine ou de son amour* (1). » Qu'ils se résignent, clairvoyants et tenaces, sûrs que si George Washington eût pressenti les ambitions du *Deutschtum,* il eût complété son prophétique aphorisme, en mettant en garde contre elle-même la nation qui se livre habituellement à la passion de dominer.

(1) Adresse d'adieu de George Washington au peuple des États-Unis (17 septembre 1796).

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS..... I

PREMIÈRE PARTIE

LA COLLABORATION ANGLAISE

(1869-1893)

I

Première communication sous-marine avec les États-Unis (1871). — Seconde communication (1882.) — Achat des deux lignes par l'Administration impériale (1889)..... 5

II

L'Allemagne, puissance coloniale, en communication avec ses possessions, par voie anglaise : Afrique orientale (1890), Togo (1893), Cameroun (1893)..... 16

III

Défiance de l'Allemagne à l'égard du *messager* britannique. — L'Allemagne puissance mondiale. — Bail du Kiao-Tcheou (1898). — Achat des Carolines et des Mariannes (1899). — Partage des Samoa (1899) 23

IV

Changement de politique. — Moyens d'action : la Compagnie Felten et Guilleaume ; la Compagnie *Norddeutsche Seekabelwerke ;* les quatre sociétés d'exploitation. — Relations des six Compagnies entre elles 32

DEUXIÈME PARTIE

LE RÉSEAU NATIONAL

CHAPITRE PREMIER

LES CABLES DE L'ATLANTIQUE NORD

I

But : poser un câble allant de Borkum à New-York *viâ* Porthcurno (Cornouailles) et les Açores. — L'Angleterre refuse l'atterrissage à Porthcurno ;

ses raisons : politiques et financières. — Les Allemands sollicitent alors de l'Espagne un atterrissage à Vigo. — Il est accordé ; la *Seetelegraphengesellschaft* livre le câble à l'exploitation (1er janvier 1897). — Le Portugal refuse l'atterrissage aux Açores pour un câble qui aurait prolongé celui de Vigo 41

II

La concession aux États-Unis est obtenue (printemps 1899). — Entente des Allemands avec la *Commercial Cable Co* et le *Postal Telegraph System*. — Le Portugal autorise l'atterrissage aux Açores pour un câble venant directement d'Allemagne. — Conditions de la concession allemande. — Fondation de la *Deutsch-Atlantische Telegraphengesellschaft* (février 1899). — Ouverture au trafic du premier câble transatlantique allemand (1er septembre 1900). — Deuxième câble (posé en 1903 et 1904) 65

III

La *Deutsch-Atlantische* achète le câble Borkum-Vigo à la *Seetelegraphengesellschaft*. — Elle songe à le doubler (1911). — L'Administration allemande fait atterrir à Brest un câble venant de Greetsiel, près d'Emden (octobre 1911) 82

Note annexe. — L'affaire du câble des Açores (1892-1893) 94

CHAPITRE II

LES CABLES DE L'ATLANTIQUE SUD

Les intérêts allemands en Amérique du Sud et dans l'Ouest Africain..... 101

I

Organisation de la télégraphie sous-marine de l'Angleterre dans l'Atlantique Sud..... 105

II

Plan analogue des Allemands. — Le cabinet de Madrid leur refuse la prolongation du câble Borkum-Vigo jusqu'aux Canaries. — Concession espagnole aux Canaries pour un câble venant directement d'Allemagne. — Concession à Monrovia. — Concession à Pernambouc. — Fondation de la *Deutsch-Südamerikanische Telegraphengesellschaft* (1908)..... 113

III

La *South American Cable Co* et son monopole au Brésil. — Sa fondation (1891). — Le Gouvernement français achète toutes ses actions et obligations (1901). — Résultats de l'opération..... 123

IV

Négociations secrètes entre la *Südamerikanische* et la *South American*. — Leur échec (1908-1909). — Leur succès : arrangements de février-mars 1910 : les Français permettent aux Allemands de relier Monrovia au Brésil, de faire atterrir à Brest un câble venant d'Allemagne, etc. 155

V

Les Allemands cherchent à s'installer au Brésil et à y concurrencer la *Western Telegraph Co.* — Appui que leur prête la France : l'entente télégraphique franco-allemande. 163

CHAPITRE III

LES CABLES DE L'OCÉAN PACIFIQUE

I

Les acquisitions coloniales de l'Allemagne dans l'Océan Pacifique à la fin du dix-neuvième siècle : Kiao-Tcheou (1898) : Carolines, Palau et Mariannes (1899) ; Samoa (1899). 172

II

Les câbles de Tsingtau à Chefoo et de Tsingtau à Shanghaï, posés par la *Compagnie des télégraphes*

du Nord et exploités par l'Administration allemande (1900) 182

III

Le transpacifique américain (1902-1903). — Comment y rattacher les diverses colonies allemandes de l'Océan Pacifique. — Le problème de la *ligne de secours* 189

IV

Raccordement au transpacifique américain : la convention germano-néerlandaise du 24 juillet 1901 et la fondation de la *Deutsch-Niederländische Telegraphengesellschaft* (2 août 1901). — Les câbles Jap-Menado, Jap-Guam, Jap-Shanghaï (1905). — Le réseau radiotélégraphique et la *Südseetelegraphengesellschaft für drahtlose Telegraphie* (1912) 203

V

La ligne de secours *viâ* Afrique : contribution de la France à la fondation de cette ligne ; contribution de l'Allemagne 218

CHAPITRE IV

LE CABLE DE LA MER NOIRE

L'Allemagne et la Roumanie isolées de Constantinople. — Le traité germano-roumain du 1er mars

1899 et la fondation de l'*Osteuropäische Telegraphengesellschaft* (19 juillet 1899). — Pose du câble Constantza-Constantinople (1905) 237

CONCLUSION

Le programme national allemand : ce qui est réalisé, ce qui reste à faire. — Pourquoi la France est-elle entrée dans les vues de l'Allemagne et y est-elle restée? — Dangers que causerait un programme universel de câbles allemands : l'esprit de domination et le *Deutschtum* 245

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 21021.

A LA MÊME LIBRAIRIE

CHÉRADAME (André). — L'Europe et la question d'Autriche au seuil du vingtième siècle. 4e édition. Un volume in-8° avec 6 cartes en noir, 8 en couleurs et 4 fac-similés de documents. 10 fr.

— **L'Allemagne, la France et la question d'Autriche.** 3e édition. Un volume in-18..... 3 fr. 50

— **La Question d'Orient.** *La Macédoine — Le Chemin de fer de Bagdad.* 4e édition. Un volume in-16 avec 6 cartes en noir.... 4 fr.

— **La Colonisation et les colonies allemandes.** Un volume in-8° avec 8 cartes en couleurs de Dietrich Reimer, de Berlin..... 12 fr.

HENRY (René). — Question d'Autriche-Hongrie et Question d'Orient, avec préface de M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut. *Le « Drang nach Osten »; la vitalité de l'Autriche-Hongrie et le danger pangermanique; les Slaves du Sud et la question d'Orient; accord austro-russe, point de vue français.* 2e édition. Un volume in-16 accompagné de 7 cartes..... 5 fr.

(Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne.)

— **Des monts de Bohême au golfe Persique.** Avec préface de M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut. *Le Suffrage universel en Autriche. — La Crise hongroise. — Les Etats yougo-slaves et la Macédoine. — L'Asie turque et le chemin de fer de Bagdad.* Un volume in-16 accompagné de cartes et schémas..... 4 fr.

BUNAU-VARILLA (Philippe), ancien ingénieur au corps des ponts et chaussées, ancien ingénieur en chef du canal de Panama, ancien ministre plénipotentiaire de Panama à Washington. — **Panama.** *La Création. — La Destruction. — La Résurrection.* 4e édition. Un volume in-8°..... 10 fr.

BLONDEL (G.). — Les Embarras de l'Allemagne. 6e édition. Un volume in-16..... 3 fr. 50

BRUNEAU (Louis). — L'Allemagne en France. *Enquêtes économiques.* I. Mines, métallurgie, produits chimiques, colles, gélatines et engrais. 5e édition. Un volume in-16..... 3 fr. 50

CHOISY (Gaston). — Chez nos ennemis à la veille de la guerre. Une brochure in-16..... 1 fr. 50

LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 21021.